BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

68ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 4032 du Mercredi 20 Janvier 2021 - 68e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Joe Biden s'installe à la Maison blanche

Le 46e Président des Etats-Unis (P.7)

PRESIDENTIELLE 2021

Bonaventure Mbaya, candidat!

(P.3)

Claudine Munari ne sera pas candidate

(P.3)

Mabio Mavoungou Zinga propose de gérer le Congo autrement

(P.4)

EDITORIAL

Des élections en Afrique Centrale

DIOCESE DE CRETEIL (FRANCE)

L'abbé Jacques-Dieudonné Nziendolo, nommé chanoine

Père Jacques-Dieudonné Nziendolo
(P.8)

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENRALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINE
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE
N°012/2020/MFB/DGID/DEFFD/DDIDK/BCHPF-PN.CITE

Suivant Réquisition reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vu de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et les requérants suivants.

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS
1	10496 du 03/07/2020	Plle(s) : 01	Bloc : 125	Section : BU	Superficie : 400,00m²	TCHILOULOU (STE RITA)	05	LERO SAMA Derrick Fredlin
2	10204du 11/11/2019	Plle(s) /	Bloc:/	Section : /	Superficie : : 47ha47a05ca	Village TCHIBOULA	MADINGO-KAYES	ETAT CONGOLOLAIS
3	10741du 25/09/2020	Plle(s) 8	Bloc : 7	Section : AE	Superficie : 500,00m²	SIAFOUMOU	05	MAYIMA GOMA Odioni Albin Rodolphe
4	10603 du 10/08/2020	Plle(s) 10	Bloc : 05	Section : CK	Superficie : 500,00m²	VINDOULOU(Flle Loussimina)	04	LOUBIVOULOU KIOSSI
5	10656 du 28/08/2020	Plle((s) /	Bloc : 72	Section : AB	Superficie : 242,97m²	SONGOLO Faubourg	05	SAMBOU Landry Antoine Armel
6	10732 du 25/09/2020	Plle(s) 10	Bloc : 34	Section : AC	Superficie : 625,00m²	RAFFINERIE	05	MOUKALA Eugénie
7	10636 du 24/08/2020	Plle (s)04	Bloc : 33	Section : AE	Superficie : 500,00m²	SIAFOUMOU(Flle NDINDJI)	05	BOFOLA Nathalie
8	10653 du 27/08/2020	Plle (s)03	Bloc : 32 bis	Section : AF	Superficie : 535,64m²	SIAFOUMOU	05	LIPANDA Anouck Rodolphe
9	10618 du 17 /08/2020	Plle (s) 08	Bloc : 102	Section : CF	Superficie : 500 ,00m²	MONT KAMBA	04	IKOBO MBOUMA Diane
10	10769 du 20/11/2020	Plle(s) 8 et 10	Bloc : 234	Section : BZ4	Superficie : 1000,00m²	TCHIBALA	05	MBEH Renand Gide
11	10577 du 03/08/2020	Plle(s) 04 et 05	Bloc : 52	Section : AI	Superficie :1000,00m²	MAKAYABOU	05	BOUNGOU Lazare
12	10765du 19/10/2020	Plle(s) 01 Bis	Bloc : 51	Section : U	Superficie : 263,98m²	TIE-TIE	03	NYATY MBENZET Dom God Justesse
13	10728 du 23/09/2020	Plle (s) 08	Bloc : 47	Section : N	Superficie : 500,00m²	MPAKA 120	06	NGOUMBA Mathias
14	10686 du 08/09/2020	Plle (s) 19	Bloc : 212	Section : AV	Superficie : 500,00m²	BOUTOTO	LOANGO	KOUKA Albert
15	10706 du 16/09/2020	Plle (s) 10	Bloc : 05	Section : AB	Superficie : 255,.13m²	SONGOLO	05	TATY Christian Magloire
16	10637 du 24/08/2020	Plle(s) 06	Bloc : 08	Section : ACM2 5ème T	Superficie : 500,00m²	TCHIFOUNGOU	05	OUAKOU Perrine Messie
17	9193 du 05//04/2018	Plle(s) 3	Bloc : 78	Section : AB	Superficie : 276,75m²	SONGOLO	05	ABANDZOUNOU Guladys Triomphe
18	10557 du 28/07/2020	Plle (s) 05	Bloc : 83	Section : ABZ1	Superficie : 500,00m²	POINTE-INDIENNE	LOANGO	ELION Anne
19	10754 du 06/10/2020	Plle (s) 04 Bis	Bloc : 32	Section : S	Superficie : 400.00m²	MATENDE	02	VINZA MANGOYO Valentin
20	10758 du 09/10/2020	Plle (s) L054/V	Bloc : 12	Section : L(ST Pierre)	Superficie : 309.65m²	O.C.H. (SOPROGI)	01	MABANDZA Emmanuel
21	10399 du 03/03/2020	Plle (s) 01	Bloc : 117	Section : AB	Superficie : 397.10m²	SONGOLO (Arrêt Mavoungou)	05	MBATCHI Mavie Darnelle
22	7343 du 14/03/2018	Plle (s) /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 2978.43m²	BOUTOTO	LOANGO	KOUA Albert
23	10642 du 25/08/2020	Plle (s) 02	Bloc : 111	Section : AB	Superficie : 369.00m²	SONGOLO	05	OKANDZE née ONDAYE TITI Carole
24	10776 du 21/10/2020	Plle (s)05	Bloc : 79 Bis	Section : AF	Superficie : 600.00m²	SIAFOUMOU	05	OKIORINA Bernard
25	10565 du 29/07/2020	Plle (s) 01	Bloc : 268	Section : ACL1	Superficie : 500,00m²	VINDOULOU	05	EMBOUNOU Nina Anès
26	10539 du 20/07/2020	Plle(s) 14	Bloc : 140	Section : T	Superficie : 278.23m²	Grand Marché (Jeanne vianne)	01	HASSANA SY
27	8838 du 06/11/2017	Plle (s)02	Bloc : 112	Section : X	Superficie : 400,00m²	LA POUDRIERE	06	BASSAFOULAA Jean Jacques
28	10784 du 30/10/2020	Plle (s)08	Bloc : 73	Section : L	Superficie : 400,00m²	O.C.H	01	MAYIMA-AIME Larry Ben-Arsène et M.D.J
29	10383du 25/02/2020	Plle (s) 03	Bloc : 124	Section : ABW suite	Superficie : 500.00m²	MONGO MPOUKOU	05	NGOUARI Rodrigues
30	10087 du 30/08/2019	Plle (s) 07	Bloc : 13 Bis	Section : AE	Superficie : 760,57m²	SIAFOUMOU(Flle MPOUKOU)	05	MIANKOUIKILA née LONGA FOUTOU B.
31	10482 du 25/06/2020	Plle(s)15 Bis	Bloc : 30	section : AC	Superficie : 175.20m²	MBOTA RAFFINERIE	05	THERY Chris Chandor
32	6856 du 17/09/2015	Plle (s)22	Bloc : 132	section : AQ	Superficie : 372.12m²	TCHINIAMBI	04	MAVOUNGOU Alexandre Serge
33	10674 du 02/09/2020	Plle(s) 01	Bloc : 17	section : ACG	Superficie : 400,00m²	KOUFOLI 2 (Flle NZEMBA)	05	WEYI Marcelle Luire Exaucée
34	10687du 08/09/2020	Plle(s) 09	Bloc : 11 Bis	section : AB	Superficie : 342,63m²	SONGOLO	05	OMEKA Lucie Blandine
35	10382 du 25/02/2020	Plle(s) 01, 02, 03	Bloc: 23	section : AN	Superficie : 1062.40m²	MONT KAMBA	04	Les Enfants NTSIKATIA
36	10783 du 30/10/2020	Plle(s) 08	Bloc : 22	section : CG	Superficie : 500.00m²	KOUFOLI	05	ASSIANA Lygie Maryse
37	17401 du 06/04/2009	Plle(s)01	Bloc :38	section : AE	Superficie : 500,00m²	SIAFOUMOU (Flle Tchiyenzi	04	MAKOSSO Isaac Roland
38	10157 du 18/06/2020	Plle(s) 06 Bis	Bloc : 19	section : AJ	Superficie : 200,00m²	MAKAYABOU (Eglise Zéphirin)	05	ITOUA NGAPORO née OBA Elise
39	10682 du 07/09/2020	Plle (s) 02	Bloc : 102	section : CK	Superficie : 500.00m²	VINDOULOU	04	SABA Jean Claude
40	10705 du 16/09/2020	Plle(s) 10 bis	Bloc : 05	Section AB	Superficie : 144.87m²	SONGOLO	05	TATY Christian Magloire et Mme TaTY née ETA LIKIBI Claudia

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, a compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art.26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 31 Décembre 2020
Le chef de bureau / **Florent MAVOUNGOU,**

APRES LA MORT DU ROI MOE MAKOSSO IV

Les condoléances des ressortissants du Royaume Loango en France et au Royaume Uni

Les ressortissants du Royaume Loango en France et au Royaume Uni présentent leurs sincères condoléances à la famille biologique de Sa Majesté le Roi MAKOSSO IV et à tous les ressortissants du Royaume de Loango vivant au Congo-Brazzaville et partout dans le monde.

Mercredi 23 décembre 2020, nous avions été informés par le prince sacral François Moe FOUTI-LOEMBA, du décès de notre Roi Moe MAKOSSO IV à la polyclinique internationale de Rabat, au Maroc. Nous implorons sans cesse ''Nzambi Mpungu Tulendo'' et les mânes des ancêtres pour qu'ils réservent une place spéciale en leur sein à notre souverain Moe MAKOSSO IV.
La disparition d'un roi est une perte immense pour un peuple, et pendant cette période d'affliction et de deuil, nos pensées sont tournées vers la famille royale envers laquelle nous éprouvons de la compassion et témoignons notre affection et notre soutien.
Que Dieu et les mânes des ancêtres veillent sur le Royaume de Loango ainsi que sur le peuple de Loango.

Bukulu vandu, baatu vandu!

Les ressortissants du Royaume de Loango en France et au Royaume Uni.

Fait à Caen, le samedi 16 janvier 2021

Jean Serge MAPAKOU,
Président de l'Association Royaume Loango en France et au Royaume -Uni.
Téléphone: +33 6 76 85 62 15

Maître Léole Marcelle KOMBO
Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718, Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE CLINIQUE PHENIX

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 18 Décembre 2020, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres à la même date, sous le folio 248/2 N°1042, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: CLINIQUE PHENIX;
Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;
Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10 000);
Siège social: Quartier Loandjili, Pointe-Noire, République du Congo;
Objet: La société a pour objet, en République du Congo:
- Consultation médicale; Soins curatifs, préventifs; Médecine générale et Spécialités médicales; Analyses médicales et morphologiques; Radiologie; Observation médicale; Mise à disposition du personnel médical; Visite annuelle, Médecine du travail et pathologies professionnelles; Expertise médico-légale; Formation du personnel; Participation aux activités de santé publique; Recherche médicale opérationnelle.

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM;
Gérant: Monsieur DJAMBOU NGANGA Gilles Charlemagne;
RCCM: CG-PNR-01-2021-B13-00006 du 06 Janvier 2021.

Pour insertion légale,
Maître Léole Marcelle KOMBO.

Maître Léole Marcelle KOMBO
Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE
SOCIETE TEAMWORK SERVICES

Société à Responsabilité Limitée au capital de F. CFA: 1.000.000.
Siège social: Avenue Moe Katt Matou, en face Ex-CCF, Rond-Point Kassaï, Pointe-Noire, République du Congo.
RCCM: CG/PNR/01-2020-B12-00155

CESSION DE PARTS SOCIALES

Suivant actes reçus par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 17 Décembre 2020, enregistrés à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 04 Janvier 2021, sous le folio 001/9 NO 009, les associés de la société TEAMWORK SERVICES ont constaté et approuvé les cessions de parts intervenues entre certains associés en date du 17 Décembre 2020.

Dépôt légal: Greffe du Tribunal de Commerce sous les dépôts n°CG-PNR-01-2021-D-00001 et CG-PNR-01-2021-D-00002 du 06 Janvier 2021.

Pour insertion légale,

Maître Léole Marcelle KOMBO.

NECROLOGIE

Prosper Louvila, Henriette Mounzenze, Bernadette Hombessa, Anselme Mouampa, Benoît Nkoualou Pepa; la famille Louvila ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de Jean-Louis KABIKISSA survenu le 2 janvier 2021, à 17h40, à l'hôpital de Makélékélé, suite à une courte maladie.
Ancien joueur de Télésport et des Diables-Rouges.
L'inhumation a lieu ce mercredi 20 janvier.

Que son âme repose en paix!

Avis de sollicitation d'aide

Dans la perspective de la publication du livre *«Mon amour pour le SBB»*, en chantier aux éditions LMI à Pointe-Noire, Equateur Denis Nguimbi, auteur du livre, sollicite l'aide de toute personne aimant l'orchestre SBB.
«Mon amour pour le SBB» est un ouvrage qui a pour préfacier le musicologue Freddy Kébano. L'auteur y retrace l'itinéraire parcouru par l'international orchestre populaire Super Boboto de Brazzaville (SBB), la biographie des artistes-musiciens qui y ont évolué, ainsi que les œuvres produites, éditées ou non pendant dix-sept ans d'existence de cet ensemble musical né des cendres de l'orchestre Tembo, le 27 avril 1968, au bar-dancing Faignond, à Poto-Poto (Brazzaville).

Toute personne qui désire avoir toutes les chansons produites par le SBB sur clé USB peut appeler au n° 05 537 56 13.

PRESIDENTIELLE 2021

Bonaventure Mbaya, candidat!

Encore un! Bonaventure Mbaya, président de la Convergence Citoyenne, parti membre de la Fédération de l'opposition congolaise, a officiellement annoncé sa candidature à l'élection présidentielle de mars prochain. Il C'était au cours de la conférence de presse qu'il a organisée le vendredi 15 janvier dernier au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville.

Bonaventure Mbaya

La candidature de Bonaventure Mbaya a été initiée par son parti, la Convergence Citoyenne, et le groupement politique, l'Alliance social-démocrate du Congo. Il s'est présenté comme le candidat de l'espoir. Pour lui, *«l'insouciance, l'égoïsme et l'irresponsabilité d'une catégorie d'hommes politiques incapables de transcender leurs contentieux de personnes, ont fini par faire basculer, dans les violences, les incertitudes et le doute le pays».*

Dans leur désespoir et leur désarroi, a-t-il poursuivi, *«les Congolais recherchent aujourd'hui les voies du salut pour le pays».* Il a estimé qu'il faut, pour cela, renouer avec la culture et les traditions congolaises de paix, de réconciliation et de concorde nationale. *«Ceci n'est passible qu'à travers un effort collectif qui est demandé à l'ensemble des Congolais pour qu'ils traduisent en réalités concrètes, l'ambition et le courage de s'engager résolument pour le changement et la rupture, par rapport au passé douloureux»,* a dit Bonaventure Mbaya qui a lancé trois défis majeurs à relever pour redresser le pays, une fois élu.

«Le défi de la stabilité politique qui passe par une maîtrise de nos Forces armées ou de la Force publique; le défi de la démocratie et de la réconciliation nationale qui passe par le règlement des contentieux qui minent la paix, l'unité et la concorde nationale et le défi économique pour le bien-être social des Congolais».

Face à ces défis à relever, Bonaventure Mbaya a dévoilé son projet politique, qui s'articule autour de quatre axes: la paix et la réconciliation nationale; l'économie sociale de marché; le partage du pouvoir par la décentralisation; une Constitution républicaine qui garantit les libertés politiques et restitue au peuple sa souveraineté.

Le président de la Convergence Citoyenne a justifié sa candidature. *«Pour relever les défis du changement et de la rupture d'avec la gouvernance actuelle, afin de refonder notre avenir commun dans le cadre d'une nation réconciliée. Je me porte candidat pour répondre à l'appel au service, émanant des cris et pleurs des femmes, des mères, des femmes épouses et des femmes jeunes affamées,…Je me porte candidat pour répondre aux angoissés et aux pleurs de femmes mères ou épouses, tenant dans leurs bras un bébé ou un mari mourant, sans espoir de pouvoir le faire soigner…; je suis candidat pour répondre aux inquiétudes des étudiants, des jeunes sans formation et qui recherchent un emploi; je suis candidat pour soulager les paysans des zones détruites par les guerres asymétriques et rassurer les parents inquiets de la conduite et de l'éducation de leurs enfants; ma candidature, c'est aussi un espoir de répondre aux cris et aux regards des retraités fatigués et désespérés des va-et-vient, de longues années de pensions de retraite impayées et jamais décristallisées ou revalorisées; une réponse aux diplômés sans emplois et sans spéculation; un espoir de réponse aux enseignants songeurs, dubitatifs et découragés»*, a-t-il indiqué.

Mais il pose des préalables: cette candidature ne sera confirmée que si les conditions de transparence et d'équité sont réunies, notamment la refonte du fichier électoral à travers un recensement administratif spécial; la mise en place d'une Commission électorale nationale indépendante véritablement indépendante; la création et les émissions de cartes d'électeurs biométriques; la participation des délégués des candidats à l'opération de compilation des résultats, etc.

Conscient du fait que le Caïman tire sa force de sa queue, Bonaventure Mbaya dit compter sur l'ensemble des Congolais qui l'appuieront et le soutiendront dans sa conquête du pouvoir.

Il a salué tous les candidats déclarés ou non. *«Je m'attends à ce que des projets de société, des programmes et des professions de foi électorales soient débattus, critiqués, entre les candidats, dans le but d'éclairer le peuple et ses choix. J'affirme ma disponibilité à répondre présent à tout rendez-vous de débat entre candidats, sur ce sujet»,* a-t-il conclu.

KAUD

PRESIDENTIELLE 2021

Claudine Munari ne sera pas candidate

A la faveur de la cérémonie de présentation des vœux à la presse, le 16 janvier dernier au siège de l'ACERAC à Brazzaville, la présidente du MUST, Claudine Munari, a indiqué qu'elle ne sera pas candidate à l'élection présidentielle de mars prochain estimant que les résultats sont, selon elle, «déjà connus d'avance».

Claudine Munari

Dans un message rendu publique, les cadres et militants du MUST reconnaissent en leur présidente, son courage politique et la lucidité de son combat. Mais Claudine Munari a annoncé son retrait du Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique (FROCAD) et la Fédération de l'opposition congolaise. *«Nous recentrons nos efforts sur notre parti comme fer de lance de la lutte politique. Notre peuple a besoin d'associations et de partis politiques qui concourent à éclairer son chemin et à la formation de ses suffrages. Le MUST prendra toutes ses responsabilités dans ce défi majeur»,* a-t-elle indiqué.

Elle a rappelé que les convictions exprimées autrefois aux noms respectifs du FROCAD et de la Fédération *«demeurent».*

Pour la présidente du MUST, son parti n'accepte pas et n'acceptera pas que des Congolais soient détenus pour avoir exercé leur droit constitutionnel de participer à une élection, fût-elle présidentielle. *«La République ne peut pas s'accommoder de prisonniers politiques ou de prisonniers d'opinion. Il y a encore des prisonniers politiques dans notre pays. Pour ne citer qu'eux, le général Jean Marie Michel Mokoko et André Okombi Salissa sont des prisonniers politiques. Nous le déclarons sans ambages et nous réclamons leur libération»,* a déclaré Claudine Munari.

La présidente du MUST a, par ailleurs, réitéré que le MUST n'acceptera pas que les affaires de l'Etat soient gérées en dehors de toute orthodoxie applicable dans des matières spécifiques, comme l'adjudication des marchés publics, le recrutement des fonctionnaires et la nomination des responsables des organismes publics ou des entités collectives.

Elle a aussi soutenu qu'une révision spéciale des listes électorales n'est pas et ne peut tenir lieu de recensement général de la population. *«L'importance capitale que revêt l'élection présidentielle dans notre système institutionnel ne permet pas de tirer des allégresses d'une telle confusion. Le MUST a par ma voix, signalé à la concertation politique de Madingou, les dangers de ce type de procédé. Par le passé, nous avions indiqué que la meilleure façon de résoudre les problèmes, c'est de les éviter»*, a-t-elle précisé.

Claudine Munari demande par ailleurs la demande du report de l'élection présidentielle. *«L'élection présidentielle n'est pas seulement l'occasion pour certains de solliciter les suffrages de leurs compatriotes, c'est aussi le moment pour ces derniers d'effectuer un choix. Nous le savons, le dernier recensement de la population, effectué dans notre pays remonte à l'année 2007. Ceci induit que certains de nos compatriotes qui ne sont plus de ce monde figurent encore sur les listes électorales, tandis que de nombreuses jeunes personnes ayant franchi l'âge de voter ne sont pas inscrites sur les listes électorales. Accepter que l'élection présidentielle à venir se tienne dans ces conditions reviendrait à se porter solidaire d'une amputation du droit constitutionnel de nos compatriotes de participer à la délibération sur le destin national. Un tel choix serait contraire à ce qui fonde notre lutte politique»*: *«je ne peux pas participer à une élection où les résultats sont déjà connus d'avance»*, a-t-elle conclu.

Pascal Azad DOKO

Editorial

Des élections en Afrique Centrale

En Centrafrique, la victoire du Président Faustin Archange Touadéra a été confirmée par la Cour Constitutionnelle. Avec un peu plus de 53% de voix, mais sur seulement 35% des ayants-droit au vote, cette victoire a été entérinée par la communauté internationale. Certains des opposants -une première en Afrique Centrale – se sont même inclinés devant le vainqueur. Tout serait normal et ordinaire si les élections du 27 décembre (présidentielle et législatives) ne s'étaient pas tenues dans un pays dont la plus grande portion est aux mains de rebelles.

C'est l'Afrique Centrale !

Nous sommes en effet la région du Continent où aucun scrutin n'a lieu sans contestation des résultats. Chez nous, même les opposants qui décident allègrement d'aller au vote et de satisfaire à toutes les conditions de la loi électorale, s'avisent la veille de la proclamation du verdict final que tout n'était que fraude. Que, puisqu'ils n'ont pas obtenu les 110% promis par les oracles, le vainqueur est forcément contestable. Même par les armes…

Les élections centrafricaines se sont tenues dans un contexte de fortes tensions, entretenues par les rebelles qui ont appelé au boycott et exercé toutes les pressions de violences possibles pour y arriver. Mais ce sont des rebelles d'Afrique Centrale. Ils n'ont pas de cause précise à défendre, violentent même les parents qu'ils disent vouloir protéger, saccagent et empêchent de voter, mais contestent tout de même les résultats du vote qu'ils ont tout fait pour empêcher !

La République Centrafricaine avait pourtant tout pour assurer un processus démocratique régulier. Mais nous sommes en Afrique Centrale où, même intégrés dans le Gouvernement à la capitale, les rebelles continuent de mener leurs petites affaires d'assassinat et de terreur dans l'arrière-pays. Les gouvernements d'union tiennent ce que tient l'encre sur une feuille d'accord qui sèche avant d'être emportée par le vent de nos fantaisies.

Nous sommes dans cette Afrique Centrale où, même demandant pardon à genoux pour les crimes de sang perpétrés par le passé, un ancien Président de la République se remet à soutenir les contestataires violents tout en proclamant qu'il n'est pas à la tête de tout ou partie des rebelles qui mettent le pays à feu et à sang. Nous sommes une région où les démocraties ne bougent pas. Elles y sont figées et cosmétiques.

Depuis l'avènement des multipartismes, les partis politiques y sont dynamiques à la veille des échéances électorales et amorphes ensuite. Les majorités sont immuables. En Centrafrique, il y aura des vainqueurs, puis un gouvernement d'union ou de large entente. Puis rien. La routine mortifère et sclérosante comme partout au cœur de l'Afrique. Nous disons *«démocratie»* comme d'autres rêvent d'aller sur mars.

Albert S. MIANZOUKOUTA

PRESIDENTIELLE 2021

Candidat, Mabio Mavoungou Zinga propose de gérer le Congo autrement

Mabio Mavoungou Zinga est candidat à l'élection présidentielle de mars 2021. L'annonce solennelle de cette candidature a eu lieu le 16 janvier 2021 à l'hôtel Elaïs de Pointe-Noire lors de la première conférence militante de Alliance, son parti politique. La sortie publique de cette nouvelle formation vient modifier le paysage des forces politiques nationales, notamment à Pointe-Noire et dans le Kouilou. *«Gérons le Congo autrement»*, a martelé le président de Alliance.

Mabio Mavoungou Zinga

Porté sur les fonts baptismaux à peine le 23 août 2020, le parti politique «Alliance» n'a point eu besoin d'une longue existence pour marquer de son empreinte la scène politique nationale. Cette formation politique a annoncé sa participation aux différentes échéances électorales, notamment la candidature de son président Mabio Mavoungou Zinga, à l'élection présidentielle de mars 2021.

L'annonce de cette candidature a été accueillie par une grande clameur de la part de nombreux militants venus assister à cette première conférence militante, aux côtés de 70 délégués des fédérations des 12 départements du Congo. Des représentants de plusieurs partis politiques invités y étaient présents.

La candidature de Mabio Mavoungou Zinga à l'élection présidentielle n'est-elle pas prématurée? N'est-ce pas perdu d'avance? De nombreux observateurs le disent. L'intéressé s'en est expliqué en disant qu'il faut y aller pour plusieurs raisons: *«Tout d'abord d'un point de vue du droit, et conformément à l'article 57 de la Constitution du 25 octobre 2015, on crée un parti politique pour la conquête et la gestion pacifique du pouvoir autour d'un projet de société. Si nous refusons d'y aller, par quel autre moyen légitime et pacifique irons-nous à la conquête pacifique du pouvoir, sachant indéniablement que le coup d'état n'est pas inscrit dans notre ADN politique? Ensuite parce que celui qui combat peut perdre, tandis que celui qui ne combat pas à dejà perdu. Dans le même ordre d'idées, on peut aussi dire que si Mokoko et Okombi avaient pratiqué la politique de la chaise vide, comment auraient-ils pu créer ce contentieux électoral socialement ravageur, politiquement incorrect et humainement incompréhensible?...Allons-y, sans se bercer d'illusions et sans servir de mutuelle d'accompagnement aux autre».* Même si les résultats sont connus d'avance, a expliqué Zinga Mabio. Alliance participera aussi aux élections législatives, locales et sénatoriales.

Au-delà de l'annonce de sa candidature, on retiendra que le président de Alliance a bâti son allocution sur les trois piliers qui constituent la base programmatique et existentielle du Congo, à savoir: l'unité, le travail et le progrès. Autrement dit la devise nationale. Mabio Mavoungou Zinga a comme qui dirait dressé un état de la Nation peu reluisant; plutôt sévère mais juste dirait-on, invitant ainsi son auditoire à gérer le Congo autrement.

A propos de l'Unité nationale, le Président de l'Alliance a dit que le tribalisme ou l'ethnocentrisme sont devenus les plus grands dangers que court notre pays, car donnant des privilèges exorbitants à l'idiocratie au détriment de la méritocratie.

Il a invité tous ceux qui sont déçus par les nombreuses vicissitudes et étroitesses liées à ce fléau à le rejoindre. *«Nous allons ensemble et dans la paix, au-delà de nos convictions diverses et dans l'intérêt supérieur de notre pays, sans compromission aucune, resserrer nos liens, trouver les ressorts pour nous entendre : c'est cela l'Alliance».*

En ce qui concerne le travail, ce second pilier primordial sur lequel se dresse le Congo, il estime qu'il n'est que pour une minorité. Seul un jeune sur quatre travaille. Les Congolais nés ces vingt-cinq dernières années constituent un peuple de chômeurs, amis du vice. *«Nous sommes devenus la république des chômeurs…Pointe-Noire paie un lourd tribut avec la fermétureде plus de 170 entreprises, soit une chute de 52% de l'activité pour 176.000 emplois directs et indirects supprimés. Il en est de même pour Brazzaville, Dolisie, Ouesso, Nkayi et Oyo»*, dixit Zinga Mabio.

Pour le Progrès, le troisième pilier de la République, Zinga Mabio est sans ambiguïté sur la question: dès lors qu'il n'y a pas unité et travail, il n'y a point de progrès. La somme de toutes les faiblesses ne pouvant constituer une force ou un progrès. Alors, il faut gérer le Congo autrement, a encore dit Zinga Mabio.

Par ailleurs, la question que se posent les nombreux observateurs est celle de savoir si Alliance pourrait s'imposer comme une véritable force politique nationale? C'est en tout cas l'ambition de Zinga Mabio et son équipe qui y travaillent. On sait que Alliance a sa base à Pointe-Noire et dans le Kouilou. Zinga Mabio, son président, est l'un des anciens tenors du RDPS. Un dissident (?) qui a conservé sa popularité dans le milieu jeune de ce parti, et qui pourrait se servir de sa popularité pour mobiliser davantage.

Jean BANZOUZI MALONGA

PRESIDENTIELLE 2021

La Fédération de l'opposition congolaise se prononcera sur sa participation ou non

Dans une conférence de presse qu'elle a animée mercredi 6 janvier dernier à Brazzaville, la Fédération de l'opposition congolaise que dirige actuellement Clément Miérassa, président du Parti Social-Démocrate Congolais (PSDC) membre de la plateforme FROCAD, a fait savoir qu'elle se prononcera sur sa participation ou non à l'élection présidentielle de mars 2021 après la troisième convention de janvier.

Clément Miérassa

Principal orateur, Clément Miérassa avait à ses côtés Michel Mampouya, Bonaventure Mbaya, Jacques Banangadzala et Jean-Baptiste Bouboutou Bemba, tous membres de la Fédération de l'opposition congolaise.

Il a rendu hommage aux deux anciens présidents de la République décédés en France: Pascal Lissouba et Jacques Joachim Yombi-Opango.

Parlant de la situation générale du pays, le conférencier a indiqué que le Congo n'a jamais connu un tel effondrement. *«Sur le plan politique, la violation des dispositions constitutionnelles et réglementaires est devenue la règle de gestion. Le non exercice du jeu démocratique s'est érigé en système de gestion de la cité. La propagande médiatique naguère révolue, a refait surface au sein des médias publics. Le pillage des richesses nationales s'amplifie chaque jour davantage. Les systèmes éducatifs et sanitaire sont totalement délabrés et désarticulés. L'économie nationale s'est effondrée; la pauvreté et la misère sociale ont atteint un niveau de paupérisation généralisée. La force publique a cessé d'être républicaine et au service du peuple; les villes et les routes sont dans une dégradation prononcée; l'électricité et l'eau sont devenues des denrées rares»*, a-t-il déploré.

Commentant le discours sur l'état de la Nation du chef de l'Etat, il a estimé que celui-ci, s'est livré à un exercice d'autosatisfaction, *«en totale contradiction avec la situation du pays». «Peut-on vraiment parler des normes constitutionnelles et réglementaires dans la position d'un président de la République, en même temps président du comité central du Parti congolais du travail (PCT)? Avec des autorités dont le patrimoine n'est pas déclaré? Avec des partis politiques inexistants sur l'ensemble du territoire national, mais déclarés conformes à la loi?»*, a-t-il interrogé.

S'agissant de l'élection présidentielle de 2021, l'orateur pense que les conditions d'une élection crédible, transparente et apaisée ne sont pas réunies. Il a déploré le fait que les membres de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI) soient reconduits dans son entièreté. *«Le corps électoral toujours contesté parce que non fiable, va servir à nouveau de matrice. En fait, toutes les conditions sont ainsi réunies pour une élection non crédible, non transparente, non apaisée»*, a-t-il déclaré. Dans ces conditions, a-t-il dit, *«est-ce qu'il est raisonnable et responsable pour la Fédération de l'opposition de participer à cette élection?. La réponse à cette question sera donnée à la troisième convention de notre regroupement politique qui se tiendra courant ce mois de janvier»*, a-t-il indiqué.

Pascal Azad DOKO

PRESIDENTIELLE 2021

Anguios Nganguia Engambé annonce des primaires pour le 22 janvier

Le président du Parti pour l'action de la République (PAR), situé à l'opposition politique, Anguios Nganguia Engambé, a animé le 5 janvier dernier à Brazzaville, un déjeuner de presse. Il a annoncé l'organisation des primaires par son parti le 22 janvier prochain pour choisir son candidat à l'élection présidentielle de mars 2021. Une tradition pour cette formation politique.

Anguois Nganguia Engambé

Tout porte à croire que le président du PAR est déjà dans sa veste de candidat. Très rassurant, lorsqu'il répondait à la question de savoir si son parti le désignerait comme candidat et quel sera son programme de société, il a affirmé: *«Mon projet s'intitule: le moment est venu pour gouverner ensemble».* Pourquoi? Parce qu'en politique, a-t-il justifié, *«on ne peut pas prétendre gagner seul, surtout lorsqu'on est membre d'une coalition ou d'une plateforme politique. Il faut créer une synergie. L'apport de chacun est très important».*

Il a promis de mener une lutte sans merci contre la corruption, l'impunité et les antivaleurs. *«Les partis politiques doivent avoir l'esprit d'innovation. Le monde évolue, nous devons évoluer avec le monde».*

Faisant l'analyse politique du Congo, il a soutenu que le pays va mal. *«La pandémie à coronavirus est venue ajouter ou aggraver le mal du Congo. J'ai maintes fois donné des points de vue, et fait des propositions concrètes. J'ai tout proposé au Gouvernement».*

S'agissant de l'opération de révision des listes électorales, le président du PAR pense que c'est un processus administratif normal. Il a néanmoins déploré la composition de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI) qui, selon lui, n'est pas équitable. *«On a reconduit les mêmes membres qui ont supervisé le scrutin présidentiel de 2016. Pire encore, le président de la CNEI, Henri Bouka, est en même temps président de la Cour Suprême. Donc, juge et partie. On ne va pas (aller aux élections) avec cette CNEI. Je préfère qu'on laisse le ministère de l'Intérieur organiser les élections, comme cela se passe dans certains pays»,* a-t-il suggéré.

P.A. D.

FORCES ARMEES CONGOLAISES

Les troupes appelées à être à la hauteur de la tâche lors du scrutin présidentiel

A l'occasion de la cérémonie de port d'insignes de grades comptant pour le premier trimestre de l'année 2021 qui s'est déroulée le 12 janvier dernier, au Stade D'Ornano, à Brazzaville, le Chef d'Etat-major général des FAC, coordonnateur du Groupe d'anticipation stratégique (GAS), le général de division Guy-Blanchard Okoï, a appelé les troupes à être à la hauteur de la tâche lors du scrutin présidentiel de mars prochain.

«Les militaires devraient voter par anticipation et sécuriser l'élection prévue au premier trimestre de cette année. Comme l'a souligné le Chef suprême des armées, l'échéance électorale doit se dérouler dans la paix et la sécurité. Notre challenge est là. A tous, toujours et encore, la discipline sera exigée», a martelé le général Okoï.

Il a pour cela donné des directives appropriées, en invitant les troupes à accomplir leur devoir pour l'intérêt supérieur de la Nation et du peuple congolais.

Plus de deux-cents officiers supérieurs et sous-officiers des armées de l'air, de terre, de la marine, ainsi que de bien d'autres de la Zone militaire de défense n°9-Brazzaville ont été promus à titre définitif. Ils ont été exhortés par le Chef d'Etat-major général à s'approprier du prochain statut général des militaires et gendarmes initié par le ministère de la Défense nationale.

Une vue des militaires promus

Le chef d'Etat-Major général a souligné que le projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi électorale n° 9-2001 du 10 décembre 2001, qui inclut le vote par anticipation des agents de la Force publique connaîtra son application lors de la présidentielle de mars prochain:

APM

ECONOMIE

Un Fonds d'accompagnement des PME désormais opérationnel

Le Premier ministre Clément Mouamba a procédé mardi 12 janvier 2021, à Brazzaville, au lancement du Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (FIGA) des très petites, moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel. Trois membres du gouvernement, dont Mme Yvonne Adélaïde Mougany, ministre des petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel étaient présents.

Le Premier ministre coupant le ruban symbolique

Le directeur général du FIGA, M. Armel Fridelin Mbouloukoué, a indiqué que ce fonds a été mis en place pour que le FIGA joue pleinement son rôle dans la structuration du secteur privé dont les très petites, petites et moyennes entreprises et les unités artisanales qui sont des maillons essentiels dans la production des richesses et la création d'emplois. Le Président de la République a initié ce projet pour lutter contre la pauvreté en milieu jeune. Ainsi, le FIGA est au cœur du dispositif de l'écosystème qui a été mis en place par le ministère de tutelle, avec l'appui technique et financier des partenaires belges de la Belgian Bankers Academy (B.B.A). Créé par la loi n°23 du 5 juillet 2019, le FGA est bien aujourd'hui une réalité, qui va se mettre au service des porteurs de projets et des chefs d'entreprises. Il est placé sous la tutelle du ministère des PME et facilite l'accès aux services financiers et non financiers.

Le FIGA est doté d'un fonds initial dont le montant est fixé à 15 milliards de Francs Cfa conjointement par le ministère de tutelle et le ministère chargé des finances. Il a pour mission de soutenir les projets de création d'entreprises et de l'artisanat dans le montage des dossiers financiers, en particulier, les plans d'affaires; garantir les crédits d'investissements consentis par les établissements bancaires et de crédits aux PME; négocier et nouer des partenariats avec tout organisme intervenant dans l'appui à la création et au développement des entreprises et de l'artisanat etc…

Il a pour vocation d'intervenir à travers l'impulsion qui a pour objectif de soutenir les porteurs de projets confrontés à diverses difficultés dans l'élaboration de leurs business plans; la garantie pour contribuer à la résolution de la problématique d'accès aux financements et l'accompagnement pour pallier les difficultés de développement des bénéficiaires. Les ressources du FIGA proviennent de la subvention de l'Etat, des produits de ses prestations, des financements des partenaires, des dons et legs.

Mme Yvonne Adélaïde Mougany, après avoir remercié le Président de la République pour son impulsion et pour avoir mis sur pied ce projet, s'est dite satisfaite. «L'économie congolaise a besoin d'entreprises et, donc, il faut rendre opérationnel le FIGA au profit des très petites, petites moyennes entreprises, des artisans et autres travailleurs indépendants. Le Président de la République vient de signer la loi de finances exercice 2021 qui accorde plusieurs mesures d'encouragement à l'entrepreneuriat. En substance, elles comprennent, sous réserve de remplir certaines conditions, la gratuité des formalités, l'exonération totale sur deux ans de l'impôt sur les sociétés et la taxe spéciale sur les sociétés, de l'impôt global forfaitaire ainsi que des droits de patente. Il est prévu des abattements pour trois exercices successifs en faveur des entreprises nouvelles, créées, déclarées, à l'Agence congolaise pour la création des entreprises et suivies par les centres de gestion agréés et les incubateurs d'entreprises. Une reconnaissance à l'endroit de Mme Sabine Laruelle, actuellement présidente du Sénat belge, assumant alors la charge de ministre des Classes moyennes, de l'agriculture, des indépendants, de l'économie et de la politique scientifique, qui avait accepté de faire financer par la coopération belge la toute première étude de faisabilité réalisée par la Belgian Bankers Academy en 2008», a souligné Mme Yvonne Adélaïde Mougany.

A noter que le siège du FIGA est situé en face de la direction générale de la Banque Sino congolaise pour l'Afrique (BSCA), au centre-ville, à Brazzaville.

Pascal BIOZI KIMINOU

SECURITE PRESIDENTIELLE

Serges Oboa appelle à la loyauté

Une cérémonie de port d'insignes de grades au titre du premier trimestre de cette année aux 192 militaires promus aux échelons supérieurs dans les unités opérationnelles de la présidence de la République (Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) et Garde républicaine) a eu lieu mardi 12 janvier 2021 à l'esplanade du Complexe sportif de Kintélé. Sous le patronage du colonel Serges Oboa, conseiller spécial du Président de la République et directeur général de la sécurité présidentielle qui a instruit les promus et l'ensemble des unités opérationnelles à améliorer la qualité de leur travail en faveur de la stabilité des institutions du pays. C'était en présence du colonel Gervais Akouangué, commandant de la Garde républicaine.

Le colonel Serges Oboa faisant la revue des troupes

Le colonel Oboa a rappelé aux personnels que *«dans quelques jours nous allons aux côtés d'autres composantes de la Force publique, faire en sorte que l'élection présidentielle se déroule dans le calme et dans la paix. Voilà pourquoi je rappelle à tout le personnel l'engagement de loyauté, de fidélité, de disponibilité au Président de la République et aux institutions constitutionnelles».*

Présentant ses vœux à l'ensemble des agents et félicitant les nouveaux promus, le directeur général de la sécurité présidentielle a aussi exhorté ceux qui n'ont pas été promus à redoubler d'efforts en étant pleinement conscients de leur serment, de leur engagement à servir la République.

Au titre du premier trimestre 2021, il y a eu 192 promus au nombre desquels 25 officiers supérieurs, 26 officiers subalternes, 141 sous-officiers qui ont porté leurs insignes de grades. L'échantillon de 30 promus choisis pour la circonstance a procédé au port de grades par eux-mêmes, contrairement au rituel habituel d'avant la pandémie, qui voudrait que les plus hauts gradés les leur fassent porter. La distanciation physique, l'une des mesures barrières dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, a modifié la formule.

Promu colonel, Formel Toli Idamou, commandant du premier bataillon de la Garde républicaine a estimé que l''avancement à un grade est un *«engagement renouvelé pour la confiance du commandement qui a été aussi renouvelée en notre présence. Le directeur général de la sécurité présidentielle venait de nous donner une instruction formelle parce que 2021 est une année particulière pour les troupes opérationnelles de la présidence de la République. C'est donc pour nous, un engagement pour améliorer la qualité de nos services, de nos commandements pour mieux répondre aux besoins opérationnels qui approchent»,* a-t-il dit.

A.P. MASSAMBA

Coup d'oeil en biais

Interpellée par la Police, une femme s'effondre dans un commissariat et meurt

Parfois, il arrive que, dans leurs missions de sécurité, les agents de la Force publique soit au centre bien malgré eux d'un drame. C'est ce qui s'est passé dimanche 17 janvier 2021 au commissariat de police du quartier L'ombre, à Mfilou-Ngamaba, le septième arrondissement de Brazzaville. Une femme vendeuse d'un âge avancé a été interpellée avec trois autres personnes, aux heures du couvre-feu, et placée en garde à vue dans ce commissariat. Quelque temps après, elle a senti un malaise et s'est effondrée. Conduite dans un cabinet médical puis au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B), on a fait le constat de son décès.

La contestation en musique

Ras-le-bol des journées sans eau potable et des soirées dans le noir. Pour faire passer ce message, l'artiste congolais Young Ace Wayé s'est fait le porte-voix des mécontents en mettant la colère en musique. Imitant un des thèmes des Beatles, le chanteur a lancé un clip, Mbok'oyo, dénonçant entre autres l'incurie des pouvoirs publics. *« Mais finalement, qu'est-ce qu'il se passe : Oyo mboka nini, courant ti courant té, mayi ti mayi té, ébélé ya ba diplôme to sala té. On est serré comme dans le Mal à l'aise… »*, chante-t-il. Clairement, il dit que le peuple est fatigué de souffrir, d'être dans les ténèbres, de manquer d'eau potable et d'emploi ; qu'il en a marre des paroles, qu'il veut des solutions, etc.

COVID-19 : des statistiques inquiétantes

Le virus continue de gagner du terrain au Congo. Le présentateur du bulletin épidémiologique de la COVID-19 a indiqué vendredi 15 janvier dernier qu'après le pic de juillet et août 2020, on a recensé *«entre septembre et novembre dernier, chaque mois, 500 nouveaux cas de contamination à la COVID-19.» Et qu'en «décembre dernier 1224 cas ont été notifiés, et au* cours deux premières semaines de janvier 2021 déjà 576 cas de COVID, soit une moyenne de 41 nouvelles contaminations par jour». *«Le Congo est entré dans la deuxième vague de l'épidémie. Le relâchement des gestes barrières est une des raisons de la situation »*, a alors alerté l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la semaine dernière.

Communication : La LCDE sur la défensive

La Congolaise des eaux (LCDE) est sur la défensive, contre les attaques dont elle se dit victime sur les réseaux sociaux concernant la qualité de l'eau produite par ses usines de traitement. Dimanche dernier encore, l'opérateur ayant le monopole de la distribution de l'eau, s'est fendu d'un communiqué largement diffusé par Télé-Congo récusant les plaintes des populations concernant la couleur jaunâtre de l'eau sortant des robinets dans certains quartiers de la capitale. La société en appelle pourtant à la collaboration des abonnés, afin de signaler les manquements de son service et de sa couverture sur l'ensemble du territoire qui, de l'avis de tous, est insuffisante.

L'érosion menace de couper le chemin de fer à Mbimi

La voie ferrée est menacée sérieusement par une érosion au quartier Mbimi, à Mfilou-Ngamaba, le septième arrondissement de Brazzaville. Cette érosion avance inexorablement sous le regard impuissant des responsables du Chemin de fer Congo océan (CFCO), l'entreprise qui exploite ce réseau. Il y a quelques jours encore, aucune réaction de leur part pour pouvoir arrêter sa progression. Or, si rien n'est fait, le pire pourrait arriver quand les pluies vont recommencer de tomber sur la capitale. Il faudra bien trouver une solution!

Exploitation sauvage de la forêt niarienne

La forêt est l'une des richesses du département du Niari, depuis la colonisation. Mais son exploitation sauvage risque, à la longue, de provoquer la désertification des zones forestières. Heureusement, il arrive que les agents de l'Economie forestière ne ferment pas les deux yeux et sévissent contre ceux qui dépècent cette forêt. Ainsi, une cargaison de planches illégalement sciées dans les forêts du Mayombe a été saisie cette semaine à Dolisie auprès des commerçants véreux protégés curieusement par des agents de la Force publique. Il s'agit de planches provenant des forêts de Mossendjo, Moutamba et Mont-Bello. Ce bois, plus de 10 m3 en tout, sera vendu aux enchères selon les procédures indiquées par les textes en vigueur, ou distribué aux écoles de formation. On l'espère !

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

MINISTÈRE DES HYDROCARBURES

La moyenne des prix fixée à 43,7 dollars par baril

Avec l'appui financier de la société Africa oil and gaz corporation (AOGC), le ministère des Hydrocarbures a tenu du 14 au 15 janvier 2021 la réunion des prix du 4e trimestre 2020, sous la présidence de Pierre Oba, ministre des Mines et de la géologie, représentant Jean-Marc Thystère Tchicaya. Il en résulte qu'au quatrième trimestre 2020, la moyenne des prix fixes des hydrocarbures est de 43,7 dollars par baril, pour un différentiel moyen de -0,5 dollar par baril. La réunion a regroupé 14 sociétés de recherche et d'exploitation pétrolière installées au Congo parmi lesquelles: Total E&P Congo, Chevron, Eni Congo, la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), Kontinent Congo, etc. Les directeurs généraux ont apposé leur signature à côté de celle du ministre Pierre Oba.

Le ministre Pierre Oba et les directeurs des sociétés pétrolières

Les moyennes trimestrielles des prix fixées des hydrocarbures produits au Congo se présentent comme suit: Djéno-mélange 43,9, Nkossa blend 42,6, Yombo 47,5; Nkossa butane 37,6; Nkossa propane 26,2. Les moyennes des différentiels des prix des bruts congolais, en dollars par baril sont les suivantes: Djéno-mélange 0,6; Nkossa Blend 1,3; Yombo 3,3 par rapport au brent daté; Nkossa butane 0,3 par rapport au butane north west Europe; Nkossa propane 2,1 par rapport au propane Mont Belvieu.
Le marché général du brent daté a été de 44,16 dollars par baril, en hausse de 1,21 dollars par baril. Le comportement général du brent daté a été influencé essentiellement par plusieurs facteurs: élections et victoire de Joe Biden aux USA; l'approche de l'ouragan Delta du golfe de Mexique; l'annonce de la distribution du vaccin contre la COVID-19; les tensions croissantes au Moyen-Orient; la grève des travailleurs du secteur pétrolier en Norvège; la prévision de l'OPEP+ de reporter sur trois mois l'augmentation de la production; l'accélération de la 2e vague de la COVID-19 notamment aux USA; les tensions entre les Etats-Unis et la Chine; l'augmentation rapide de la production Lybienne et le ralentissement des achats de pétrole brut en Chine.
L'économie mondiale est restée continuellement sous l'influence des politiques relatives à la gestion de la riposte à la COVID-19. Cette influence s'est traduite par les faits suivants: en zone euro, le taux de chômage était de 8,4% avec une inflation de -0,30% au quatrième trimestre; aux Etats-Unis, le taux de chômage a baissé et s'est établi à 6,7% en novembre. La reprise économique amorcée depuis le troisième trimestre est restée fragile; l'économie chinoise quant à elle, a réalisé sa plus forte amélioration. En effet, son indice PMI a atteint un niveau de 54.9.
Au quatrième trimestre 2020, la demande mondiale de pétrole brut est de 94,70 millions barils par jour contre 82,99 millions barils par jour au trimestre précédent, soit une augmentation de 1,8% et une diminution de 6,1% en glissement annuel. L'offre mondiale de pétrole s'est établie à 92,06 millions barils par jour contre 91,09 millions barils par jour au trimestre précédent, soit une augmentation de 1% et une diminution de 10,3% en glissement annuel. L'équilibre offre/demande revient à son niveau d'avant crise, et reste déficitaire de 2,65 millions barils par jour.
Dans les perspectives, le marché pétrolier au premier trimestre 2021 sera éventuellement influencé par les facteurs suivants: les effets du vaccin contre la COVID-19, les tensions géopolitiques; le niveau global de l'offre et de la demande et leur équilibre; les marges de raffinage, le niveau de la production Lybienne, de l'économie chinoise et sa demande de pétrole, des quantités de production OPEP et du stock mondiale de pétrole. Les analystes projettent un prix du baril du brent daté au-dessus de 50 dollars.
Le ministre Pierre Oba a rappelé que le premier semestre 2020 a été marqué par une chute sans précédent des cours de brut atteignant une valeur historique de 16 dollars le baril de brent. Le deuxième semestre a été couronné par une reprise graduelle de la consommation mondiale de brut et des produits raffinés qui a maintenu le cours moyen du brent au-delà de 40 dollars de baril. L'aube 2021, quant à lui, présente plutôt des signaux positifs avec les cours du pétrole affichant les prix du baril au-delà de 50 dollars américains, sommets plus atteints depuis le début de la pandémie.
A noter que la réunion des prix du 4e trimestre 2020 a précédé celle des experts, réunion au cours de laquelle, ils ont fait la revue des temps forts et points faibles, du marché national et international, dans le secteur des hydrocarbures.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Qui me répondra?

Comment soutenir et promouvoir la créativité des inventeurs et des opérateurs économiques au Congo?

J.M (Moukondo, Brazzaville)

IMPÔTS

Moderniser les sites de traitement et mieux contrôler la collecte

Dans le but d'accélérer le rythme de modernisation des services des impôts, Ludovic Ngatsé, ministre délégué au Budget, en présence de Ludovic Itoua, directeur général des impôts, a visité mardi 12 janvier 2021 quatre sites où seront implantés des mini hôtels des impôts: à Makélékélé, Mfilou et Talangaï. Il s'est assuré du démarrage effectif des travaux. Les bâtiments construits seront de deux niveaux (R+2) et comprendront le Trésor, les services des impôts et l'enregistrement des timbres, pour faciliter la décentralisation.

Ludovic Ngatsé s'assurant du démarrage des travaux

Démarrés en décembre dernier, ces travaux s'exécutent normalement par les sociétés BRCC pour le premier site à Makélékélé; BCC pour le deuxième site à Mfilou et Général des travaux et aménagements (GTA) à Talangaï pour le 3e site. Ils prendront fin en mai ou juin prochain. Dans chaque centre, il y aura une banque, pour que désormais les contribuables ne payent pas aux mains des fonctionnaires, mais directement à la banque. La centralisation au niveau du Trésor se fera aussi de la manière la plus aisée, a indiqué Ludovic Ngatsé. Les bâtiments seront livrés avec toutes les commodités: système d'information, réseau informatique, bureaux aux normes et banque. De n'importe où, le client peut payer ses impôts avec son compte bancaire. Mais 90% des contribuables sont des particuliers et des petits commerçants qui ne maîtrisent pas toutes ces technologies. Ils continueront à payer à l'agence des impôts qui aura en son sein une banque pour recevoir de l'argent et le mettre sur le compte de l'Etat.
Le ministre des Finances Calixte Nganongo, selon Ludovic Ngatsé, a entrepris depuis trois ans des travaux énormes de construction informatique, d'implémentation des logiciels comme le Système intégré de gestion des finances publiques (SIGFIP) et le e-tax. *«Ces logiciels fonctionnent aujourd'hui et tout cela ne pourra être réellement en pleine utilisation que si on a des services des impôts qui fonctionnent correctement. Ce que nous sommes en train de faire c'est de moderniser les sites de traitement d'information et de collecte d'impôts»*, a précisé Ludovic Ngatsé.
Dans la loi de finance signée par le président de la République le 31 décembre dernier, il y a beaucoup de facilités qui sont accordées aux entreprises, a soutenu le ministre délégué au Budget. *«Quand vous créer votre entreprise, vous avez la possibilité d'être exonérés pendant deux ans sans payer les impôts et les taxes, mais à condition de suivre les procédures qui sont prescrites par la loi de finance. Nous devons avoir des services des impôts qui soient aux normes et dignes du Congo du 21e siècle»*, a-t-il confié.
A noter que des mini hôtels d'impôts sont également en construction à Pointe-Noire, Nkayi, Sibiti et Oyo, et seront prêts dans un délai de cinq mois. A Ouesso, un grand centre est en construction et sera terminé dans six mois.

A.N'K-K

GOUVERNANCE FORESTIÈRE

Impliquer les populations riveraines

L'Observatoire congolais des droits de l'homme (ODCH) et la Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH) ont donné une conférence de presse lundi 21 décembre 2020 à Brazzaville, sur les contributions déterminées locales (CDL) ou nationales pour la réduction des émissions des gaz à effet de serre. Elle a été animée par Mme Nina Cynthia Kiyindou, chargée du programme ressources naturelles et des droits communautaires à l'OCDH et Christian Mounzéo, coordonnateur national de la RPDH, en présence de quelques responsables des ONG s'occupant des questions forestières.
Les animateurs de la conférence ont présenté la note des contributions de la société civile, qui est une analyse des contributions déterminées locales (CDL). L'évaluation faite selon les engagements pris par le Gouvernement dans le cadre de l'accord de Paris à la Cop 21, en 2015, montre qu'il y a eu des insuffisances dans l'application de ces CDL.

Christian Mounzéo

Les gouvernements du monde avaient pourtant pris l'engagement de réduire les émissions des gaz à effet de serre jusqu'à un certain niveau, pour qu'autour des années 2050 on commence à retrouver un équilibre normal du climat et qu'en 2100, on revienne à un niveau qui soit plus moins celui qu'était avant la révolution industrielle.
Chaque pays doit apporter sa contribution pour atteindre cet objectif. Au regard des défaillances du Congo, la société civile a produit un autre rapport pour corriger les insuffisances constatées. Les contributions doivent être des mesures concrètes, par exemple portant sur la réduction de la déforestation, les émissions qui sont dues au secteur du transport. Les acteurs de la société civile ont apporté leurs contributions et ils ont promis de veiller pour que ces contributions soient prises en compte dans le cadre de la révision des contributions déterminées locales ou au niveau national.
Il a été reconnu que jusque-là le Gouvernement est resté ouvert et réceptif aux contributions de la société civile sur la gouvernance forestière. Plusieurs échanges ont déjà eu lieu avec les services concernés de l'administration publique en charge de l'économie forestière. Mais parfois, les mesures sont prises au détriment des populations locales et des peuples autochtones vivant autour et même dans les forêts.
La société civile ne cesse de rappeler aux pouvoirs publics que les mesures ne seront efficaces que si elles prennent en compte les préoccupations, les exigences et les intérêts surtout de chaque partie prenante. S'il y a un côté lésé, celui-ci peut forcement se comporter de façon contraire aux mesures prises. C'est ainsi que la société civile exige du Gouvernement que les débats s'élargissent aux petites communautés: les populations locales et les peuples autochtones. La société civile s'engage à les accompagner.
Les contributions déterminées locales (CDL) contenues dans la note des contributions de la société civile constituent une feuille de route, qui est un travail d'analyse du lien entre les CDL et la gouvernance forestière dans le cadre de l'Accord de Paris. Le Gouvernement s'est engagé à réviser le processus de la CDL du Congo. Dans cette perspective, la société civile a tenu à souligner les priorités qui seront retenues dans les CDL 2020-2021.
Dans l'Accord de Paris, il est recommandé d'avoir un consensus autour de ces CDL dans chaque pays, afin que tout le monde impliqué dans les actions envisagées s'engage pleinement.

Philippe BANZ

RAPPORT DE LA RPDH SUR LE PROCESSUS REDD+

Sensibiliser l'opinion aux effets de la corruption

La Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH), avec son partenaire technique Transparency international (TI), a publié à la fin de l'année 2020 un rapport sur l'évaluation des risques de corruption dans le processus Redd+, grâce à l'appui multiforme de l'Agence française de développement (AFD). Les résultats de l'étude démontrent que plusieurs défis restent à relever en raison d'un phénomène de corruption qui sévit dans les administrations et presque dans tous les secteurs de l'économie.

Le Congo s'est engagé depuis 2008 dans le processus Redd+ (processus de réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation forestière), dont l'objectif est de contribuer à la lutte contre les changements climatiques, la pauvreté et asseoir les bases d'une économie verte. Actuellement, le pays se trouve dans la deuxième phase de ce processus Redd+ qui est la phase d'investissement.
Le rapport a permis de réaliser une description des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du processus et d'identifier les actions susceptibles de générer des pratiques de corruption, pouvant se produire en particulier lors de la phase de paiement. L'étude a aussi permis de mieux appréhender les risques potentiels de corruption dans le processus Redd+.
Le rapport conclue par l'adoption des stratégies vise à réduire le phénomène de corruption. Le RPDH a estimé que la corruption est un fléau qui pourrait impacter négativement le processus Redd+ au Congo dans la mesure où le pays considère ce processus comme un outil de développement économique et d'amélioration des conditions de vie des populations, d'où le besoin de renforcer les capacités des acteurs gouvernementaux, du secteur privé, de la société civile, des communautés locales et des populations autochtones, en matière de transparence, de redevabilité, d'intégrité et de gouvernance participative.
Plusieurs initiatives et stratégies sont élaborées par les organisations de la société civile locales et internationales afin d'améliorer la gouvernance publique et l'intégrité en matière de gestion des ressources naturelles en faveur des véritables bénéficiaires. Des défis et des perspectives restent à relever en matière de gouvernance forestière et climatique, afin de rendre de plus en plus participatif et inclusif le processus Redd+ à toutes les parties prenantes.
Des recommandations ont été formulées à l'endroit du Gouvernement, à la coordination nationale de la Redd+, au secteur privé, aux partenaires internationaux impliqués dans le financement de la Redd+ et à la société civile.
A noter que Transparency international est un mouvement de la société civile internationale dans la lutte contre la corruption et le renforcement de l'intégrité dans la gouvernance publique et privée. Son secrétariat est basé à Berlin, en Allemagne. La RPDH que dirige Christian Mouzéo, coordonnateur national, est le contact de ce mouvement au Congo, œuvrant en collaboration avec les pouvoirs publics, les organisations non gouvernementales internationales, la société civile nationale, le secteur privé et d'autres parties prenantes. Son but est de promouvoir et protéger les droits de l'homme, lutter contre la corruption et promouvoir la bonne gouvernance, ainsi que la transparence au Congo.

Ph. B.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Joe Biden s'installe à la Maison blanche

L'investiture du 46ème Président des Etats-Unis d'Amérique Joe Biden s'est déroulée mercredi 20 janvier 2021. C'est l'aboutissement d'un processus marqué par les tensions suscitées par son prédécesseur Donald Trump qui a jusqu'au bout contesté sa victoire. La prise de fonction du nouveau chef de l'Etat marque le retour aux affaires des démocrates, quatre ans après. Pour permettre le bon déroulement de la cérémonie, la sécurité a été lourdement renforcée tant autour de la Maison blanche qu'au Capitole, siège du Parlement américain à Washington.

Joe Biden

Le nouveau Président Joe Biden prend officiellement ses fonctions dans une atmosphère tendue qui a plongé l'Amérique dans une série de violences. Son prédécesseur Donald Trump ne voulant pas reconnaître sa défaite, a monté ses partisans contre le camp victorieux, en faisant valoir la thèse d'une *«large fraude»,* sans aucune preuve.

Pour la cérémonie d'investiture du nouveau chef de l'Etat, des dispositions sécuritaires lourdes ont été prises. Autour de la Maison blanche comme au niveau du siège du Parlement le Capitole, les forces de sécurité ont été largement déployées. Surtout, en tenant compte des actes de vandalisme perpétrés par les pro-Trump en ce lieu mythique du Capitole, le symbole de la démocratie américaine vieille de plus de 400 ans.

Comme beaucoup le soupçonnaient, Donald Trump ne devait pas assister à la cérémonie de prise de fonction de son successeur. Ces derniers jours, il a travaillé beaucoup et s'est notamment concentré sur son départ de la Maison blanche et sa *«sortie de l'histoire américaine»* comme le prédisent certains. En quatre ans, il s'est révélé comme le dirigeant américain dont le règne a considérablement polarisé son peuple et sa nation.

Dans la diplomatie et même la politique extérieure, il a pris des positions ne ménageant pas toujours ses compatriotes et parfois même ses homologues chefs d'Etat. Au plus fort de la pandémie du nouveau coronavirus (COVID-19) qu'il désignait toujours sous le vocable de *«virus chinois»,* Trump a coupé la subvention de son pays à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui contribuait pourtant au quart du budget de l'organisation. Avant de claquer la porte de cette organisation onusienne.

Successeur en 2016 de Barack Obama, le premier Président afro-américain, Donald Trump a également retiré les Etats-Unis de l'Accord de Paris sur le climat signé un an avant par son prédécesseur.

Le nouveau chef de l'Etat Joe Biden, septuagénaire, arrive plein d'ambitions et de défis dont celui de l'unité des Américains à laquelle il va prioritairement s'atteler avec sa vice-Présidente Kamala Harris, une Afro-américaine.

Aristide Ghislain NGOUMA

DIPLOMATIE

Le Sahara Occidental, otage des soubresauts de l'histoire?

La fin aux Etats-Unis du mandat du Président Donald Trump semble avoir eu un effet d'accélérateur sur des dossiers jusque-là «dormants». Si le Sahara Occidental n'a pas totalement pâti de la léthargie ambiante, et si de temps en temps des escarmouches sur le terrain sont venus rappeler le sort de ce territoire à la mémoire de la communauté internationale, dans son ensemble, le dossier est quand-même entré dans les méandres d'une diplomatie mondiale et africaine toute tournée vers d'autres impératifs. Et notamment l'hydre des complications de cette pandémie de coronavirus qui touchent toute la planète.

Les officiels lors de l'inauguration du Consulat américain au Sahara Occidental

Mais le Sahara Occidental a été aussi, en quelque sorte, pris en otage par les errements d'une politique américaine erratique sous Donald Trump. Le dossier a connu un enlisement remarqué surtout pendant les deux dernières années. Soit depuis la démission pour raison de santé, en mai 2019, de Horst Kolher, le dernier émissaire du Secrétaire général de l'ONU pour ce territoire. Pendant cette vacance d'un poste pourtant stratégique, le dossier a été comme oublié. Non seulement de la part de l'ONU qui maintient pourtant sur place une importante mission de paix, la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental (MINURSO), mais aussi de la part de l'UA qui, quand elle s'appelait OUA (Organisation de l'Unité Africaine), se montrait très active et plus volontariste sur cette question qu'elle traitait avec la même importance que les luttes pour la libération des territoires encore non-indépendants. La Maroc a toujours contesté que le Sahara Occidental, qu'il revendique comme partie de son territoire, soit à *«libérer».*

Tout est-il que le dossier du Sahara Occidental a beaucoup pâti des considérations de politiques intérieures. Et surtout du fait qu'aux Etats-Unis, puissance mondiale en retrait de la plupart des organisations internationales majeures, Donald Trump s'est employé à préparer sa sortie de scène avec des coups d'éclat marquants. Un de ceux-ci a été de pousser à la normalisation des relations de l'allié israélien avec des pays arabes du Moyen-Orient. Mais aussi avec le Maroc.

En Israël, ces actions ont eu un effet enthousiasmant, desserrant pour un temps l'étau judiciaire autour de la personne du Premier ministre Netanyahu, à quelques semaines d'échéances électorales importantes. Désireux d'enfoncer le clou pour marquer l'histoire, Donald Trump a ajouté une cerise non négligeable sur le gâteau de l'amitié américano-israélienne: unilatéralement, il a proclamé la souveraineté marocaine sur le Sahara Occidental. Et, entraînant l'Histoire à marche résolument forcée. Dimanche 10 janvier, les Etats-Unis ont envoyé au Sahara Occidental leur Secrétaire d'Etat adjoint pour l'Afrique et le Moyen-Orient, David Schenker.

Il a symboliquement ouvert dans la ville portuaire de Dakhla, le premier consulat américain au Sahara Occidental, consacrant en quelque sorte la reconnaissance américaine définitive de la souveraineté du Maroc sur le Sahara Occidental, anciennement espagnol.

Alors, enterré le droit du peuple saharaoui que défend son mouvement représentatif, le Front Polisario, à déterminer lui-même son destin ? Une résolution de l'ONU avait pourtant entériné le droit à l'auto-détermination. En 1979, l'OUA s'est prononcée pour un règlement négocié. Et en 1991, un accord fut signé sous l'égide de l'ONU, aboutissant au déploiement de la mission de l'ONU sur le terrain. L'accord établissait un Plan de règlement de la question passant par un référendum d'auto-détermination. La Mauritanie a fini par renoncer à ses prétentions sur ce territoire. Les efforts de l'ONU ont abouti à l'acceptation du principe du référendum, une opération d'dentification devant se charger de répertorier les Saharaouis: 84 251 noms d´individus habilités à voter sur 147 249 requérants ont été identifiés. Mais des divergences persistent. La MINURSO continue de veiller sur le terrain au respect des différents accords.

Les partenaires régionaux et soutiens de la cause saharaouie, l'Algérie en premier mais aussi la Mauritanie, ont continué de suivre cette évolution. Leur soutien multiforme au Front Polisario et aux Saharaouis, était vu jusqu'ici comme gage de stabilité dans la sous-région.

Avec les derniers développements, l'ONU a dû se montrer plus ferme: malgré les manœuvres américaines dans la région, la position d'Antonio Guterres, Secrétaire général, *«reste inchangée».*

«La solution à cette question peut toujours être trouvée sur la base des résolutions du Conseil de sécurité», a réaffirmé Stéphane Dujarric, le porte-parole du Secrétaire général de l'ONU.

Le Front Polisario se dit toujours en état de légitime défense, surtout après les incidents du 13 novembre dernier, quand le Maroc a envoyé ses troupes à l'extrême sud du Sahara Occidental pour chasser un groupe d'indépendantistes de la zone-tampon de Guerguerat. Ils bloquaient la route donnant accès à la Mauritanie. L'ONU a appelé au calme.

Il faut *«éviter toute action qui pourrait aggraver encore une situation tendue»,* a fait savoir Stéphane Dujarric.

Pour sa part, l'Espagne, ancienne puissance coloniale du Sahara Occidental jusqu'à son indépendance contrecarrée de 1975, réaffirme elle aussi sa préférence pour le respect des résolutions de l'ONU. «La position de l'Espagne est très claire: je respecte les résolutions des Nations-Unies pour trouver une voie de sortie» au Sahara Occidental et au Moyen-Orient. Même position pour l'Algérie qui ne cesse de marteler que sur cette question comme sur d'autres, il faut s'en tenir au respect de la légalité internationale. Elle le fait savoir y compris au travers des manœuvres militaires spectaculaires de ces derniers jours à Tindouf.

Albert S. MIANZOUKOUTA

OUGANDA

Nouveau mandat contesté pour Yoweri Museveni

Le Président Yoweri Kaguta Museveni âgé de 76 ans a remporté samedi 16 janvier 2021, un sixième mandat à la tête de l'Ouganda. Au pouvoir depuis 1986, il a été réélu avec 58,64%, à l'issue d'un scrutin vivement contesté par son rival Bobi Wine (à l'Etat-civil Robert Kyagulanyi) qui a obtenu 34,83% des voix et dénoncé de multiples fraudes.

La participation à ce scrutin a été de 57,22%. Environ 10,3 millions d'Ougandais se sont rendus aux urnes pour cette échéance qui a été placée sous haute surveillance, et durant laquelle les autorités ont suspendu l'accès à internet et aux réseaux sociaux, après une campagne particulièrement violente.

Agé de 38 ans, député et principal rival de Yoweri Museveni parmi les dix candidats d'opposition, l'ancien chanteur de Raggae Bobi Wine a contesté par avance les résultats du scrutin en dénonçant «une mascarade complète» et estimant avoir «largement remporté» l'élection. Lui qui a galvanisé une partie de la jeunesse ougandaise a dénoncé des fraudes massives.

Yoweri Kaguta Museveni

Le Président de la Commission électorale, Simon Mugenyi Byabakama, a appelé la population à «rester calme et à accepter le résultat de ces élections». Museveni a remercié ses partisans et déclaré que désormais «la seule chose à éviter est la violence». Le parti de Wine, la Plateforme de l'unité nationale (NUP), n'a pas exclu la possibilité de manifestations, comme lors de la campagne.

Avant la publication des résultats, Museveni a averti la population que contester violemment l'élection serait considéré comme une *«trahison»*. La police a conseillé aux Ougandais de ne pas sortir pour célébrer ou contester les résultats, invoquant les mesures de lutte contre le COVID-19, les mêmes utilisées durant la campagne pour empêcher les rassemblements de l'opposition. Des craintes sur l'équité du scrutin avaient émergé depuis des semaines. Depuis son accession au pouvoir, Museveni a toujours été réélu au premier tour, souvent avec des soupçons de fraude.

Washington s'est dit *«profondément troublé»* par *«les nombreuses informations crédibles faisant état de violence des forces de l'ordre pendant la période pré-électorale et d'irrégularités pendant le scrutin»*, dans un communiqué du département d'Etat américain publié dans la nuit de samedi à dimanche. Yoweri Museveni avait publiquement assumé la censure des réseaux sociaux comme une mesure de rétorsion à la suspension par Facebook de plusieurs comptes liés au gouvernement, accusés de se coordonner pour influer artificiellement sur le débat public.

Applaudi à ses débuts comme un dirigeant moderne après les horreurs des régimes d'Idi Amin Dada et de Milton Obote, Yoweri Museveni, ancien guérillero s'est installé au pouvoir depuis 1986. Son parti hégémonique, le Mouvement de résistance nationale, a modifié deux fois la Constitution pour lui permettre de rester au pouvoir. Trois quarts des 44 millions d'Ougandais ont moins de 30 ans et n'ont pas connu d'alternance.

Alain-Patrick MASSAMBA

Tarifs d'abonnement

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800

France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros

Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros

Europe
96 Euros
192 Euros

Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

COUR SUPREME
CHAMBRE PENALE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

ACTUALITES JUDICIAIRES

La Cour suprême, chambre pénale, a rendu le 22 décembre 2020 dans l'affaire Monsieur O.C.R contre M.P, Etat congolais et la M.B, un arrêt dans lequel elle a retenu, d'une part, que l'appréciation des faits et des éléments de preuve produits aux débats par les parties relève du pouvoir souverain des juges du fond et, d'autre part, que la décision de la cour criminelle, sur les éléments constitutifs de l'infraction et la culpabilité de l'accusé, est exprimée par les réponses données aux questions posées et varie d'une infraction à une autre de sorte que, s'agissant des infractions consistant en une soustraction commise par un dépositaire de l'autorité publique, lorsqu'il a été répondu par «oui» aux questions principales faisant ressortir les différents éléments constitutifs de l'infraction imputée, les questions subsidiaires deviennent sans intérêt, mis à part celles concernant le bénéfice ou non des circonstances atténuantes.
C'est ainsi que la Cour suprême a rejeté le pourvoi en cassation formé par Monsieur O.C.R. contre l'arrêt criminel n°003 du 18 juillet 2020 de la cour criminelle de Brazzaville qui l'a condamné, pour détournement de deniers publics et prise illégale d'intérêts, à une peine privative de liberté et à une peine d'amende ferme.

Le Président,
Jean NGALEBAYI

ETUDE DE MAITRE SERGE NIATI-TSATY
NOTAIRE
Tél.: (+242) 05 549 29 00/06 444 52 48 - E-mail: etudeniati@yahoo.fr
Etude sise au 62, Avenue Energie, en face de l'Aéroport Agostino—Neto, Pointe-Noire
REPUBLIQUE DU CONGO

TUYAUTERIE CHAUDRONNERIE DU CONGO
En sigle «TCC»
Société à Responsabilité Limitée - Au capital de: 4.000.000 F.CFA
Siège social: 71, Rue des Marins, vers Hôtel le Georges, Quartier Aéroport,
Arrondissement no1 E.P Lumumba, Pointe-Noire
RCCM CG PNR-01-2020-B12-00122 - SCIEN/SCIET N°1877482
REPUBLIQUE DU CONGO

CONSTITUTION

Suivant acte authentique (statuts et annexes) reçu par Maître Serge MATI TSATY, Notaire en la résidence de Pointe Noire, en date du 4 septembre 2020, enregistré au domaine des timbres le 10 septembre 2020 à Pointe-Noire MPAKA sous le Folio 170/01 N°110, il a été créé une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: TUYAUTERIE CHAUDRONNERIE DU CONGO, en sigle «TCC» ;
Forme Juridique: Société à Responsabilité Limitée ;
Capital social: 4.000.000 de francs CFA ;
Siège social: 71, Rue des Marins, vers Hôtel le Georges, Quartier Aéroport, Arrondissement no 1 E.P Lumumba Pointe-Noire – CONGO ;
Objet social:
- Réalisation d'ouvrages métallurgiques;
- Grosse chaudronnerie.
Durée: 99 années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier ;
RCCM: CG-PNR-01-2020-B 12-00122 ;
Dépôt légal: Au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2020B-00301 le 18 septembre 2020 ;
Gérante: Madame OGNOUABI Monday Claire Aimée.

Pour annonce
Maître Serge NIATI-TSATY

ETUDE DE MAITRE SERGE NIATI-TSATY
NOTAIRE
Tél.: (+242) 05 042 38 37/06 444 52 48 / E-mail: etudeniati@yahoo.fr
Etude sise au 62, Avenue Energie, en face de l'Aéroport Agostino Neto, Pointe-Noire
REPUBLIQUE DU CONGO

MM CONSULTING
Société à Responsabilité Limitée / Au capital de: 1.000.000 F. CFA
Siège social: Centre-ville
Avenue Marien NGOUABI Ex-Bata, Immeuble 2MP 2eme étage, Pointe-Noire
RCCM CG-PNR-01-2020-B12-00214 / SCIEN/SCIET N°1881045
REPUBLIQUE DU CONGO

CONSTITUTION

Suivant acte authentique (statuts et annexes) reçu par Maître Serge NIATI-TSATY, Notaire en la résidence de Pointe-Noire, en date du 19 novembre 2020, enregistré au domaine des timbres le 23 novembre 2020 à Pointe-Noire Centre sous le Folio 223/23 N°7219, il a été créé une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: MM CONSULTING;
Forme Juridique: Société à Responsabilité Limitée;
Capital social: 1.000.000 de francs CFA;
Siège social: Centre-Ville, Avenue Marien NGOUABI Ex-Bata, Immeuble 2MP 2éme étage, Pointe-Noire-CONGO;
Objet social:
- Formation;
- Conseil;
- Coaching;
- Consulting.
Durée: 99 années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier ;
RCCM: CG-PNR-01-2020-B12-00214;
Dépôt légal: Au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2020-B-00519 le 7 décembre 2020.
Gérante: Madame MOUGHANI Mélisandre Prudence.

Pour annonce,
Maître Serge NIATI-TSATY
Notaire

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 05 736 64 64, République du Congo

INSERTION LEGALE

«BLUE SKY» SARLU
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: 66, Rue de Kinsoundi, quartier Wharf
Pointe-Noire / République du Congo
RCCM: CG/PNR/15 B 588

CHANGEMENT DE DENOMINATION - TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL – NOMINATION D'UNE NOUVELLE GERANTE - MISE A JOUR ET ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS

Suivant Procès-verbal des résolutions extraordinaires de l'Associé Unique de la société «BLUE SKY» SARLU, reçu par le Notaire soussigné en date du 22 décembre 2020, enregistré à Pointe-Noire, le 23 décembre 2020, folio 251/11, no 1070; les décisions suivantes ont été prises:
1- Changement de dénomination sociale en «BLUESKY LOGISTICS» SARLU ;
2- Transfert du siège social du n° 66 Rue de Kinsoundi, quarter Wharf, au n° 24 Avenue Litongu, quartier Wharf, Pointe-Noire, République du Congo;
3- Nomination de Mademoiselle Edna Belliane EFFEGUE, en qualité de gérante de la société, pour une durée indéterminée ;
4- Mise à jour et adoptions des nouveaux statuts.
Mention modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) a été effectuée par dépôt légal dudit Procès-verbal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 28 décembre 2020, sous le no 20 DA 853, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 06 janvier 2021.

Pour avis,
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire.

SEMAINE DE PRIERE POUR L'UNITE DES CHRETIENS

Le peuple de Dieu exhorté à se concentrer sur la résolution de la crise sanitaire de la COVID-19

A l'occasion de la 51e Semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens dont la première journée a été consacrée aux ouvriers apostoliques de toutes les confessions religieuses, membres du Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo (COECC), les baptisés ont prié pour la bonne santé de tous. Le culte d'ouverture a eu lieu le jeudi 14 janvier 2021 au Temple du centenaire du Plateau centre-ville de l'Eglise évangélique du Congo. Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville et président en exercice du COECC a livré un message au peuple chrétien et aux hommes de bonne volonté encouragés à accorder la plus haute priorité à la résolution de la crise sanitaire de la COVID-19.

Fidèle à sa tradition, le COECC célèbre dans la joie et l'allégresse, les cultes en commun dans nos paroisses et postes, sur toute l'étendue de la ville de Brazzaville, sa périphérie et tous les départements du Congo, du 18 au 22 janvier 2021, et aussi à travers le monde, à la même date et selon le calendrier élaboré par le secrétariat général du Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo. Cette Semaine de prière universelle qui a pour thème: «Demeurez dans mon amour et vous porterez du fruit en abondance» basé sur le texte de Jean 15, 1-17, sera célébrée dans un contexte marqué par la propagation de la pandémie à coronavirus, COVID-19. Cette Semaine de prière universelle 2021 a été préparée par la Communauté monastique de Grandchamp avec un thème qui exprime sa vocation de prière, de réconciliation et d'unité dans l'Eglise et la famille humaine.

C'est dans cette perspective que les cultes de la 51e Semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens seront organisés. Ils se réalisent dans un contexte sanitaire marqué par le Coronavirus, une pandémie mortifère qui fait de nombreuses victimes à travers le monde. Cette pandémie constitue aussi une grave menace pour notre cher beau pays, le Congo», a-t-il souligné.

Mgr Anatole Milandou lisant le message du Conseil

Les représentants des confessions religieuses

Il a salué la promptitude des autres confessions religieuses qui ne sont pas membres du Conseil œcuménique pour avoir organisé un culte d'ensemble afin d'engager le peuple chrétien dans la lutte contre cette pandémie. *«C'est ainsi que pour accompagner les efforts du Gouvernement dans la lutte contre le Coronavirus, un culte de riposte spirituelle de grande envergure avait été organisé par les confessions religieuses du Congo, le 14 mai 2020 au Palais des congrès en présence du Premier ministre et de quelques membres du Gouvernement. Pour faire feu de tout bois afin de lutter contre cet ennemi invisible qui ne cesse de faire des victimes, les confessions religieuses du Congo ont procédé, le 26 mai 2020, à l'abondement au fonds national de solidarité, en réponse à l'appel du chef de l'Etat. Toutes ces actions mettent en évidence l'application du thème de cette année qui nous laisse entrevoir que nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour protéger la vie afin que tous puissent l'avoir en abondance»*, a-t-il rappelé.

Face à l'évolution de cette pandémie, Mgr Anatole Milandou invite le peuple chrétien au respect des mesures barrières. Il a remercié le Gouvernement pour toutes les mesures prises afin de préserver la vie des citoyens. *«Le Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo adresse des paroles d'encouragement au Gouvernement de la République du Congo et à toutes les confessions religieuses qui se sont engagées à faire face à cette crise sanitaire, en veillant à ce que tout homme ait la vie et qu'il l'ait en abondance comme l'indique notre thème»*, a-t-il dit.

Il a invité le peuple chrétien à observer les mesures barrières pendant cette Semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens, en portant chacun son masque de protection. *«Celui ou celle qui n'aura pas son masque ne doit pas prendre part à cette Semaine de prière au risque de contaminer les autres»*, a-t-il déclaré.

La clôture solennelle de la Semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens de cette année interviendra le samedi 23 janvier en la Basilique Sainte Anne du Congo.

Pascal BIOZI KIMINOU

IN MEMORIAM

Prospérité Noëlle MOUSSA-PIYA
(21 janvier 2007 - 21 janvier 2021)

La famille Moussa commémore avec grand souvenir cette année le retour au Père de Prospérité Noëlle MOUSSA-PIYA arrachée inopinément à l'affection des siens, le 21 janvier 2007 à Brazzaville.

En cet anniversaire de sa naissance au Ciel, son père, Fortuné Joachim Moussa-Ipalat prie ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour elle, et de s'unir à la famille dans la prière.

Puisse Dieu réconforter à jamais la famille!

Fortuné Joachim MOUSSA-IPALAT

IN MEMORIAM

14 janvier 2020 - 14 janvier 2021

Une année s'est écoulée depuis que le Seigneur a rappelé dans sa demeure éternelle son serviteur Anatole KOUNKOU *«La rouille»*, que nous avons connu et aimé. Né le 26 août 1950 à Brazzaville, il s'est endormi et est entré dans la félicité céleste, le 14 janvier 2020 dans sa 70e année. Depuis le 2 février 2020, il repose au cimetière familial de Kinsana à 12 Km de Brazzaville.

A l'occasion de la commémoration du 1er anniversaire de son rappel à Dieu, les enfants KOUNKOU: Gladys, Rostel, Claudette et Alicia, ainsi que toute la famille, prient tous ceux et toutes celles qui l'ont connu, de s'unir à eux par la prière et le recueillement pour le repos de son âme.

«Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur! Oui, dit l'Esprit, dès à présent qu'ils reposent de leurs épreuves. Car le bien qu'ils ont fait les accompagne» (Apocalypse 14,13).

Que par la miséricorde de Dieu, l'âme de Papa Anatole KOUNKOU, repose en paix!

Requiem aeternam!

COMMUNIQUÉ NÉCROLOGIQUE

Abbé Cellot Primat NKOUNGA MABIKAS, aumônier général de l'Association des Scouts et Guides du Congo, Mme Emilienne Raoul, présidente du Conseil d'administration et M. Medy Poaty, Commissaire général de l'ASGC, ont la profonde douleur de porter à la connaissance de tous les membres, à la grande famille Scouts et Eclaireurs, le décès à Brazzaville, dans la nuit du 13 au 14 janvier 2021, du Commissaire François ITOUA, ancien Commissaire général et patriarche, des suites d'une longue période de maladie.

La date des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur.

Que l'âme de notre regretté: *«l'auguste»* commissaire François ITOUA repose en paix! Amen!

Transmis par l'Aumônerie nationale de l'ASGC.

EDUCATION CATHOLIQUE

Un livre pertinent pour l'éducation des élèves à l'école catholique de l'abbé Séraphin Koualou-Kibangou

L'abbé Séraphin Koualou-Kibangou, du clergé de l'archidiocèse de Brazzaville, vient de publier un livre ayant pour titre: *«La qualité de l'éducation scolaire des adolescents au Congo: le cas de l'école secondaire catholique de l'archidiocèse de Brazzaville».* Ce livre de 272 pages a été publié aux éditions L'Harmattan, Paris, 2020 et préfacé par Brice Arsène Mankou. Le livre est à consulter gratis ou à acheter en ligne, dans le site internet de l'Harmattan:https://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=67461 (Livre papier: 28€, version numérique: 20€). Il peut aussi être commandé dans une librairie de la ville.

Selon l'abbé Séraphin Koualou-Kibangou, l'école est une agence éducative de la personne humaine. Elle a la mission d'en soigner la qualité, en s'octroyant des ressources humaines et matérielles adéquates. C'est une nécessité et une exigence auxquelles toute école devra se souscrire aujourd'hui. Dans cette optique, cet ouvrage s'emploie à examiner la qualité de l'éducation que l'école congolaise offre aux adolescents, par le biais de l'école secondaire catholique de l'archidiocèse de Brazzaville; au sein de laquelle une recherche empirique a été menée. De l'analyse de cette situation éducative des adolescents résultent des considérations susceptibles de contribuer à leur maturité humaine et à l'épanouissement de leur vie sociale. Ainsi, l'auteur articule sa réflexion sur quelques axes, à savoir le contexte historique éducatif des adolescents au Congo; les besoins et valeurs éducatifs des adolescents congolais; la théorie pédagogico-didactique et l'analyse de l'enquête sur le terrain; les stratégies et perspectives éducatives de l'école pour la croissance des adolescents, en guise de propositions pédagogiques et didactiques pour les écoles catholiques en République du Congo.

Préfaçant le livre, Brice Arsène Mankou a souligné que la question de l'éducation des adolescents en Afrique demeure une préoccupation aussi bien pour les pouvoirs publics, la société civile que pour les acteurs de l'éducation dans le continent. Jusqu'ici les recherches dans ce domaine se sont concentrées surtout sur les questions liées à la sexualité des adolescents, la maternité précoce des jeunes filles et la santé reproductive de celles-ci. *«L'approche que propose le Docteur Séraphin Koualou-Kibangou est d'une originalité, en ce sens qu'elle constitue une piste à part entière d'étude en Sciences de l'éducation. (…). Pour les enseignants de l'école catholique du Congo qui liront les réflexions développées par l'auteur, il n'y a là qu'un enjeu, voire un défi qui nous est lancé: comment améliorer les relations enseignants-adolescents au sein de l'école catholique du Congo? Dans un pays marqué par le permissivisme moral, les antivaleurs qui affectent ainsi l'école congolaise, cet enjeu est de taille, car il dépasse le simple cadeau de l'école pour toucher la famille et surtout l'Église qui est au Congo et qui doit dans l'œuvre de l'éducation montrer le chemin d'espérance à suivre, dans un Congo où tout est à construire et reconstruire. Aux enseignants et autres éducateurs, je vous invite à lire cet ouvrage, ce que vous enseignerez et surtout participer à la transformation»*, a déclaré Brice Arsène Mankou.

Abbé S. Koualou-Kibangou

La couverture du livre

L'abbé Séraphin Koualou-Kibangou a été vicaire de paroisse au Congo, chargé de la pastorale de l'enfance et de la jeunesse, enseignant de la culture religieuse à l'école catholique et animateur d'ateliers scolaires. Il est docteur en Sciences de l'éducation de l'Université Pontificale Salésienne de Rome, spécialisé en pédagogie scolaire et formation professionnelle. Titulaire d'un Master II en psychopédagogie et formation pour la vie consacrée et ministérielle, il est licencié en théologie de l'Université catholique d'Abidjan. Actuellement, il est en mission pastorale en Italie.

L'auteur a déjà publié les ouvrages suivants: *«L'école catholique de l'archidiocèse de Brazzaville». «Problèmes et perspectives en République du Congo, Édilivre, Paris, 2013»; «L'enseignant dans la communauté éducative d'école catholique. Le cas du Congo-Brazzaville, Publibook, Paris, 2014».*

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

MESSAGE DE NOËL DE MGR URBAIN NGASSONGO, EVEQUE DE GAMBOMA

«Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes qu'il aime» (Lc 2, 14)

A l'occasion des festivités de la Nativité du Seigneur, Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, a publié un message intitulé: *«Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes qu'il aime»* (Lc 2, 14). L'évêque de Gamboma y affirme: *«La venue de Dieu dans notre histoire est une œuvre rédemptrice et créatrice de la paix humaine. Car en lui, notre Rédempteur et Sauveur, «Amour et vérité se rencontrent, justice et paix s'embrassent» (Ps 84, 11). Qu'il donne au Congo, toujours en quête de bien-être, de vivre l'horizon de caractère humain qui approche à grand pas dans un esprit de justice et de paix.»* Nous publions ci-dessous l'intégralité du message.

Frères et sœurs en Christ,

Etant donné que nombreux parmi vous ne pourront pas participer à la célébration de la Nativité du Seigneur le 25 décembre, à cause des mesures prises par le gouvernement, je voudrais vous faire parvenir ce message de Noël pour affermir votre foi et vous exprimer ma compassion. Malgré tout, vivez ce temps dans la joie en gardant votre espérance dans le Christ Jésus notre Sauveur.

«Le verbe s'est fait «chair» et il a habité parmi nous» (Jn 1,14), s'exclame saint Jean aux premières phrases de son Evangile. Et ainsi se résume dans cette exclamation johannique toute la vérité de foi que nous professions et que nous célébrions aujourd'hui: Le mystère de l'Incarnation qui se veut rédempteur pour chaque homme, pour tout homme, pour tout l'homme.

Noël, c'est le mystère des paradoxes:

1. Paradoxe du Dieu infiniment grand qui s'est fait infiniment petit.
2. Paradoxe du Dieu invisible qui s'est fait visible d'où le nom *«Emmanuel»* (Dieu avec nous).
3. Paradoxe du vrai Dieu qui s'est fait vraiment Homme: il a tout connu de l'homme, à l'exception du péché (He 4, 15), parce qu'il nous entraîne hors du péché, là où il est, là où il vit.

Noël, c'est la fête du non-conformisme de Dieu qui quitte son éternité pour s'insérer dans le temps de notre humanité, s'incarner dans nos limites et nos faiblesses, notre petitesse et nos lenteurs. Avec la Covid-19, nous expérimentons la visibilité et l'invisibilité de notre faiblesse humaine. En laissant Dieu naître dans l'humus de cette fragilité, il rend l'homme capable de fertiliser et de féconder des projets de développement capables de pulvériser ce petit machin (Covid-19). Nous saluons déjà les efforts des vaillants hommes de paix qui mettent à la disposition de l'humanité des remèdes efficaces. Cependant, avec le Christ et l'enseignement de l'Eglise nous sommes appelés à la vigilance.

La venue de Dieu dans notre histoire est une œuvre rédemptrice et créatrice de la paix humaine. Car en lui, notre Rédempteur et Sauveur, *«Amour et vérité se rencontrent, justice et paix s'embrassent»* (Ps 84, 11).

Qu'il donne au Congo, toujours en quête de bien-être, de vivre l'horizon de caractère humain qui approche à grand pas dans un esprit de justice et de paix. C'est là un événement important pour la bonne gouvernance qui ne peut laisser indifférent nos consciences de citoyens chrétiens.

La foi est en effet ordonnée à donner à tous les domaines de la vie le sens de Dieu. Le Pape François déclare à ce propos: *«l'une des pires hérésies possibles de notre époque, c'est de penser que le Seigneur et nos Communautés n'ont rien à dire et à apporter à ce monde nouveau qui est en gestation»*1.

Nous devons par conséquent, sans arrière-pensée ni parti-pris mais par fidélité à Dieu, promouvoir avec le mieux-être, le progrès humain et spirituel de tous. Car, pour le pape Paul VI *«combattre la misère et lutter contre l'injustice, c'est travailler à la construction de la paix».*

Noël est une fête qui ne laisse personne totalement indifférent. C'est l'Incarnation de la paix dans le monde et dans nos milieux de vie. Cette incarnation de la paix qui vient de Dieu sauve la paix humaine. Il existe dans nos réalités humaines des structures de paix. Mais notre action est de s'ouvrir à la vraie paix qui se visibilise dans la personne de Jésus-Christ. Nous sommes

Mgr Urbain Ngassongo.

donc appelés à laisser Jésus naître dans nos cœurs pour que nous soyons des boussoles vivantes de l'amour, la justice et la paix. Que la naissance de Jésus fasse de nous de véritables semeurs de la paix dans le monde, dans notre pays, nos familles et surtout dans l'ADN de notre tissu culturel des Plateaux.

Dans son encyclique Populorum Progressio de 1967, le pape Paul VI affirmait que le *«développement est le nouveau nom de la paix»*. Cette paix poursuit-il *«ne se réduit pas à une absence de guerre, fruit de l'équilibre toujours précaire des forces. Elle se construit jour après jour, dans la poursuite d'un ordre voulu de Dieu, qui comporte une justice plus parfaite entre les hommes».*

Il est vrai que la paix (la béatitude le reconnaît) est une construction. Elle demande ardeur, travail, sueur, jour après jour. Mais nous savons également que toute réalité humaine connaît un lent déclin et nécessite une incessante surenchère. Alors, résonne à nos oreilles, cette phrase du Christ: *«Je vous donne ma paix, je vous laisse ma paix, non pas comme le monde la donne...»* (Jn 14, 27).

L'Eglise proclame l'*«Evangélisation de la paix»* (Ep 6,15). En annonçant Jésus-Christ, qui est la paix en personne (Ep 2,14), la nouvelle évangélisation engage tout baptisé à être instrument de pacification et témoin crédible d'une vie réconciliée (Cf. Pape François, Evangelii Gaudium, p. 188).

La réconciliation, ce mystère de la Rédemption, est le fait que le Christ nous unit au Père et, à ce moment-là, nous donne les uns aux autres comme frères. Nul ne choisit son frère, il le reçoit de son père. C'est une grâce d'être ainsi donnés les uns aux autres. Dans l'Eglise, cet endroit où nous nous retrouvons si différents, Dieu nous présente les uns aux autres comme frères. Le geste de la paix constitue la reconnaissance que le voisin, à qui vous ne parleriez pas dans la rue à cause de son appartenance ethnique, politique etc. vous est présenté comme frère à aimer par Dieu (Cf. Albert Rouet, Le Christ des béatitudes p. 161)

Croire est ce travail, où reconnaissant Dieu comme Père, nous accomplissons l'œuvre de fraternité. Alors nous pouvons travailler pour la paix, non pas au prix de nos marchandages, de nos compromissions ou de nos violences, mais en reconnaissant le plus réellement possible que tout homme est donné comme frère.

Dieu seul, à ce moment-là, donne la lumière et la force qui permettent d'établir une paix qui soit à la fois puissance de la vie et la force de la justice, parce que Dieu seul traite chaque homme avec un infini respect par le total amour du Christ mourant pour chacun d'entre nous.

«Heureux ceux qui travaillent pour la paix, ils seront appelés fils de Dieu» (Mt 5,9).

L'artisan de paix accomplit l'œuvre du Fils. L'artisan de paix continue le mystère unique de la rédemption qui, réconciliant toute l'humanité avec Dieu, nous réconcilie les uns et les autres comme frères, et nous redonnant notre vocation: *«Je serai ton Père, tu seras mon fils pour toujours»* (2S 7, 14; He 1,5; Cf. Albert Rouet, Le Christ des béatitudes p. 162).

Les yeux fixés sur l'Emmanuel (Dieu avec nous), nous le prions de nous aider à être les témoins de la paix véritable.

Que Notre Dame de la paix nous accompagne dans la réalisation de l'œuvre de la paix de Dieu dans nos milieux existentiels.

Donné à Gamboma le 24 Décembre 2020, en la solennité de la Nativité du Seigneur.

Mgr Urbain Ngassongo
Evêque de Gamboma

Note:
1 Homélie de la Messe à la Basilique Santa Maria la Antigua, Panama le 26 janvier 2019

COMMISSIONS EPISCOPALES

Les membres se sont abreuvés du concept «Avent»

Le frère Jean Kombo Boutsoki, secrétaire de la Commission épiscopale pour l'évangélisation et la catéchèse, a animé mercredi 16 décembre 2020 au Centre interdiocésain des œuvres (CIO) à Brazzaville, une récollection du temps de l'Avent qui a réuni les membres des Commissions épiscopales.

L'orateur s'est lourdement appesanti sur la notion du temps de l'Avent qui n'est autre qu'une période où nous préparons un événement, où les chrétiens sont en attente d'un événement, de la venue du Messie, du Christ et sauveur longtemps annoncée par les prophètes. Jean-Baptiste nous le rappelle dans le texte biblique de Luc 3, 3-14: Jean lance un appel à changer de vie. *«Faites-vous baptiser, changez votre vie, préparez le chemin du Seigneur, faites-lui des chemins bien droits».*

A la fin de la récollection, l'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) a attiré l'attention de certaines Commissions épiscopales qui brillent par des absences prolongées aux activités du secrétariat général de la CEC. Puis, il a

Les commissions épiscopales (Ph. d'archives)

donné quelques informations sur la bonne marche des Commissions épiscopales et remis le programme d'activités de l'année pastorale 2020-2021.

Pascal
BIOZI KIMINOU

ARCHIDIOCESE DE POINTE-NOIRE

Installation du curé de la paroisse saint Christophe de Mvou-Mvou

Dans l'archidiocèse de Pointe-Noire, où les affectations des ouvriers apostoliques au titre de l'Année pastorale 2020-2021 ont été publiées au début du mois d'octobre, l'intronisation des curés a été faite pas à pas pour des raisons pratiques. C'est dans cette dynamique que Mgr Miguel Olaverri, archevêque de Pointe-Noire, a installé l'abbé Alain Bouanga, chancelier de l'archevêque, qui a longtemps été recteur de la cathédrale Saint-Pierre. C'était dimanche 13 décembre 2020.

Plusieurs prêtres ont concélébré cette messe, entre autres l'abbé Alain Loemba Makosso, vicaire général de Pointe-Noire.

L'abbé Alain Bouanga

Ce troisième dimanche de l'Avent de l'année liturgique-B est aussi appelé *«Dimanche de la joie»*. Dans son homélie, Mgr Miguel a fait valoir la prééminence de cet évènement liturgique sur la circonstance qui a réuni l'archidiocèse en cette paroisse, en puisant dans les textes liturgiques du jour (Is 61, 1-2A.10-11; Th 5, 16-24; Jn 1, 6-8.19-28):

«Dans le livre d'Isaïe nous avons entendu la voix du prophète: «L'Esprit du Seigneur est sur moi parce que le Seigneur m'a consacré par l'onction. Il m'a envoyé annoncer la Bonne nouvelle aux humbles, guérir ceux qui ont le cœur brisé… ». A cette annonce qui ouvre un avenir prometteur, la communauté répond en jubilant: Je trésaille de joie dans le Seigneur. Joie paradoxale. C'était au retour de l'exil, la situation était loin d'être idéale, nombreuses étaient les déceptions. Israël savait néanmoins reconnaitre que Dieu lui avait prodigué ses bienfaits, non pas la vie rêvée qu'elle aurait volontiers imaginée et la résolution de tous ses problèmes, mais l'essentiel lui était offert: le renouvellement de son Alliance avec le Seigneur, dans une relation d'amour et de fidélité symbolisée dans l'image des épousailles. La communauté pouvait se réjouir, car l'exil lui avait appauvri le cœur. Elle avait déposé ses exigences envers le Seigneur, ces exigences humaines sont aussi les nôtres lorsque nous considérons que le Seigneur doit répondre à nos désirs d'avoir ou de paraître. La pauvreté du cœur dans la conscience de nos infidélités envers le Seigneur offre une joie paradoxale; elle ne nie pas nos souffrances et ne nous rend pas indifférents à nos frères et sœurs; mais elle fleurit dans une communauté qui sait reconnaître et accueillir la présence aimante d'un Dieu qui la rejoint là où elle est, dans le présent. Elle ouvre ainsi une grande espérance…Au milieu de vous se tient quelqu'un… Nous le connaissons, ce Christ. Le reconnaissons-nous pour autant, présent ici, au milieu de notre assemblée? *«Quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là au milieu d'eux». C'est sa parole qui nous interpelle, c'est lui-même qui vient en cette Eucharistie, vivant, ressuscité, pour s'offrir au Père et nous entrainer avec lui dans son action de grâce et son intercession pour l'humanité. Frères, sœurs, soyons toujours dans la joie, prions sans relâche, rendons grâce en toutes circonstances»*, a exhorté Mgr Miguel dans son homélie.

La messe d'installation d'un curé est une célébration liturgique au cours de laquelle un évêque place un prêtre à la tête d'une communauté paroissiale. Car le curé devient le collaborateur direct de l'évêque de qui il reçoit la mission. Ainsi, son ministère, qui est avant tout de prendre soin des âmes, des fidèles chrétiens de la communauté qu'il gouverne, s'inscrit dans la vision pastorale de l'évêque. Il doit également rendre compte de sa gouvernance, lui faire part de ses difficultés et requérir son aval pour procéder ou initier des réformes de grande envergure.

Au début de la célébration, Mgr Miguel a présenté l'abbé Alain devant le peuple de Dieu afin qu'en retour les chrétiens de la paroisse Saint Christophe l'acceptent comme leur curé. C'est par les cris de joie malgré les mesures de distanciation et les masques qui enlèvent aux visages les sourires, que le curé de cette paroisse a été accepté.

Après la lecture du décret de nomination par l'abbé Alain Loemba Makosso, vicaire général du lieu, l'abbé Alain Léonce Bouanga a émis personnellement sa profession de foi en récitant le credo de Nicée-Constantinople. Les clés lui ont été remises, symbole de pasteur berger du troupeau, qui seul a la faculté d'ouvrir et de fermer l'enclos. Et de prendre également soin de ses paroissiens, tout en assurant la triple charge d'enseigner, de sanctifier et de gouverner.

À la suite de cette célébration, Mgr Miguel a remis à l'abbé Alain un cadeau, une chasuble en signe de gratitude, d'amour et d'affection de la part de ses ouvriers apostoliques. L'abbé Alain Bouanga est issu de la paroisse dont il devient le curé. Le Conseil pastoral paroissial a remercié Mgr l'archevêque pour le don d'un nouveau pasteur à qui il a souhaité la bienvenue.

Madocie Déogratias MONGO

Présentation-Dédicace du livre «Ma Passion d'Africain» du père Giscard Kevin Dessinga

Date: vendredi 12 févier 2021
Heure: 14h 45
Lieu: Bibliothèque du CERC (Centre d'études et de recherches chrétiennes) (Siège de La Semaine Africaine, en face du CHU-Brazzaville).

Prix promotionnel: 10.000 frs Cfa

Contact: 06.671.32.33
(Whatsapp)

DIOCESE DE CRETEIL (FRANCE)

Père Jacques-Dieudonné Nziendolo, nommé chanoine

Prêtre originaire du Congo–Brazzaville, précisément du diocèse de Kinkala, père Jacques-Dieudonné Nziendolo, incardiné depuis 2005 dans le diocèse de Créteil, a été nommé, début décembre 2020, chanoine du chapitre de la cathédrale Notre-Dame de Créteil, par Mgr Michel Santier, évêque du lieu.

Sa première paroisse dans ce diocèse a été l'église Sainte-Madeleine dans la ville de Limeil-Brévannes où il a passé quinze ans. Il a exercé la charge curiale et la coordination pastorale du secteur du Belvédère, regroupant les paroisses de Boissy-saint Léger, Limeil-Brévannes et le regroupement paroissial de la Vallée du Réveillon (Villecresnes, Marolles en Brie, Mandre-les-Roses, Périgny et Santeny).

Sur ce secteur pastoral, aujourd'hui devenu doyenné, père Jacques-Dieudonné Nziendolo dit y avoir vécu une expérience pastorale riche, le projet de l'agrandissement de l'église Sainte Madeleine passé de 300 places à 450 places.

Depuis septembre 2019, il est curé des paroisses Notre-Dame de la Merci à Fresnes et Notre-Dame de l'Assomption à Rungis. Doyen du Doyenné du Val de Bièvre, qui regroupe les villes de Cachan, L'Haÿ-Les-Roses, Fresnes, Rungis et Chevilly-La Rue.

Pour cette nomination, père Jacques-Dieudonné Nziendolo confesse: *«J'ai accueilli la nomination de chanoine de la cathédrale Notre-Dame de Créteil comme un acte ou un signe de confiance et de reconnaissance. Mais notre évêque va encore plus loin dans cet appel à joindre l'équipe des chanoines pour une mission spécifique.»*

Père Jacques-Dieudonné Nziendolo

Merci à notre évêque, merci aux chanoines qui m'ont accepté au sein de leur collège, merci aux frères et sœurs de la Confrérie Sainte Rita, aux paroissiens de Limeil-Brévannes et de Fresnes qui ont bien voulu s'associer à ma prière et à mon action de grâce.

A rappeler que père Jacques-Dieudonné est aumônier de la Confrérie Sainte Rita de la Varenne, nommé à ce poste en 2009, par Mgr Michel Santier.

«La Communauté catholique du Congo-Brazzaville en France est reconnaissante auprès de Mgr Michel Santier, pour ce signe de reconnaissance qui met à l'honneur l'Eglise catholique du Congo».

Gabriel SOUNGA-BOUKONO
Président de l'Association Cardinal Emile Biayenda-France

REFLEXION

Le cardinal Emile Biayenda et l'œcuménisme

En janvier 2021, les chrétiens Congolais vont fêter le cinquante et unième anniversaire de l'unité de leurs Eglises à travers l'œcuménisme. Le premier commandement que le Christ nous a laissé c'est de nous aimer les uns les autres. Et, il ne peut pas avoir de l'amour sans unité. C'est dans ce cadre que les chrétiens se retrouvent autour de l'œcuménisme qui est un mouvement de rassemblement, d'union et de lutte contre les antivaleurs pour toutes les Eglises en une seule. Notons que l'œcuménisme est né au Congo-Brazzaville dans les années 1970 avec l'arrivée des révolutionnaires marxistes-léninistes qui ont pensé même transformer les églises en salles de cinéma. Des mouvements des jeunes chrétiens comme les Choeurs vaillants, les Louveteaux, les Scouts et guides étaient dissous, remplacés par les pionniers de la Révolution. De ce fait, les chrétiens avaient pensé se retrouver pour faire face à cela. Mais que vaut-il aujourd'hui un demi-siècle après?

Les précurseurs de l'œcuménisme, en 1970.

Nous partirons des lettres pastorales du bon Cardinal Emile Biayenda, l'un des pères fondateurs de cette institution, président de l'œcuménisme à cette époque: Le 29 septembre 1973 il disait: *«Il faut vivre l'œcuménisme non pas uniquement lors des célébrations des cultes organisés pendant la semaine de prière de l'unité des chrétiens, mais toutes les fois que nous en avons l'occasion: mariages, veillées funèbres et d'autres célébrations liturgiques ou manifestations à caractère social auxquelles on veut donner un caractère œcuménique, par exemple: une œuvre sociale comme la construction d'une salle de classe ou d'un pont, le nettoyage de route qui nécessite la collaboration de l'effort des chrétiens d'Eglises diverses.»* Le chrétien a les soucis du développement de son pays.

Dans sa lettre pastorale de 1972, il nous disait: *«Que chaque chrétien s'engage donc généreusement aux côtés de ses autres frères Congolais dans le travail. Qu'il se signale par son sens de l'effort et sa conscience professionnelle. Que ceux qui possèdent la compétence requise s'offrent à coopérer, chacun à son niveau, avec ceux qui sont responsables pour chercher toutes les solutions, voies et moyens pour régler les problèmes de la misère du peuple.»* Avant de souligner: *«De toute façon, les chrétiens doivent avoir le sens du partage et de la communauté; c'est une exigence de l'Evangile et une qualité authentique de notre culture. Nos ancêtres ont eu l'hospitalité. Nous devons maintenant élargir cet héritage aux dimensions nouvelles de notre communauté nationale.»*

Le 6 novembre 1973, il disait encore: *«Enfants du même père, si nous nous regardons les uns les autres, nous verrons mieux ce qui nous unit et nous divise. Reconnaissons les obstacles qui entravent l'unité intérieure de notre Eglise, l'unité entre chrétiens, l'unité et l'harmonie entre citoyens de notre nation.»*

Malheureusement, nous trouvons des chrétiens qui n'attendent que la semaine œcuménique sur les cinquante-deux de l'année pour prier dans les églises, temples ou postes du salut sans poser un acte palpable de foi et d'amour, de charité, comme l'avait dit le cardinal Emile Biayenda.

Se référant à ce qu'il avait dit, pourquoi ne pas organiser en faveur des jeunes des écoles gérées par les hommes d'Eglises, des rencontres sportives en mémoire des pasteurs morts pour la paix dans ce pays? Ainsi, on peut parler des championnats de football en mémoire du Cardinal Emile Biayenda, de nzango en mémoire du pasteur Nsiangana, d'athlétisme en mémoire du major Bidie, de hand-ball où basket en mémoire du pasteur Loubelo. Les trois derniers cités ont trouvé la mort à Mindouli en 1998, en voulant ramener la paix dans le département du Pool. Ces rencontres sportives peuvent bien développer et favoriser les rencontres entre jeunes congolais qui ne le sont plus depuis que l'Etat n'organise plus le championnat scolaire et universitaire (ONSSU). Pourquoi ne pas organiser des journées d'échanges et de partage entre les séminaristes catholiques, évangéliques et soldats salutistes pour favoriser l'œcuménisme? Un chrétien est celui qui vise un monde meilleur. Il prie pour que la paix et l'unité règnent dans tous les milieux qu'il fréquente, aussi bien dans toute la société, et dans tous les systèmes économiques, politiques, culturelles, sportifs, sociaux, les usines, les bureaux et administrations, les ateliers, les quartiers, les hôpitaux, les marchés, toutes les lois. Pourquoi ne pas organiser des opérations de salubrités ou retroussons les manches œcuméniques dans nos quartiers, les hôpitaux au lieu d'attendre tout de l'Etat? Le deuil étant devenu un lieu de jouissance, de fête, de retrouvailles, d'exhibition des habits, pourquoi ne pas organiser des veillées mortuaires œcuméniques dans les quartiers ou communautés de bases œcuméniques. Ne serait-il pas bien de voir les chrétiens catholiques et salutistes, assister un chrétien évangélique dans le même quartier et vice versa? Penser à la création des commissions œcuméniques dans les paroisses et quartiers serait l'idéal.

Lors de l'ordination sacerdotale du père Ernest Kombo le 8 juillet 1973 à la basilique Sainte Anne du Congo, le cardinal Emile Biayenda nous parlait dans ce sens en disant: *«qui parmi vous acceptera d'aller enseigner aux jeunes Congolais que le Mbochi est frère du Kouyou, que le Kouyou est frère du Iari, que le Téké est frère du Vili, que tous les hommes doivent s'aimer comme des frères et que Dieu notre Père demandera à chacun ce qu'il aura fait face aux autres. Voilà le travail qui fait défaut à la base de notre monde.»*

Si l'unité des Chrétiens peine à atteindre sa maturité, il y en a une, relativement récente, qui freine résolument cela: la perte des valeurs ou l'affadissement de la foi dans toutes les Eglises en question: catholique, évangélique, salutiste, orthodoxe, anglicane. Chacune de cinq grandes communautés chrétiennes se débat dans des épreuves diverses qui relèguent au second plan le souci d'œcuménisme. L'Eglise catholique connaît un peu partout un relâchement de la pratique religieuse; des groupes des laïcs et prêtres mettent en cause certaines traditions et lois de l'Eglise. L'Eglise protestante, morcelée, vit les mêmes difficultés que la catholique, et sans doute même davantage du fait du morcellement de l'autorité dirigeante. Les orthodoxes souffrent encore des séquelles des suites funestes de l'oppression de la part du régime communiste durant des longues années, et des grands chefs qui ne s'entendent pas. Et il y a les anglicans, devenus indifférents eux-aussi à l'égard de la foi, secoués et déchirés par l'ordination sacerdotale des femmes. Alors... est-il raisonnable d'espérer fermement un prochain rapprochement des cinq Eglises suivi de réconciliation et de réunion, des Eglises maladives, désunies dans leur propre ménage et se rendant compte que la majorité des membres restés fidèles jusqu'à ce jour ne se soucient guère d'une réunification? Des chrétiens qui n'aiment plus pour la plus part la prière, mais les intérêts que leur procure la prière.

Voici un petit extrait d'un article de Max Thurian paru dans la croix il y a quelques années. *«Nous sommes en général bien disposés à rechercher ensemble l'unité des chrétiens, mais nous ne voulons pas en payer le prix. Nous voulons garder notre propre identité et ne rien céder de nos habitudes traditionnelles. L'unité au pied de la croix est exigeante: elle demande le renoncement à tout ce qui n'est pas la volonté de Dieu, elle consiste à se charger de sa croix pour suivre seulement le Christ. Si nous perdons notre vie à cause du Christ et de l'Evangile nous la sauvons. L'unité des Eglises et des chrétiens exige aujourd'hui que nous renoncions à tous nos particularismes diviseurs, pour ne tenir qu'à la foi fondamentale qui nous sauve et nous rassemble».*

Jean François Séraphin GANGA

IIIe DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE-B-

«Les opposés à la "Parole de Dieu", de qui sont-ils les appelés?»

Textes: *Jn. 3,1-5.10; Ps.; 1 Co 7,29-31; Mc 1,14-20*

Bien-aimés! Les textes que nous méditons en ce Dimanche de la Parole de Dieu, institué par le Pape François in *«Aperuit Illis»* Muto proprio du 30 Septembre 2019; sont déterminants pour les gens de notre époque. C'est en quelque sorte la suite du cycle des Vocations. Aujourd'hui encore Jésus nous appelle et il nous faut s'engager ipso facto sans prétexte, car il en est d'un impératif. Il s'agit en premier d'un appel à se convertir, comme celui de Jonas et en second, comme Paul aux Corinthiens, celui de croire en la Bonne Nouvelle présente dans la vie, la mort et la résurrection de Jésus de Nazareth, pour devenir un Apôtre.

Chers tous, si nous étions à la place de Jonas quand on lui dit d'aller dans la ville ennemie, annoncer le jugement de Dieu. Il s'agit là d'un prophète confronté à un message et une mission difficile, et c'est la raison de son mécontentement au début du livre. *«Encore quarante jours, et Ninive sera détruite!»* Il est difficile pour lui de s'imaginer en train d'accomplir une telle mission *"commando"*. En effet, à cause de l'hostilité du peuple destinataire et aussi, de la tâche qui semble très énorme à voir l'étendu du pays à évangéliser. Et donc, cette entreprise humainement parlant est d'avance déjà un échec ou mieux une utopie. Pourtant, une fois à la tâche le message très vite va inspirer une ville entière à se repentir, à enfiler des sacs et à jeûner. Aucun autre prophète de l'Ancien Testament n'a eu un *"apostolat assez expéditif"* mais positif. Jonas nous fait donc réfléchir à la manière dont nous devons faire face à un Dieu miséricordieux, lent à la colère et plein d'amour. Cela souligne la capacité de Dieu à faire l'incompréhensible, à ouvrir la porte de sa misericorde, même à ce club de vieux dirigeants véreux et lessivés par leur *" folie politique "*. À rompre avec le cycle de violences et de blâmes qui sévit dans le monde, non pas par la force d'intelligence ou de stratégies humaines (opposants et vaccins)… mais avec l'unique autorité: la *"Puissante Parole de Dieu"*. La seule façon d'avancer pour chacun et chacune de nous est d'accepter, accueillir et travailler pour le compte de Dieu, dans la mission évangélisatrice.

Pour ce faire, loin de n'être qu'une rêverie poétique rythmée par des réflexions sur la nature de Dieu et la reconnaissance de la nature humaine, la problématique que dégage le psaume, oriente un peu plus vers la prière d'une personne cherchant un moyen de sortir de son malheur ou de ce qui masque sa vision de ce qui fait son bonheur.

Oui, frères et sœurs! Le monde avec sa souffrance (maladies, pauvreté), sa violence (conflits armés, abus) et sa cruauté (l'immigration, l'indifférence) semble parfois si sombre, et la lumière semble si chétive. Nous craignons que la lumière de Dieu ne brille pas vraiment dans les coins les plus sombres de notre monde ou de nous-mêmes. Et pourtant dans son amour, Dieu nous regarde et ne nous oublie pas. Dans cette perspective, il suscite parmis les hommes des disciples, des apôtres, des missionnaires… capables de l'aider à instaurer évidement ce règne de paix et de gaieté. Ainsi, quand les premiers disciples répondent à Jésus en se levant et en le suivant, ils rejoignent un mouvement qui a été lancé entre autres par Jean-Baptiste et Jonas. C'est ainsi que des hommes et des femmes vont devenir des témoins de l'Évangile et n'auront pas eu peur d'affronter l'indifférence et les persécutions.

Nous aussi, ne sommes-nous pas appelés à cette mission? Comment pourrons-nous répondre à cet appel? En ce 3e dimanche du temps ordinaire dorénavant consacré à la célébration de *"la Parole de Dieu"*, suivre Jésus, c'est être rejoint par son appel, un appel qui crée en nous tout ce qui est nécessaire à la mise en route: rendre chaque jour de notre vie, hommage au *"Verbe"* qui doit se faire chair en nous et en l'humanité, par nous.

Tout compte fait, *«le temps est limité»* et *«il passe, ce monde tel que nous le voyons»*, nous indique la 2ème lecture. Cela souligne le caractère éphémère et non permanent de la vie et de notre monde. La vie heureuse ne consiste guère en une abondance de likes Facebook ou aux frissons qui nous tourmentent ces derniers jours quant à la sécurité de nos données privées suite au nouveau protocole mitigé des réseaux sociaux. Elle ne consisterait pas non plus en la quête d'être toujours plus beau, plus confiant et plus réussi; ou défini par son argent, son travail, ses vêtements, son apparence, sa maison, etc. Mais seulement, en la redécouverte et recentralisation du trésor incommensurable des Écritures Saintes. Sur ce, si dans un contraste saisissant et choquant, Paul conseille aux mariés d'être comme s'ils n'avaient pas de conjoint, aux personnes en deuil de ne pas pleurer, aux personnes heureuses de ne pas se réjouir, aux acheteurs d'agir comme s'ils n'avaient pas de biens… etc. Ce n'est pas pour déclencher une hysterie, le désespoir et au repli sur soi. Paul dit ces choses afin que dans tous ses contextes notre vie, soit dévouée et concentrée sur la réalité unique, vraie et ultime sur laquelle nous pouvons compter, "ad vitam æternam": la Bonne Nouvelle annoncée par Jésus. Aussitôt ! Tant Jonas que saint Marc répètent cet adverbe dans leurs récits. On est pressé on dirait! Oui, il n'y a pas de temps à perdre. Le temps est limité, dit saint Paul: demain, il risque d'être trop tard. La chance est à saisir, sans hésiter. Il faut aller en Galilée, qui est la terre des païens, et partout dans le monde, là où tant d'êtres humains sont prisonniers du mal et de la mort.

Abbé Cellot Primat NKOUNGA MABIKAS
Aumônier général de l'Association des Scouts et Guides du Congo.

unicef | pour chaque enfant

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance | Bureau du Congo Brazzaville
B.P. 2110 | D-34, rue Lucien Fourneau
Téléphone: +242068900090 / +242066525022
Télécopie: +242222814240 | brazzaville@unicef.org | http://www.unicef.org/congo/french

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) Nº 001/UNICEF/2021

L'UNICEF invite les fournisseurs/prestataires de services qualifiés à envoyer leurs Expressions d'intérêt pour les catégories suivantes:

Service de dédouanement,
Service de Transport,
Entretien et nettoyage des bureaux
Entretien et Maintenance Groupe électrogène, Split, Régulateur de Tension, extincteurs
Entretien et Maintenance Circuit électrique
Entretien de véhicule (Garage)
Restauration (services traiteurs)
Maintenance et Pose des Panneaux solaires,
Sérigraphie et Imprimerie
Sécurité et gardiennage,
Fabricants des savons,
Fabricants des dispositifs de lave main,
Fournitures scolaires.

Les candidats intéressés par le présent avis à manifestation d'intérêt doivent fournir un dossier Comprenant:
- une déclaration de manifestation d'intérêt signée du fournisseur ou du prestataire de service faisant apparaître son nom, sa qualité, son adresse, sa nationalité, les pouvoirs qui lui sont délégués, et précisant que le candidat a l'intention de soumissionner aux appels d'offres s'il est présélectionné ;
- une note de présentation de l'entreprise ou de la société (date de création, siège, dénomination, forme juridique, coordonnées, adresse physique, etc.) et les moyens matériels et humains qu'il compte mettre en œuvre pour la réalisation de sa mission (liste du personnel clé avec leurs fonctions respectives, cursus, ancienneté et type de contrat liant chaque membre du personnel à l'entreprise ou à la société);
- les références professionnelles de l'entreprise ou de la société, ses domaines de compétence, au niveau national et/ou international.
- une copie du justificatif du numéro du registre du commerce;
- une copie du Numéro d'Immatriculation Unique (NIU);
- une attestation d'imposition prouvant que le fournisseur ou prestataire de service est à jour de ses obligations fiscales au titre de l'année 2020 ;
- un relevé d'identité bancaire (RIB);
- la liste des sous-traitants du fournisseur ou prestataire de service le cas échéant;
- toutes autres informations ou document pertinents jugés nécessaires par le fournisseur ou prestataire de service.

VI - DEPOT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Les expressions d'intérêt, rédigées en langue française, doivent porter expressément la mention «APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) Nº 001/UNICEF/2021». Elles doivent être adressées à UNICEF Bureau du Congo Brazzaville au plus tard le 20 Février 2021 À 16h00'.

Note: Au cours des futurs appels d'offres, seul tout fournisseur ou prestataire de service ayant préalablement manifesté son intérêt à travers le présent appel sera contacté ou bénéficiera de l'examen de son offre.

Fait à Brazzaville, le 19 Février 2021

INSERTION LEGALE

FACAR CONGO SAU

Société Anonyme Unipersonnelle au capital de 10 000 000 Francs CFA
Siège social: Avenue Vangoula, Face Camp CPC, vers le CEG Trois Glorieuses-Pointe-Noire

DISSOLUTION-LIQUDATION ANTICIPEE DE LA SOCIETE FACAR CONGO SAU

L'Assemblée générale mixte du 17/11/2020 a approuvé les comptes de liquidation, l'Actionnaire unique M. AL AMIN Ahmad Hachem, de Nationalité libanaise, donne quitus de sa gestion au liquidateur, M. LINVANI MPION Magloire Bienvenu, Expert-comptable, commissaire aux comptes agrée CEMAC EC 460, de Nationalité Congolaise, demeurant à Pointe-Noire, et prononcé la clôture des opérations de liquidation et la radiation au RCCM de la République du Congo.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la société FACAR CONGO SAU.

Toutes les correspondances devront parvenir à l'adresse suivante: Avenue Moe VANGOULA, Face camp CPC, vers CEG Trois glorieuses, Pointe-Noire, Tél.: 05 553 04 20/06 667 03 95

RCCM POINTE-NOIRE: CG/PNR/10 B 1366

DEPOT LEGAL: Greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, le 14/01/2021, sous le numéro 21
DB3.

Fait à Pointe-Noire, le 15/01/2021.

LOCATECH

Société civile immobilière
Capital social: 2.504.000.000 de Francs CFA
Siège social: Quartier Trentenaire,
Pointe-Noire, République du Congo
RCCM: CG/PNR/09 B 504

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale à caractère mixte en date, à Pointe-Noire, du 30 juin 2020, enregistré le 22 octobre 2020 à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), sous le numéro 7053, folio 218/21, les associés ont a notamment décidé:
- à titre ordinaire, de prendre acte de la démission de Monsieur Sébastien GUENOT de ses fonctions de gérant de la société, avec effet immédiat, la gestion de la société continuant à être assurée par un seul gérant, Monsieur Jean-Claude DAMSEAUX;
- à titre extraordinaire, suite à la cession par Monsieur Sébastien GUENOT de sa part d'intérêt dans la société au profit de Monsieur Jean-Claude DAMSEAUX, de modifier corrélativement l'article 9 des statuts relatif aux parts d'intérêts, et l'article 19 des statuts relatif aux avances en compte courant, d'adopter les statuts de la société mis à jour et de les signer séance tenante. Dépôt du procès-verbal de l'Assemblée générale à caractère mixte susvisé, de l'acte de cession de part d'intérêt et des statuts de la société mis à jour, a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire. L'inscription modificative de la société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été constatée sous le numéro M2/20-926.

Pour avis,
Le gérant.

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

ANNONCE LEGALE N°370/2021/BZ-C

INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr/Dpt	Requérants
1	16475 du 30-05-17	Sect AP2, bloc 153 ; Plle 11 ; Sup : 180,5m2	5BIS, RUE MOUANGA NGOUMBA	7-BZV	MAGANA Armand
2	22033 du 21-08-20	Sect P7, bloc 17 ; Plle 05 (ex 04) ; Sup : 197,34m2	32, RUE KIMPANDZOU (QUARTIER 44)	4-BZV	MAGANA Armand
3	22234 du 06-10-20	Sect P6, bloc 37 ; Plle 13 (ex 10) ; Sup : 468,81m2	189, RUE MBOKOS	5-BZV	Enfants DONIAMA MOUKOKO
4	22352 du 28-10-20	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 336,57m2	QUARTIER 7 ISSOULI	POOL	OBIA-BIA Grâce Joline
5	22444 du 17-11-20	Sect P8, bloc 144 ; Plle 11 (ex.9) ; Sup : 144,83m2	113, RUE LAGUE	4-BZV	Mamadou DOUCOURE
6	22494 du 30-11-20	Sect AT, bloc 16 ; Plle 37 ; Sup : 438,54m2	75, RUE MPOUI DAMIEN	4-BZV	MAKOUTA DIANTOMBA Louise
7	22569 du 14-12-20	Sect P8, bloc 200 ; Plle 2 ; Sup : 369,15m2	84, RUE MADINGOU	4-BZV	ANTCHINARD De Saint Victor
8	21808 du 03-07-20	Sect P10, bloc 20 ; Plle 9 (ex 11bis) ; Sup : 253,04m2	23BIS, RUE CONGO	4-BZV	BACHIROU née MAMFOUANA Carine Paule Aurélie
9	22168 du 23-09-20	Sect BD4 (ex.BD), bloc 67 (ex.17) ; Plle 38 (ex.850) ; Sup : 430,05m2	20, AVENUE DE L'UNION AFRICAINE (ex. rue des Fermiers)	9-BZV	ONDZIE Eugène-Corentin
10	22514 du 04-12-20	Sect P6, bloc 65 ; Plle 01 ; Sup : 306,42m2	176, RUE DES MARTYRS	5-BZV	TSONO NDZALE José Bernard
11	5619 du 20-08-20	Sect : Zone non cadastrée , Sup : 10.000,00m2 soit 1ha00a	ROUTE MALOUKOU (TERRE IBINA FERME NGATSU)	POOL	MOUKILOU AKOMANGO Marthely
12	19242 du 02-03-18	Sect P8, bloc 106 ; Plle 5 ; Sup : 234,30m2	18, RUE LOBY	4-BZV	MBOUMA ITSAMBO Nesly Pauline
13	22390 du 04-11-20	Sect -, bloc - ; Plle 15 ; Sup : 400,00m2	QUARTIER ISSOULI	POOL	OKANDZE NDINGA Hugues Stève
14	22565 du 14-12-20	Sect P8, bloc 195 ; Plle 1 ; Sup : 521,30m2	3, RUE CABLES BIS	4-BZV	TABAKA Petronille Blanche Laure
15	22280 du 12-10-20	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.095,74m2	QUARTIER NDIBOU	POOL	Enfants OKAMBILI
16	21349 du 14-02-20	Sect C, bloc 129 ; Plles 3 et 8 ; Sup : 800,00m2	QUARTIER TOSSANGANA	LIKOUALA	N'KOUNKOU Louison Sévérin
17	22191 du 29-09-20	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 700,00m2	KINTELE (PEAGE)	POOL	MATEKY NTIKAVOUA Grâce et DA SILVA CARIDADE Joäo A.
18	22553 du 08-12-20	Sect BF, bloc 27 ; Plle 04 ; Sup : 435,28m2	8, RUE IKEMOU	9-BZV	NGASSAKI Edith Marie Laure
19	22558 du 09-12-20	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 4.815,72m2	VILLAGE LOLA	LIKOUALA	Société MOKABI S.A (DISPENSAIRE DE LOLA)
20	22557 du 09-12-20	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 200.000,00m2 soit 20ha00a00ca	VILLAGE BOYELE PORT	LIKOUALA	Société MOKABI S.A
21	21107 du 18-12-19	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 460,00m2	QUARTIER PLANETE (KINTELE)	POOL	NGUESSO MOUANDE Karine Emma
22	21633 du 03-06-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 752,83m2	QUARTIER NGAKOUBA (PK45)	POOL	ELENGA Adhy Beni Pierre
23	22467 du 20-11-20	Sect P7, bloc 28 ; Plle 15 (ex. 16) ; Sup : 408,48m2	53, RUE SIBITI	4-BZV	BOUENIMIO Jonas
24	22607 du 22-12-20	Sect B, bloc 32 ; Plle 08bis ; Sup : 251,74m2	QUARTIER N°1	CUVETTE	FOUSSILA Mémoire
25	22095 du 07-09-20	Sect BD4, bloc 69 ; Plle 17 ; Sup : 198,90m2	25BIS, AVENUE GRILLAGE	9-BZV	IKOBO Lucie Jeannette
26	22607 du 23-12-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 1.800,00m2	ROUTE ONGONDZA	CUVETTE	MILONGUI Ray Harvey
27	22552 du 08-12-20	Sect CK (ex BG), bloc 57 ; Plle 2 (ex. 5) ; Sup : 1.530,80m2	QUARTIER MAKABANDILOU (DON BOSCO)	9-BZV	ELENGA IMONGUI Natacha Gladys
28	22453 du 19-11-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 400,15m2	MAKABANDILOU	9-BZV	NGAKOSSO Jeanne
29	11268 du 31-10-14	Sect P5, bloc - ; Plle 2 ; Sup : 387,00m2	113, RUE MAKOTOPOKO	4-BZV	MOCTAR HAÏDARA
30	22640 du 29-12-20	Sect P8 (ex.P10), bloc 43 ; Plle 11bis (ex.8) ; Sup : 212,50m2	37, RUE BOUZALA	4-BZV	BIDOUNGA Amédine Laticia
31	22531 du 07-12-20	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 800,00m2	QUARTIER IHOUEME	POOL	BOYEMBE Félicité
32	22638 du 28-12-20	Sect CJ, bloc 109 ; Plle 06 ; Sup : 398,05m2	AVENUE BITO (QUARTIER ITATOLO)	9-BZV	OLINGOU François
33	22582 du 17-12-20	Sect AN, bloc 21 ; Plle 03 ; Sup : 305,01m2	QUARTIER EX. FERME NGAMABA	4-BZV	NGO-TSOBO Exaucée Immaculée Mazarine
34	21634 du 03-06-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 630,67m2	QUARTIER NGAKOUBA (PK45)	POOL	ELENGA ZITOU SAMBOKO Rachida Cécilia
35	14070 du 17-03-16	Sect BJ, bloc - ; Plle 8 ; Sup : 428,12m2	MAKABANDILOU	9-BZV	Enfants AKOUAMABE
36	22559 du 11-12-20	Sect P15, bloc 110 ; Plle 5bis (ex. 26) ; Sup : 129,91m2	26, RUE MAYOMBE	6-BZV	Enfants BATCHI
37	22578 du 16-12-20	Sect AT, bloc 29 ; Plle 34bis (ex. 79bis) ; Sup : 200,00m2	79BIS, RUE M'POUA YVES	4-BZV	ETOKA-MABONDZI Magalie Noella
38	22325 du 21-10-20	Sect B, bloc 106 ; Plle 1 ; Sup : 443,54m2	QUARTIER BOHONA	LIKOUALA	ETONGO Xill Tombey
39	22496 du 1er-12-20	Sect AT, bloc 30 ; Plle 15 ; Sup : 413,00m2	30, RUE M'POUA YVES	7-BZV	LOUBOTA née MOUILA Albertine
40	23000 du 15-10-20	Sect CG, bloc 147 ; Plle 9 ; Sup : 117,66m2	RUE MBIKIA (QUARTIER MASSENGO)	9-BZV	ONTSIRA Jean Paul
41	20075 du 02-04-19	Sect D, bloc 10 ; Plle 4bis ; Sup : 302,29m2	RUE MONSEIGNEUR	CUVETTE	SACKO MAMADOU
42	21474 du 16-03-20	Sect P12, bloc 40 ; Plle 16 ; Sup : 286,30m2	33, RUE MPANGALA (QUARTIER TEXACO)	6-BZV	ONDZELA Jacques
43	22248 du 07-10-20	Sect P5, bloc 32 ; Plle 09 (ex.9bis) ; Sup : 182,59m2	107BIS, RUE OSSELE	4-BZV	Enfants NGOMA
44	22413 du 10-11-20	Sect P13, bloc 111 (ex 85) ; Plle 07 (ex 19) ; Sup : 345,17m2	19, RUE MBOTE	5-BZV	AWE Virginie
45	22470 du 23-11-20	Sect CH, bloc 113 ; Plle 20 ; Sup : 478,43m2	QUARTIER MASSENGO	9-BZV	Enfants LETSO

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 18 janvier 2021
Le Chef de Bureau, Gilbert MBANDZA.

MALNUTRITION

Sensibiliser les acteurs privés aux enjeux du mouvement SUN

Le point focal du mouvement SUN (Scaling up nutrition) de lutte contre la malnutrition a organisé mardi 30 décembre 2020, à Brazzaville, une rencontre entre le comité Ad'hoc national de lutte contre la malnutrition et les acteurs du secteur privé pour sensibiliser aux enjeux du Mouvement SUN business network, en l'occurrence à l'intérêt de travailler en réseau.

Placée sous la présidence de Jean-Baptiste Ondaye, ministre secrétaire général de la présidence de la République, point focal du mouvement SUN-Congo, cette rencontre s'est déroulée en présence de Paul Obambi, président de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville et Paul Nestor Mouandzibi-Ndinga, président de la plateforme du secteur privé du mouvement SUN-Congo. Elle a réuni des responsables et représentants d'entreprises, d'agences du système des Nations Unies, de la société civile et des organisations internationales, des représentants des syndicats patronaux et des organisations patronales. Elle a permis de redynamiser le réseau du secteur privé engagé dans la lutte contre la malnutrition dans le but de mener une action inclusive pour lutter contre ce fléau.

Selon une évaluation, le réseau du secteur privé est encore à un stade embryonnaire. Il nécessite un accompagnement, a relevé le point focal SUN-Congo. Une action est ainsi requise pour le redynamiser et progresser vers la mise en place de Sun Business network (SBN) qui, à l'échelle nationale, contacte les entreprises et évalue les besoins en services techniques, financiers et autres. En plaidant pour le rôle des entreprises dans la lutte contre la malnutrition. En Afrique, dans d'autres pays, le réseau d'entreprises SUN a permis d'impliquer et de mobiliser des entreprises pour agir et investir de manière responsable dans l'amélioration de la nutrition.

Trois communications ont été développées pour l'occasion. Elles ont permis aux participants de comprendre que le SUN Business Network est une branche du secteur privé visant à aider les entreprises à accroitre le rôle qu'elles jouent dans la nutrition.

Paul Obambi, président de la Chambre de commerce de Brazzaville, a souligné que les entreprises doivent produire pour vendre des aliments de qualité et à faible coût afin d'accorder la possibilité à toutes les classes sociales d'avoir la capacité de manger équilibré. *«Nous sommes satisfaits, a-t-il poursuivi, en tant que secteur privé d'être associé à ce sujet de grande importance pour convenir des actions quotidiennes, notamment dans la lutte contre la pauvreté, et particulièrement contre la malnutrition. Le rôle du partenaire privé permettra de fournir des produits de meilleure qualité.»*

Les organisateurs et les participants

Paul Nestor Mouandzimbi-Ndinga, président de la plateforme du réseau du secteur privé, à son tour, a pris l'engagement de faire face à la malnutrition. *«Le réseau du secteur privé mis en place en octobre 2020 affiche une volonté commune de rechercher un consensus inclusif et participatif des entreprises engagées à apporter leur pierre à l'édifice de l'amélioration de la nutrition, à travers le développement des partenariats public-privé afin d'apporter sa contribution aux côtés des autres secteurs dans le combat de la lutte contre la malnutrition. Il s'agira de mener des études de marché afin d'avoir une bonne connaissance de la demande et proposer une alimentation saine et nutritive.»*

Jean-Baptiste Ondaye, invitant les entreprises à s'impliquer dans la lutte contre la malnutrition au Congo, a soutenu que *«le SUN Business network est un enjeu mondial et surtout national pour une nutrition de qualité. C'est aussi un enjeu pour chaque entreprise, qui devra concilier valeurs marchandes dictées par la recherche du profit, et valeurs humanitaires moulées par la recherche du bien-être humain».*

La malnutrition est reconnue sur le plan mondial comme un fléau. La rencontre a été un élargissement du réseau des acteurs à impliquer pour un paysage sans malnutrition sous toutes ses formes au Congo.

Philippe BANZ

JUSTICE

Sévère condamnation d'un trafiquant d'espèces protégées

Reconnu coupable de trafic d'espèces protégées, un trafiquant a été condamné à 18 mois de prison ferme assortis de 300.000 F.CFA d'amende et à verser à titre de dommages et intérêts au ministère de l'Economie forestière la somme de 20.000.000 F.CFA. Le verdict a été rendu par le Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire le 5 janvier 2021.

Une peau de panthère

Il est condamné pour flagrant délit de détention, circulation illégales et tentative de commercialisation de deux peaux de panthères et de 7 Kg d'écailles de pangolins géants. Son arrestation le 29 juillet 2020 était rendue possible grâce à une étroite collaboration entre la direction départementale des Eaux-et-forêts de Pointe-Noire, la Gendarmerie nationale et le Projet d'appui à l'application de la loi sur la Faune sauvage (PALF).

Le verdict prononcé par le Tribunal entend traduire au concret la volonté du Congo de lutter plus fermement contre la criminalité faunique. La panthère et le pangolin géant, menacés d'extinction sur tout le continent, sont inscrits sur la liste rouge des espèces en voie d'extinction et en Annexe 1 de la CITES, organisme qui régit le commerce international des espèces en danger de disparition. Le commerce illégal des espèces sauvages devenu presque aussi lucratif que la cocaïne. Ce crime organisé transnational occupe le 5e rang des commerces illicites dans le monde après la drogue, les armes, le blanchiment et le trafic d'être humain. Il alimente des réseaux mafieux.

Le pangolin est l'espèce la plus braconnée dans le monde. Chaque année plus de 20 tonnes sont saisies dans le monde laissant craindre des chiffres astronomiques sur le trafic total. Deux principales finalités expliquent le commerce de cette espèce animalière: la consommation de sa viande, essentiellement en Chine et dans d'autres pays d'Asie du Sud-Est, et ses écailles pouvant être utilisé dans la médecine traditionnelle.

Au Congo, la panthère et le pangolin géant font partie des espèces animales intégralement protégées, conformément à l'Arrêté du 9 avril 2011 déterminant les espèces animales intégralement et partiellement protégées. Ainsi, leur importation, exportation, détention et transit sur le territoire national, de même que de leurs trophées sont strictement interdits, selon l'article 27 de la loi du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées. **V.M.**

CIVISME

Le ministère de la jeunesse insiste: il faut perpétuer la tradition

Initiée depuis plus de quatre ans aujourd'hui par Destinée Hermella Doukaga, ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, *«la minute civique»*, la toute première de l'année 2021 a eu lundi 4 janvier dernier à Brazzaville. C'est une tradition du ministère qui se déroule tous les premiers lundis du mois.

Elle consiste, entre autres, à la levée des couleurs de la République, à l'exécution de l'hymne national, au suivi d'une oraison pour éveiller la conscience des citoyens. Tout en respectant les mesures barrières et d'hygiène, la cérémonie a connu la participation de quelques membres du cabinet et des responsables des associations et mouvements de jeunesse, auxquels la ministre a rendu hommage. *«Je voudrais vous féliciter pour avoir honoré sans faillir à votre mission mensuelle durant 4 ans et 8 mois aujourd'hui; bientôt 5 ans, nous n'avons pas dérogé à la règle d'observer notre tradition de la levée des couleurs, chaque lundi du mois»*, a fait savoir la ministre Doukaga à ses hôtes. Faisant le bilan de cette initiative, elle a reconnu que les choses n'ont souvent pas été faciles. *«… Parfois des découragements, des moqueries, je le sais. Mais, certains ne comprennent pas l'importance de magnifier les couleurs, les symboles de notre nation. Ils nous tournent parfois en dérision, lorsqu'ils nous voient debout autour du mât…»*, a-t-elle relevé. Elle a indiqué, réconfortant ses collaborateurs, que *«c'est un sujet de fierté. Nous comprenons mieux le sens de ces symboles…Et nous espérons qu'avec le temps les autres concitoyens vont comprendre».*

Pendant la levée des couleurs

Pour amener les compatriotes à cerner le sens de ces valeurs, la ministre de la jeunesse a invité ses collaborateurs à insister sur la sensibilisation, pour que *«nous ayons à peu près le même niveau d'informations.»*

Elle a aussi rappelé les différents défis auxquels les Congolais font face. Il s'agit de la crise économique et financière, la crise sanitaire, mais aussi l'élection présidentielle de mars prochain. Elle a déclaré que malgré la persistance de cette crise qui dure depuis 2014, le Gouvernement ne ménage aucun effort pour assurer la paie des salaires des fonctionnaires. Et il travaille à son éradication. S'agissant du défi sanitaire, notamment de la COVID-19, en attendant le vaccin dont a parlé le président de la République lors de son adresse à la Nation devant le parlement réuni en congrès, les Congolais doivent prendre conscience de la gravité de la maladie et se conformer aux dispositions des autorités sanitaires et de l'OMS, en respectant les mesures de protection et d'hygiène: distanciation physique, port obligatoire du masque, lavage régulier des mains au savon ou avec le gel hydroalcoolique. A cela, il faut ajouter le couvre-feu décrété par le Gouvernement.

Marcellin MOUZITA

FORMATION

Mieux renforcer les capacités administratives de la femme au Congo

Partant du postulat *''Apprendre c'est toute la vie''*, le secrétariat exécutif du Conseil consultatif de la femme, piloté par Mme Antoinette Kebi, a organisé du 7 au 8 janvier dernier à Brazzaville, une session de renforcement des capacités de ses membres. *«Quel que soit le niveau d'instruction, toute personne a besoin de renforcer ses capacités»*, a dit la secrétaire exécutive du Conseil.

Les membres de cet organe sont assimilés, selon la secrétaire exécutive du Conseil, à des agents publics sans être des fonctionnaires de l'Etat congolais. Les invitant à l'assiduité pendant la session, elle a affirmé que *«le renforcement des capacités est valable pour les collaborateurs qui ont, plus ou moins une longue expérience professionnelle. Pour ceux qui viennent d'intégrer la vie active au Secrétariat, il s'agit d'acquérir l'expérience professionnelle.»*

Elle a par ailleurs insisté sur le caractère capital de la formation estimant qu'*«avec un personnel bien formé, on est quasiment sur de réussir sa mission.»*

La formation animée par Gabriel Moussiengo, inspecteur général du travail, s'est articulée autour des notions sur la rédaction des documents administratifs, des actes législatifs, des obligations et devoirs des agents publics, tout comme des fautes disciplinaires et sanctions qui y sont attachées. Des thèmes importants dans l'exercice des fonctions des membres de cette institution publique expliqués suivant une pédagogie interactive s'appuyant sur des expériences individuelles professionnelles, des études de cas, etc.

Les participants après l'ouverture de la session

«La formation nous a permis de revoir les notions de base du service public qui nous permettront d'être à la hauteur de la tâche», a témoigné une participante. Avant d'ajouter que la qualité de celle-là contribuera à l'amélioration des performances des membres que nous sommes. Pour Mme Antoinette Kebi, cette session de formation n'est pas la dernière.

Pour mémoire, le Conseil consultatif de la femme est un organe consultatif chargé d'émettre des avis au Parlement de la république sur les questions liées à la condition de la femme et de faire des suggestions au Gouvernement visant à promouvoir l'intégration de la femme. Il se réunit exclusivement à la demande et sur convocation du président de la République.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

CABINET LE MITOUARD
Tax & Legal
Agréments CEMAC de Conseil Fiscal
NO CF 67 en date du 12 décembre 2003/no CFI 29 en date du 19 décembre 2011
54 Avenue Charles de Gaulle, 3e Etage, Immeuble UMA, Hôtel Elaïs— B.P.: 606
Tél.: 06 663 50 60/06 657 67 77 / Pointe-Noire, République du Congo

CLOTURE DES OPERATIONS DE RADIATION
«DIGITAL NETWORKS AFRICA SA», en sigle DNA, «Société en liquidation» au capital de 1.050.000.000 de F. CFA
Siège de la liquidation: 54 Avenue Charles De Gaulle, 3e Etage immeuble UMA,
RCCM CG/PNR/14 D 391
Pointe- Noire, République du Congo

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée du 31 décembre 2020, enregistré à Pointe-Noire Centre le 05 janvier 2021 sous le n° 0036, folio 002/19, il a été décidé de la clôture des opérations de liquidation.
La société DIGITAL NETWORKS AFRICA, en sigle DNA, a été radiée du registre du commerce et du crédit mobilier de Pointe-Noire.
En conséquence de ladite décision, la radiation effective a été enregistrée le 07 janvier 2021 sous le n° CG/PNR/21 DA 2.
Mention modificative au RCCM no CG/PNR/14 B 391 a été enregistrée au greffe du tribunal de Pointe-Noire, le 07 janvier 2021, conformément à la législation en vigueur.

Pour insertion.

Rodez Aubin ILIMBI
Avocat près la Cour d'Appel de Kinshasa/Matete
Expert fiscal-Associé
Agrément CEMAC n°CF129
Chartered Law & Tax Adviser/Conseil juridique et Fiscal Agréé
r.illimbi@cabinet-lemitouard.com
+ 242 06 663 50 60/+336 38 34 27 27

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE
OFFICE NOTARIAL MAITRE PAUL BERNARD BATIA
B.P.: 4613 - Tél.: (242) 05.534.46.83 - E-mail: omcebatiapaul@gmail.com - 93, Avenue Linguissi PEMBELLOT
Rond-Point ex-BATA, à côté de l'immeuble des Officiers 9 étages- Pointe-Noire-Congo
Paul Bernard BATIA, Notaire

INSERTION LEGALE

Suivant acte sous seing privé portant procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique du dix juillet deux mille vingt, l'actionnaire unique de «BUREAU VERITAS CONGO», société anonyme unipersonnelle (S.A.U.), au capital de 69.980.000 F. CFA, ayant son siège social à Pointe-Noire, sur l'Avenue DU HAVRE NO 148, Zone Industrielle, devant la Base Boscongo ainsi que la Base TOTAL E&P CONGO, B.P.: 687, République du Congo, régulièrement constituée et immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier à Pointe-Noire, sous le n° CG/PNR/08 B 106, soumis selon le vœu de la loi, à la formalité impérative de l'enregistrement, le sept janvier deux mille vingt et un, à la recette de Pointe-Noire, folio 004/9 n°0067, l'actionnaire unique a décidé et adopté de:
- Démission de l'Administrateur Général et nomination d'un nouvel Administrateur Général.
Après la démission de Monsieur Laurent DELANGLE, Administrateur général de Bureau Veritas Congo, l'Actionnaire unique décide de la nomination de Monsieur Samuel Itoro ENANG, en qualité de nouvel Administrateur Général de ladite Société, à compter du 1er Août 2020 et pour une durée de six (6) années.

Pour avis,
Le Notaire.

MAITRE ROSELE PIERRE NTAMBANI , NOTAIRE
985, avenue des Trois Martyrs, Plateau des 15 ans, à côté d'Edmond Hôtel
Moungali Brazzaville, Tél.: 06 928 87 87/05 753 23 23
Email: roselepierrenotaire19@gmail.com, République du Congo

1000 SOLUTION'S

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 1.000.000 Francs CFA
Siège social à Brazzaville, Case J216 V OCH Moungali III
REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

Conformément à l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, Maître Rosele Pierre NTAMBANI, Notaire en la résidence de Brazzaville, a reçu les actes authentiques portant statuts et Déclaration Notariée de Souscription et de Versement de la Société 1000 SOLUTION'S, signés le 18 décembre 2020, enregistrés à la recette des Impôts de Ouenzé à Brazzaville le 24 décembre de la même année; sous le Folio 239/5; no 1157 (statuts) et sous le folio 239/7; no 1159 (DNSV). Les caractéristiques de ladite société sont les suivantes:
Dénominatiom: 1000 SOLUTION'S, en sigle «S.C.M.»;
Forme sociale: Société à Responsabilité Limitée Pluripersonnelle Unipersonnelle (SARLU);
Objet: la société a pour objet:
L'installation des appareils médicaux;
La maintenance des appareils médicaux;
La formation et l'accompagnement à l'utilisation du matériel médical.
Capital social: un million (1.000.000) francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement souscrites, libérées ;
Siège social: Case J216 V OCH Moungali III Brazzaville, en République du Congo ;
Durée: 99 ans, à compter de son immatriculation au RCCM ;
Gérant: Monsieur GOYI Quentin Benoît;
Immatriculation au RCCM: le 12 janvier 2021, sous le no RCCM CG-BZV-01-2021-B13-00013.

Pour insertion,
Maître Rosele Pierre NTAMBANI,
NOTAIRE.

Parc National ODZALA-KOKOUA
République du Congo

APPEL À CANDIDATURES - RESPONSABLE DES OPÉRATIONS

Titre du poste : Responsable des opérations
Localisation du poste : Parc national d'Odzala Kokoua, République du Congo
Rapporte au : Directeur du parc
Date de début : 15 février 2021

Contexte :
La Fondation Odzala Kokoua est l'entité de gestion du Parc National d'Odzala, en République du Congo. La Fondation est directement affiliée à African Parks Network, une organisation à but non lucratif qui assume l'entière responsabilité de la réhabilitation et de la gestion à long terme des parcs nationaux en partenariat avec les gouvernements et les communautés locales.

Description du poste
1.Infrastructure :
• Superviser l'ensemble du développement et l'entretien des infrastructures dans le parc ainsi qu'à la périphérie par l'intermédiaire des responsables du développement des infrastructures et des bâtiments.
• Superviser toutes les actions budgétaires et de contrôle des coûts en ce qui concerne les développements d'infrastructure
• Superviser tous les appels d'offres ainsi que l'exécution des contrats concernant le développement des infrastructures

2. Gestion de la flotte
• Superviser la gestion de l'ensemble du parc automobile par l'intermédiaire du chef d'atelier, ce qui comprend les licences, les permis, la gestion des services, du carburant et de l'huile, le stock de pièces détachées, la sécurité, les procédures d'exploitation (SOP) et les mises à niveau techniques.
• Superviser toutes les procédures de gestion des stocks, y compris les contrôles mensuels des outils de pièces de rechange et de la consommation de carburant par l'intermédiaire du gestionnaire des stocks
• Superviser la maintenance de la flotte d'avions par l'intermédiaire des pilotes, ce qui comprend les licences, les permis, les services, la gestion du carburant et de l'huile, le stock de pièces de rechange, les procédures de sécurité et d'exploitation (PSO), les mises à niveau techniques, etc.
• Superviser l'entretien, la sécurité et la discipline de l'atelier et des hangars.

3. Logistique
•Superviser tous les achats opérationnels par l'intermédiaire du responsable des achats
• Assurer la surveillance du déblaiement des rivières dans le parc
• Négocier les coûts ainsi que superviser le transport du matériel commandé vers le parc et s'assurer que les procédures conformes aux PSO ont été suivies pour l'achat et la livraison ainsi que pour le stockage.
• Assurer la vérification régulière (au moins une fois par mois) des magasins avec le gestionnaire des stocks, et s'assurer que tous les magasins relatifs à la gestion du parc ainsi qu'au développement des infrastructures sont en ordre et bien organisés.

4. Autres
• Assurer la supervision du développement, de l'entretien et de la gestion des cantines.
• Veiller à ce que les descriptions de travail soient établies ou chaque poste sous sa supervision du soit approuvé par le Directeur du Parc et le faire signer tel qu'il est compris par l'employé.
• Superviser et développer tous les réseaux de communication au sein du parc
• Assumer d'autres tâches assignées par le Directeur du parc, même si elles ne font pas partie des tâches prévues dans la description de poste.
Capacités, compétences et expérience requises pour le poste
1.Gestion du budget
2.Diplomatie / capacité à établir de bonnes relations avec les parties prenantes et les employés
3.Esprit de décision
4.Attention aux détails
5.Leadership - donner l'exemple
6.Une bonne écoute
A quoi ressemble le succès dans un an
1.Véhicule entièrement fonctionnel et bien entretenu, y compris la flotte aérienne et fluviale
2.Un bon système de communication a été développé et mis en place dans tout le parc
3.Élaboration et mise en œuvre d'un plan de développement des infrastructures du parc
4.Le plan d'affaires et les plans de travail sont établis et suivis
5.Les stocks et les achats sont bien gérés et suivis

Qualification:
Diplôme universitaire en rapport avec les exigences de ce poste

Compétences linguistiques:
Français/anglais : Parlé, écrit (obligatoire)

Les Relations clés:
1.Directeur du Parc
2. Unité de Gestion du Parc (UGP)
3.Les parties prenantes externes et le gouvernement

Pour postuler, veuillez envoyer votre CV et une lettre de motivation à rh.odzala@africanparks.org avant le 31 janvier 2021.

Si vous ne recevez pas de réponse de notre part dans les deux semaines suivant la date de clôture, veuillez considérer que votre candidature n'a pas été retenue.

Le consensus de Madingou en question

Le terme consensus est apparu dans le champ politique congolais à l'occasion du Dialogue national de Sibiti de 2015 à propos de la réforme constitutionnelle. La concertation politique de Madingou, tenue du 24 au 26 novembre 2020, a été organisée sous le même label. Depuis lors, ce terme occupe une place prépondérante dans le débat politique, suscite de vives controverses et donne lieu à de chaudes polémiques d'interprétations sémantiques. A ce propos, des interrogations se posent.

Par Claude-Richard M'Bissa

D'abord, quelle est l'acception véritable du terme consensus? Puis, quelle est la conception occidentale du terme consensus dans la gouvernance publique? Ensuite, quelle est la pratique du consensus dans la société africaine? Enfin, quels sont les motivations et les objectifs des promoteurs de la concertation de Madingou et, finalement, ont-ils été réellement atteints?

1. Un essai de définition du terme consensus

Ce terme, qui a pris de l'ampleur ces derniers temps dans le jargon politique national et qui empoisonne le débat politique au cours de cette période pré-électorale, paraît quelque peu savant et échappe, par conséquent, à l'entendement du Congolais moyen. Aussi s'imposerait-il d'en repréciser l'étymologie et les contours. Selon le dictionnaire encyclopédique, consensus est un mot latin qui signifie «accord», au sens de *«sentiment commun»*. Un consensus est donc un accord des volontés sans aucune opposition formelle. Le consensus se distinguerait de l'unanimité qui met en évidence la volonté manifeste de tous les membres de l'accord.

2. Conception occidentale du consensus dans la gouvernance publique

Dans les pays occidentaux, la culture judéo-chrétienne amène à considérer que la diversité est préférable et plus riche que la pensée unique. A cet effet, les décisions se prennent selon des pratiques pertinentes: le vote majoritaire, le compromis et le consensus. Afin d'appréhender, en définitive, le sens et la portée du consensus, il conviendrait au préalable de passer en revue les deux premières notions.

2.1. Le vote majoritaire

La démocratie de type occidental recommande l'usage du vote, soit dans le cadre de la démocratie représentative, soit dans celui de la démocratie directe (usage du référendum, recours aux élections primaires). Si le vote démocratique se trouve être légitimé comme seule source légitime du pouvoir, il est fréquent de constater — surtout lorsque le sujet est complexe ou met en jeu des positions très antagonistes qu'il laisse une minorité, parfois importante, des votants mécontente des résultats. Et si la majorité - bien que légitime - se comporte de façon arrogante ou intransigeante, la situation peut apparaître comme une «stratégie de force», de type «gagnants contre perdants». Et même si cette minorité accepte «la règle du jeu» et la décision prise, elle sera tentée de résister activement ou d'atténuer les conséquences de cette décision jusqu'à la *«revanche prochaine»*, au prochain scrutin.

2.2. La procédure du compromis

Le compromis est une autre méthode pour prendre une décision, habituellement par la négociation. Deux parties ou plus annoncent leurs positions respectives et les changent, petit-à-petit, par des concessions mesurées. Chacune se sent obligée de concéder quelque chose. Le résultat atteint est rarement de qualité, car ressenti par les parties comme un équilibre «perdants-perdants». Personne n'est totalement satisfait et chaque côté prend en note ce qu'il a donné, pour en vérifier les contreparties et préparer les prochaines renégociations.

2.3. Le procédé du consensus

Le consensus correspond à une décision qui fait place à la créativité de chacun. Soit un processus dans lequel il s'agit:

-pour chacun d'une décision à prendre, d'un problème à résoudre plutôt qu'une bataille à gagner de se projeter dans la discussion comme *«nous ensemble»* plutôt que comme *«toi contre moi»*

-de considérer qu'aucune décision n'est prise avant que tous les participants ne l'acceptent.

Cela peut être long à mettre en place, car le consensus est le produit patient de toutes les meilleures idées et volontés dans un groupe ou dans une assemblée en discordance, dans un esprit de cohésion et d'équilibre. Les minorités sont présentes et entendues tout au long du processus, et pas seulement à la fin: la décision est ainsi élaborée collectivement.

3. La pratique du consensus dans la société africaine

Dans la société traditionnelle en Afrique, le consensus est la résultante d'une dynamique d'échanges se déroulant au sein d'une assemblée publique spécifique, la palabre africaine, où des opinions et des positions divergentes s'affrontent et se contredisent. Le point de vue de Nelson Mandela et une observation personnalisée dans notre pays peuvent en constituer une illustration pertinente

3.1. Le consensus selon Nelson Mandela

Cette palabre, périodiquement organisée dans le Thembuland, une contrée orientale de l'Afrique du Sud, et dirigée par le régent du peuple thembu, le tuteur du jeune Mandela, est décrit avec un réel brio, par ce dernier, dans un passage de son livre autographique. Il y présente notamment sa vision du consensus dans le paragraphe ci-après: «L'idée que je me ferai plus tard de la notion de commandement fut profondément influencée par le spectacle du régent [chef] et sa cour. [...] Lors des réunions, le régent était entouré de ses amaphakhati, un groupe de conseillers de haut rang, qui jouaient le rôle de parlement et de haute cour de justice du régent [...] Les invités se rassemblaient dans la cour, devant la maison du régent, et c'est lui qui ouvrait la réunion. [...] A partir de ce moment, il ne disait plus rien jusqu'à la fin. [...]

Au début, je fus stupéfait par la véhémence - et la candeur - avec laquelle les gens faisaient des reproches au régent. Mais, quelque fût la gravité de l'accusation, le régent se contentait d'écouter, sans chercher à se défendre et sans manifester aucune émotion. Les réunions duraient jusqu'à ce qu'on soit arrivé à une sorte de consensus. Elles ne pouvaient se terminer qu'avec l'unanimité ou pas du tout. Cependant, l'unanimité pouvait consister à ne pas être d'accord et à attendre un moment plus propice pour proposer une solution. La démocratie signifiait qu'on devrait prendre une décision ensemble en tant que peuple. La règle de la majorité était une notion étrangère. Une minorité ne devait pas être écrasée par une majorité. Ce n'est qu'à la fin de la réunion [...] que le régent parlait. Il avait comme but de résumer ce qui a été dit et de trouver un consensus entre les diverses opinions. Mais, on ne devrait imposer aucune conclusion à ceux qui n'étaient pas d'accord. Si l'on ne pouvait parvenir à aucun accord, il fallait tenir une autre réunion (1)

3.2. Une observation personnalisée dans notre pays

On pourrait compléter et confirmer cette pratique du consensus par une observation locale dans notre pays. En effet, dans ma famille élargie ainsi que dans le village de mes parents et dans le groupe ethnique auquel j'appartiens, la résolution des conflits privés et publics s'effectue selon le scénario ci-dessus décrit, à la *«maison commune»* dénommée olèbè. Tous les participants - aussi bien les notabilités que les villageois ordinaires - ont droit à la libre expression de leurs opinions. Les débats peuvent durer autant de temps que le dernier habitant ne se ralliera pas à la conclusion escomptée par toute l'assistance. Le fruit de cette longue et patiente négociation entre les parties divergentes est un consensus qui équivaut en réalité à une adhésion totale des participants. C'est donc une unanimité constatée de façon tacite.

On pourrait, par ailleurs, s'accorder sur le fait que c'est sous l'inspiration de la palabre africaine, ayant pour objectif la recherche du consensus, que Mgr Ernest Kombo a pu faire aboutir la turbulente Conférence nationale souveraine et réussir son spectaculaire atterrissage en douceur le 10 juin 1991.

Les mobiles à la base de la concertation de Madingou.

L'ordre du jour de la concertation indique clairement ses motivations et ses objectifs desquels découlerait logiquement une méthodologie incontournable.

4.1.Les motivations et les objectifs de la concertation

Le pouvoir politique a fait preuve de prévoyance et de clairvoyance en organisant une rencontre de conciliation entre les acteurs publics préalablement aux futurs scrutins électoraux. Il s'agit de baliser le chemin d'une élection présidentielle apaisée. A cet effet, la procédure efficiente consisterait à localiser et à identifier d'éventuelles entraves, les points de désaccord qui troubleraient ou empêcheraient le processus de l'élection présidentielle. Cela sous-entend, sans nul doute, une démarche pour aplanir les divergences d'approche, une action de conciliation à entreprendre à l'endroit des catégories du personnel politique et des acteurs sociaux susceptibles d'être des obstacles au déroulement normal du processus électoral.

4.2.Une méthodologie spécifique et incontournable

Le Congo étant un petit pays, les partis politiques représentés ou non au Parlement, le personnel politique de tous les bords et la société civile sont facilement identifiables. Il s'agissait d'établir, en priorité, un répertoire des éléments qui poseraient problème et de les amener à la table de conciliation ou de concertation. Peu importe la grandeur ou le nombre de ses membres, chaque entité sociopolitique ne doit être représentée que par un élément ou un nombre égal à la concertation afin d'aboutir à terme à un consensus réel et véritable tel que défini et décrit ci-dessus. Ce qui est loin d'être le cas pour la concertation de Madingou: les leaders des grands partis d'opposition contestent fortement les conclusions de cette dite rencontre.

Conclusion

Somme toute, l'organisation de la concertation de Madingou suscite quelques réflexions sur le fond.

D'abord, pourquoi le pouvoir politique a-t-il choisi d'écarter la terminologie *«dialogue»* consacrée par la Constitution du 25 octobre 2015 - articles 227 et 228 — et par les retrouvailles politiques antérieures? Ensuite, qu'a-t-on visé en miniaturisant et en transposant la configuration du Parlement — le parti majoritaire et les partis alliés déjà en osmose et les partis d'opposition minoritaires au Sénat et à l'Assemblée nationale — comme fondement de la concertation de Madingou? Enfin, pourquoi n'avoir invité que la société civile et les individualités proches du pouvoir et avoir systématiquement écarté des personnalités qui pensent différemment? En réalité, une réponse évidente à ces interrogations semble s'imposer: la concertation de Madingou s'apparenterait plutôt à une parade, une manœuvre politicienne destinée simplement à légitimer les futures forfaitures électorales.

Claude-Richard M'BISSA
Ancien élève de Sciences Po Paris

Référence.

1. Nelson Mandela, Un long chemin vers la liberté Edition Livre de Poche, 2014, pp. 29 à 31.

REMERCIEMENTS

La famille Bikindou remercie ceux qui l'ont assistée financièrement et matériellement, lors du décès de Raymond BIKINDOU NGANGA, survenu le 23 décembre 2020 à Pointe-Noire. Il a été enterré le 5 janvier 2021 au cimetière Vindoulou.

Tu laisses un grand vide dans nos vies. Nous ne t'oublierons jamais.

Que ton âme repose en paix !

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs, Tél : 06664.85.64/04432.52.12.
B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr,
Pointe-Noire – République du Congo.

SODEXO CONGO
Société à Responsabilité Limitée, au capital de 100.000.000 F CFA
Siège social : BP.1624 – 163, Avenue Jacques OPANGAULT
Pointe-Noire / REPUBLIQUE DU CONGO
N° 09 B 832 RCCM

ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 Août 2020, pris au rang des minutes du Notaire soussigné en date du 10 décembre 2020, enregistré au domaine et timbres en date du 05 Novembre 2020, sous le folio 211/93 N°6791, il a été décidé :

• Du renouvellement du mandat du commissaire aux comptes: le mandat de la société PricewaterhouseCoopers, a été renouvelé pour une durée de trois (03) exercices, s'achevant lors de l'Assemblée qui sera appelée en 2023, à se prononcer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

• De la nomination d'un nouveau co-gérant : Monsieur VERINE Martial Marie Alain, est nommé en qualité de co-gérant pour une durée illimitée.

Dépôt : Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2020-B-00636, du 30 Décembre 2020.

Fait à Pointe-Noire, le 30 Décembre 2020.

Pour insertion.

- Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE -

Automatiser vos processus de gestion documentaire avec BL Technology

BL Technology est une société de services du numérique opérant au Congo et dans la sous-région. Son activité est diversifiée mais l'innovation dans les solutions de digitalisation constitue le fer de lance de la société.

BL Technology propose des solutions de dématérialisation et de gestion électronique de documents (GED) associée au Workflow de votre entreprise ainsi que la mise en conformité de vos salles d'archive. Nous couvrons aussi bien, les phases de conceptualisation de vos besoins, que d'implémentation de la solution.

Nous couvrons tout le processus de la gestion électronique des documents et automatisons vos Workflows :

1
- Travail de préparation
- Numérisation unitaire ou de masse des dossiers/Documents
- Compression

2
- Indexation manuelle à travers du vidéo-codage
- Indexation automatique via l'OCR
- Utilisation de séparateurs ou Template prédéfinis

3
- Injection dans la GED
- Plan de classement paramétrable
- Classement selon les indexes

AVANTAGES ET CARACTÉRISTIQUES :

- Sécuriser : Sécurisation et pérennité des documents
- Communiquer et collaborer : Renforce le travail collaboratif entre les différents services et entités.
- Se conformer : Conformité aux contraintes légales en matière d'archivage.
- Automatiser et simplifier : Partage des connaissances
- Développer la rapidité de partage, de mutualisation et de valorisation des informations.

Nos contacts :

Brazzaville : 1er étage, 1654, Avenue des 3 Martyrs, Batignolles

Pointe-Noire : 3ième étage, Immeuble Agrotech, Avenue Jacques Opangault (en diagonale de la société Waterford)

Téléphone : (242) 05 393 53 53 | 06 525 01 01

E-mail : commercial@blt.cg

Faciliter la gestion et la recherche tout en sécurisant votre patrimoine documentaire

---

HOPE CONGO S.A.

Établissement de microfinance 2ème catégorie

Mission

Investir dans les rêves des familles dans les communautés défavorisées du Congo en proclamant et vivant l'Évangile.

Méthode

Nous partageons l'espérance en Jésus-Christ en fournissant une formation basée sur la Bible, des services d'épargne et de crédit qui restaurent la dignité et brisent le cycle de la pauvreté.

Motivation

L'amour de Jésus-Christ nous motive à nous identifier à ceux qui vivent dans la pauvreté, et à être Ses mains et Ses pieds, en œuvrant pour glorifier Dieu.

AVIS DE RECRUTEMENT

HOPE Congo S.A., filiale de HOPE international, est un établissement de microfinance de deuxième catégorie. Dans le cadre du renforcement de notre équipe d'exploitation du réseau de Brazzaville et de Pointe-Noire, nous recherchons des stagiaires au poste ci-dessous cités pour une durée de cinq (5) mois rémunérés, avec la possibilité d'embauche :

POSTE	Nombre de postes Par ville	Type du contrat	DUREE
Chargé de Relation Clientèle	21 à Brazzaville 17 à Pointe-Noire	Stagiaire	5 mois, avec possibilité d'embauche

RESPONSABILITES

I. Promouvoir et accomplir la mission, méthode, et motivation de HOPE Congo ;
II. Constituer son portefeuille clients au travers de la prospection dans les marchés et/ou autres lieux de commerçants ;
III. Former les clients dans la gestion de son Activité Génératrice de Revenue (AGR) ;
IV. Octroyer les prêts aux clients après une pertinente analyse financière de leur AGR tout en respectant les procédures de HOPE ;
V. Procéder recouvrement des prêts octroyés et lutter contre toutes situations susceptibles de causer des impayés ;
VI. Veiller à la qualité et à la croissance du portefeuille ;
VII. Veiller et éviter toute forme de fraude.

QUALIFICATION

I. L'engagement personnel envers la mission, méthode, et motivation de HOPE Congo ;
II. Bac +2/3 en gestion commerciale et marketing, banque, finances, microfinance ou tout autre diplôme équivalent ;
III. Une expérience dans le domaine de microfinance ou des services financiers serait un atout ;
IV. Aptitude et preuve d'avoir fait le travail de terrain serait un atout supplémentaire ;
V. Respect des procédures et des normes ;
VI. Bonne expression écrite et orale de la langue française et les langues nationales.

POUR POSTULER

DOSSIER À FOURNIR : Un C.V. détaillé, une lettre de motivation manuscrite, une copie légalisée du diplôme et un récépissé d'inscription à l'ACPE (Ex ONEMO). Les dossiers incomplets seront tout simplement rejetés.

LIEU DE DEPOT DES CANDIDATURES : Adressez vos candidatures uniquement à notre adresse électronique : **E-mail :** rhrecruit@hope.cg

DATE LIMITE : Le 27 janvier 2021 à 16H00

Maître Léole Marcelle KOMBO / Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE LA CONGOLAISE D'INSPECTION DE SERVICES ET DE TRAYAUX, en sigle «C.I.S.T»

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 30 Décembre 2020, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 04 Janvier 2021, sous le folio 001/4 N°004, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: LA SOCIETE LA CONGOLAISE D'INSPECTION DE SERVICES ET DE TRAVAUX, en sigle «C.I.S.T»;

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10 000);

Siège social: Quartier Mayinga, Arrêt Pharmacie, Route de la Frontière, Pointe-Noire, République du Congo;

Objet: La société a pour objet, en République du Congo: Traitement anti-corrosion; Revêtement métallique; Mise à disposition du personnel qualifié; Nettoyage industriel; Visite capacitée; Bureau d'études; Echafaudage; Location matériels industriels; Maintenance industrielle; Station de services et de carburant; Commerce de produits alimentaires; Restaurant-Bar; Catering; Savonnerie; Transfert de fonds; Import-export; Transformation de produits alimentaires; Pêche industrielle; Centrale d'achats et vente; Lavage et Garage automobile; Hôtellerie; Super marché; Exploitation minière, pétrolière et forestière;

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM;

Gérant: Monsieur LEGERNARD Serge Patrick;

RCCM: CG-PNR-01-2021-B13-00008 du 06 Janvier 2021.

Pour insertion légale,

Maître Léole Marcelle KOMBO

OFFICE NOTARIAL DE
Maître Bedel KAMBA
12, Allée des acacias, Centre-ville, Brazzaville, à côté du marché Plateau
E-Mail: office.bedelkamba@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE «LA CONGOLAISE DE TRANSPORT ET DE LOGISTIQUE»

Aux termes de la déclaration de Souscription de Versement et des Statuts établies par Maître Bedel KAMBA, en date à Brazzaville du 11 décembre 2020, il a été constitué une Société par actions simplifiées (SAS) avec Conseil d'administration, dénommée LA CONGOLAISE DE TRANSPORT ET DE LOGISTIQUE, «CO.TRA.LO» en sigle, dont les statuts ont été enregistrés aux impôts de Pointe-Noire, le 15 décembre 2020 Folio 238/1 Numéro 7655.

Objet:
La société a pour Objet, en République du Congo et à l'étranger:
- Transport et Logistique;
- Prestation de Services;
- Vente et location de véhicules et;
- Toutes opérations connexes au transport et à la logistique.

Et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet de la société.

Capital social: TROIS MILLIONS (3 000 000) de Francs CFA, divisés en 300 parts sociales de 10.000 Francs CFA, toutes souscrites et libérées en numéraire.

Le siège social est fixé au village Yanga, dans le Département du Kouilou, République du Congo.

Durée: 99 ans.

Registre du commerce: N°: CG-PNR-01-B16-00029.

Pour insertion légale.

Maître Bedel KAMBA / Notaire

MUSIQUE

Les Mamans du Congo bercent l'Afrique

Le collectif féminin, Les Mamans du Congo, dirigé par la chanteuse et percussionniste Gladys Samba, à l'occasion de la sortie de son album «Les Mamans du Congo & Rrobin» et du lancement de leur tournée des Instituts français d'Afrique freinée par la COVID-19, a organisé le 13 janvier 2021, une conférence de presse à l'Institut français du Congo (IFC), à Brazzaville. Cette rencontre a été rehaussée de la présence des responsables de cet institut, partenaire de première ligne: Michel pré, directeur, et Marie Audigier, directrice adjointe, et de quatre autres membres de ce groupe. Un concert à l'issue de leur résidence de création a été également livré dans la soirée du même jour.

De g à d Gladys Samba, Michel Pré et Marie audigier pendant la conférence

Le quintette vocal féminin Les mamans du Congo a été créé en 2018 à l'initiative de l'IFC où a eu lieu leur premier concert le 8 mars de cette année, à l'occasion de la Journée internationale de la femme. Dans ce projet où la danse fusionne avec les berceuses ancestrales Kongo, le groupe scande le quotidien des Congolais sur des rythmiques complexes jouées avec des ustensiles de cuisine (fourchettes, pilons, tintement d'assiettes) et du matériel de récupération. *«Si la femme doit être assignée à la cuisine, elle fera de ses ustensiles des armes de résistance»*, a martelé la cheffe de ce groupe, Gladys Samba. C'est donc à l'aide de ses instruments que cette formation musicale s'exprime en plusieurs dialectes du Congo. *«Je lance un appel à toutes les berceuses du Congo, qu'elles nous apportent des chants et nous interprèterons»*, a-t-elle dit.

Une année après, en 2019, ce groupe *«afroféministe»* rencontre le beatmaker et producteur français Rrobin, avec lequel il présente, à travers leur single *«Boum»*, le premier extrait de leur album. Sur un son électronique, elles y invitent les femmes à s'émanciper du patriarcat et des contraintes familiales. Cet album dont les comptines, tantôt rappées, tantôt chantées en chœur mixé au studio de Jarring Effects, à Lyon (France) narre le quotidien des Congolaises. L'album a été matérialisé grâce à contrat signé entre l'IFC et la coopérative de Mai. *«Nous revisitons le matrimoine de l'ancien royaume du Kongo (à cheval sur les territoires actuels des deux Congo, de l'Angola et du Gabon).Nous entendons bien préserver cet héritage culturel sur fond de modernité et d'émancipation»*, a déclaré Gladys Samba, avant de préciser que le groupe est ouvert à tous et constitue également un lieu de formation pour la jeunesse.

«Nous répétons souvent nos morceaux au bord de la rivière Djoué, à Brazzaville. Lieu où les mamans viennent laver leur linge et faire la vaisselle. Nous chantons pour donner force de courage dans leur labeur», a-t-elle affirmé.

Pour leur part, les responsables de l'IFC ont salué le travail original accompli par Gladys et ses collègues.

Pour la petite histoire, Gladys Samba a été élevée par sa tante après la mort de son père. Elle a travaillé dans les champs de manioc de son village dès son plus jeune âge.

De retour à Brazzaville, elle s'inscrit dans une école technique et obtient un diplôme en secrétariat. *«Il fallait que je travaille, je ne pouvais pas baisser les bras»*, précisait-elle, qui a fini par décrocher le concours des Beaux-Arts de Brazzaville et enseigne l'Art plastique au Collège d'enseignement général (CEG) Angola libre, à Makélékélé, dans le 1er arrondissement de la capitale congolaise. Gladys est aussi présidente de l'association Femme du foyer et tient un restaurant. Elle apprend aux femmes de gérer un commerce ou une petite entreprise.

Dans sa carrière musicale, elle a été déjà lauréate du dispositif Visa pour la création de l'Institut français de Paris.

E.M.-O.

Lapiosh largue un EP éponyme, en attendant son album

L'un des porte-drapeaux de la musique congolaise en France, l'artiste Lapiosh projette de mettre sur le marché un album, après son single «Zéla», dont la promotion a fortement subi le coup de la pandémie de coronavirus. En attendant, celui dont le nom à l'état civil est Grâce Kombo a jugé opportun de larguer un EP (sigle anglais de Extend play et qui veut dire le format musical plus long que celui du single dont la durée de lecture totale est de 30 minutes au moins). La cérémonie de présentation-dédicace de cet EP a eu lieu le samedi 9 janvier dernier, à Brazzaville. C'était en présence de la chanteuse de la République Démocratique du Congo, Tatiana Cruz, avec laquelle Lapiosh a annoncé une fructueuse collaboration.

Lapiosh, pendant le lancement officiel de son EP

La nouvelle œuvre de Lapiosh est un melting-pot de ndombolo, pop urbaine et sonorités afro-caribéennes, un style dont l'artiste a forgé son identité. Il s'agit, en fait, d'un concentré de huit chansons qu'il a signées sous le label Ricci NS Prod: ''Zéla'', ''La danse du coude'', ''Dans le noir'', ''Célébration'', ''Tobina'', ''Craw'', ''Baby boy'' (un inédit), et ''Stop corona'', chanté en featuring avec Casimir Zoba Zao. *«Je n'avais pas directement le contact du doyen (Ndrl: Zao). Il y a des frères qui sont partis le voir et lui ont parlé de moi. Lui me connaissait déjà, il avait déjà entendu de moi et a accepté de me rencontrer. J'ai rencontré une personne très simple, vraiment humble. D'ailleurs, la collaboration qu'on a faite ensemble, c'est sa chanson à lui, à la base. C'est lui qui l'a écrite, dans son style, et moi je me suis adapté...»*, a-t-il expliqué à propos de la collaboration avec le célèbre artiste Zao, alias Monsieur Ancien Combattant.

«Je suis en train de faire un album, mais en attendant, on a beaucoup de demandes et d'attentes: on connaît Lapiosh, mais on n'a pas de support de l'artiste. D'où, pour moi, c'était important d'avoir ce projet. Je pense qu'il y a beaucoup de personnes qui m'ont connu avec ''Zela'' ou ''La danse du coude''. Alors qu'il y a des singles qu'on a faits qui sont passés inaperçus. C'est pourquoi on a fait ce support pour que les gens puissent s'imprégner du répertoire de l'artiste, en attendant mon album qui sera quelque chose de grand», a-t-il ajouté sur le bien-fondé de cette œuvre.

Un artiste polyvalent

Pour la petite histoire, Lapiosh est un artiste polyvalent qui a vu le jour le 18 janvier 1988, dans le département de Seine-et-Marne (77), près de Paris, en France.

Il a fait ses premiers pas dans la danse, avant de s'essayer au chant et aux techniques d'animation propres aux chansons congolaises dont il s'inspire tant. Autodidacte, l'artiste joue de la batterie et de la guitare.

En perpétuelle évolution, il intègre les premiers groupes afro-urbains de la capitale française, précurseurs dans l'alliance des codes de la musique congolaise à celle du hip-hop, groupe Jam & Co, puis la Selesao, formée par Jessy Matador.

Quelques années plus tard, il décide de prendre son envol et entame une carrière solo dès 2012. Sa singularité finira par attirer ses pairs et aînés, à l'instar du célèbre rappeur, son compatriote Passi, qui l'invitera à participer à son album "Ère Afrique" dont le titre "Nouvelle ère" en featuring avec Jacky Brown, chanteur du groupe Nèg' Marrons, originaire du Cap-Vert, également membre de la MC-Mal Criado avec Stomy Bugsy, JP et Izo.

En 2013, Lapiosh publie son premier single intitulé "Mon bébé", suivi une année après par "Ekrazemen".

Cinq années plus tard, l'artiste scelle son mariage avec Ricci NS Prod, un label qui donne un véritable coup de fouet à sa carrière. Et avec lequel sortent les titres "Dans le noir", "Crav", "Tobina", "Célébration", ''Zela'', etc.

Véran Carrhol YANGA

PORTRAIT

Barbara Kanam, une chanteuse attachée aux droits de la femme

Barbara Kanam Mutund est une autrice, compositrice, interprète et productrice de musique congolaise. Au fil des années, elle a gravi des échelons dans le milieu des artistes-musiciens de son pays la République Démocratique du Congo (RDC) et du continent à travers sa voix et ses magnifiques œuvres.

Chanteuse à la voix cristalline et pénétrante, elle est née le 27 septembre 1973 à Bukavu, au Zaïre (aujourd'hui RD Congo), et issue d'une famille de douze enfants, dans la Province du Sud-Kivu. Elle a effectué une partie de ses études à l'Ecole Belge de Kinshasa, puis à Lubumbashi pour obtenir un diplôme de fin d'études secondaires à l'Ecole belge de Kolwezi, deuxième ville économique du pays, avant d'entamer des études universitaires en Afrique du Sud et en Côte d'Ivoire.

Barbara Kanam

Après des études en commerce international, elle découvre le chant en 1993 au sein de l'orchestre Dévotion et perfectionne sa technique vocale dans la prestigieuse école Psalmody Academy and Rhema Bible School de Johannesburg (Afrique du Sud). Elle apprend, par la même occasion, à jouer de la guitare. Au bout de 13 mois, elle crée son répertoire acoustique pour une tournée appelée ''One Woman Acoustic Show'' jouée en RD Congo et en Afrique du Sud, en 1995.

En 1998, elle rencontre Alpha Blondy et Koné Dodo, lors d'un concert à Abidjan qui donnera naissance à son premier album aux sonorités gospel, ''Mokili'', en 1999. L'artiste passe pour la première fois à la télévision devant Ernest Adjovi, fondateur des Koras Awards dont elle sera invitée.

2000 est une année glorieuse, la jeune diva connaît les joies de la maternité et s'installe en France.

Après deux ans de pause, elle reprend sa carrière musicale et sort son deuxième album ''Teti'', en 2003. C'est une entrée fracassante dans l'univers des musiques du monde qui lui ouvre les portes de la notoriété internationale, avec le single ''Bibi Madeleine'', en hommage à sa grand-mère.

Fort de ce succès, elle remporte le Kora du Meilleur Espoir féminin et le titre réédité paraît en 2005. Elle débute la promotion de l'album ''Teti'' en RD Congo. En 2008, elle lance son propre label Kanam Music. En 2009, sort ''Karibu'', où elle renoue avec ses racines congolaises. 2015 est l'année de parution de l'album ''Zawadi''. Ensuite, s'enchaînent, en 2019 et 2020, deux titres: le premier, ''Bouger'', est un morceau d'afrobeat avec un message incitant au travail; le second, ''Flèche'', mélodie des anges interprétée par une voix pénétrante, fait revivre les nostalgies de la rumba congolaise.

L'artiste écrit, compose et produit la musique sous son propre label, Kanam Music. Elle est considérée en Afrique comme l'une des plus belles voix féminines. A travers sa discographie richement variée, elle véhicule des valeurs de paix, d'amour, de bonheur et d'autres faits de société qui interpellent, sensibilisent, mobilisent et appellent à l'action. Consciente de la richesse musicale congolaise et africaine, elle reste ouverte à toutes les sensibilités musicales. Ce qui l'a conduit à des featurings avec des grandes figures de la chanson dans le monde: Papa Wemba, dans ''Triple options''; Fally Ipupa, dans ''100% love''; Jacob Desvarieux, Edgar Yonkeu, Sergeo Polo, dans ''Amour à deux, amour à vie''; Angèle Asselé, dans ''Les parasites''…

Environ vingt-huit prix et distinctions lui ont été octroyés par diverses organisations, notamment le Diplôme de mérite ''Doctor Honoris causa'', de l'Université de Miami (Etats-Unis) en 2019.

Femme et mère engagée dans l'humanitaire, Barbara Kanam porte, depuis des années, au cœur de son parcours, l'initiative de la Fondation qui porte son nom. Elle est consciente des vrais problèmes de ces deux catégories sociales.

Alain-Patrick MASSAMBA

WEBB FONTAINE CONGO
EN SIGLE WFCG
Société Anonyme avec Conseil d'administration
Au Capital de Dix Millions (10.000.000) de FRANCS CFA
Siège Social : Immeuble Tours Jumelles, 4e étage, avenue Amilcar Cabral, Centre-ville
Brazzaville - REPUBLIQUE DU CONGO

CESSION D'ACTION, AMENDEMENT DES STATUTS ET POUVOIRS

Aux termes d'un procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire de la société dénommée «WEBB FONTAINE CONGO» en sigle WFCG, en date à Brazzaville, du 04 novembre deux mil vingt, enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville le 24 novembre 2020, sous Folio 216/20, N°4065, trois résolutions ont été adoptées à savoir :
1- l'approbation de la cession de l'unique action détenue par Monsieur Didier REYMOND au profit de Monsieur Alioune CISS, nouvel actionnaire.
2- la modification corrélative de l'article 7 des statuts de ladite société pour se conformer à la modification intervenue.
3- les pouvoirs aux fins d'accomplissement des formalités.
Le Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 12 janvier 2021, sous le numéro CG-BZV-01-2021-D-00003 ; La Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 12 janvier 2021, sous le numéro CG-BZV-01-2019-B14-00002.

Fait à Brazzaville, le 14 janvier 2021

Pour avis

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le Rond-point
Mess Mixte de Garnison - Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville
B.P.:1431 – Tél.: 22294 13 34/05 736 64 64
République du Congo

INSERTION LEGALE
«FORTUNES CONGO» SASU
Société par Actions simplifiée Unipersonnelle
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: 371, Boulevard Charles De Gaulle, Centre-ville
RCCM: CG-PNR-01-2019-B17-00007, Pointe-Noire, République du Congo

NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL

Aux termes du Procès-verbal des résolutions Ordinaires de l'Associé Unique de la Société par Actions Simplifiée dénommée «FORTUNES CONGO», en date à Pointe-Noire du 13 novembre 2020, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 23 décembre 2020, enregistré à Pointe-Noire, folio 251/7 no 1066; Monsieur Jean-Paul NOCENTI a été nommé en qualité de nouveau Directeur Général, en remplacement de Monsieur Ange Joseph Philippe Patrice FANUCCHI.
Mention modificative au RCCM a été effectuée par dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 28 décembre 2020, sous le numéro CG-PNR-01-2020-M-00380, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 06 janvier 2021.

Pour mention et avis,
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire.

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'ELABORATION D'UNE POLITIQUE ADAPTEE AUX MINI-RESEAUX FONCTIONNANT A PARTIR DES ENERGIES RENOUVELABLES

Le Bureau de la Représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en République du Congo, à Brazzaville, en appui au gouvernement de la République du Congo, en vue de la mise en œuvre du projet *«Mini réseaux hydroélectriques pour l'électrification rurale au Congo-Brazzaville»*, dit *«Projet Micro hydro»* a obtenu des financements du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).
Pour l'implémentation de la composante 1 du projet dédié aux politiques et instruments permettant de minimiser les risques liés à la construction de PCH et de mini-réseaux fonctionnant à partir de sources d'énergie renouvelables, il est prévu le recrutement d'un consultant National chargé de l'élaboration d'une politique adaptée aux mini-réseaux fonctionnant à partir des énergies renouvelables.
A cet effet, les soumissionnaires intéressés par le présent appel à candidature sont priés de bien vouloir postuler en ligne au plus tard le 30 janvier 2021.
Les termes de référence de la mission sont disponibles à travers le lien suivant :
https://jobs.undp.org/cj_view_job.cfm?cur_job_id=96191

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

NB : Seuls les candidat(e)s répondants au profil du poste seront contactés.

Brazzaville, le 08 janvier 2021

Joseph Ikoubou
Chargé de Bureau

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL CHARGE DE L'ELABORATION D'UNE POLITIQUE ADAPTEE AUX MINI-RESEAUX FONCTIONNANT A PARTIR DES ENERGIES RENOUVELABLES

Le Bureau de la Représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en République du Congo, à Brazzaville, en appui au gouvernement de la République du Congo, en vue de la mise en œuvre du projet « Mini réseaux hydroélectriques pour l'électrification rurale au Congo-Brazzaville », dit « Projet Micro hydro » a obtenu des financements du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).
Pour l'implémentation de la composante 1 du projet dédié aux politiques et instruments permettant de minimiser les risques liés à la construction de PCH et de mini-réseaux fonctionnant à partir de sources d'énergie renouvelables, il est prévu le recrutement d'un consultant international chargé de l'élaboration d'une politique adaptée aux mini-réseaux fonctionnant à partir des énergies renouvelables.
A cet effet, les soumissionnaires intéressés par le présent appel à candidature sont priés de bien vouloir postuler en ligne au plus tard le 30 janvier 2021.
Les termes de référence de la mission sont disponibles à travers le lien suivant :
https://jobs.undp.org/cj_view_job.cfm?cur_job_id=96158
Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

NB: Seuls les candidat(e)s répondants au profil du poste seront contactés.

Brazzaville, le 08 janvier 2021

Joseph Ikoubou
Chargé de Bureau

CHAN TOTAL CAMEROUN 2020

Sur les chapeaux de roues

C'est parti sur les chapeaux de roues depuis le samedi 16 janvier dernier, pour le sixième Championnat d'Afrique des nations de football (CHAN) qui se déroule au Cameroun. Un rendez-vous bien pensé pour mettre en valeur les talents évoluant dans leurs pays, qui se déroulera jusqu'au 7 février 2021.

Qui des 16 meilleures équipes africaines constituées des joueurs évoluant dans les championnats locaux va remporter la timbale footballistique? Il est trop tôt pour se prononcer. En attendant, c'est à cœur joie que les dizaines de spectateurs qui ont eu droit d'accès au stade Ahmadou Ahidjo, du nom du premier président camerounais, ainsi que les millions de spectateurs sur le continent africain ont suivi la cérémonie d'ouverture de cette compétition qui se déroule dans un contexte de seconde vague du coronavirus. En pleine pandémie de Covid-19, le CHAN vient donner du baume au cœur des fans du ballon rond. Il fallait organiser cette compétition d'autant que depuis fort longtemps, les amoureux du cuir rond avaient besoin des retrouvailles sportives à dimension continentale. La pandémie avait en effet réussi le coup de force de faire

Le Camerounais Salomon Banga, premier buteur de la compétition

repousser ce CHAN initialement prévu du 4 au 26 avril 2020. Aujourd'hui, autant la FIFA que la CAF et le Comité local d'organisation ont pris toutes les précautions possibles pour que tout se déroule dans le strict respect des mesures barrières. Les autorités camerounaises ont, pour l'heure, réussi à les imposer dans les gradins. Mais le sera-t-il jusqu'à la fin de ce CHAN ? Rien n'est moins plus sûr.

Le pays de Paul Biya sait, en tout cas, que les regards sont braqués sur lui, puisque c'est le premier grand tournoi de football africain organisé depuis l'apparition de la COVID-19. Et pour la CAF, il s'agit de jauger en même temps des capacités infrastructurelles du Cameroun à organiser l'année prochaine, enfin, la plus belle fête du football africain qu'est la grande CAN.

Au plan sanitaire, c'est certain que le Cameroun est dans le viseur des organisations africaines ou internationales en charge de la lutte contre la pandémie de COVID-19 et dans ce sens, il n'a pas vraiment droit à l'erreur d'autant qu'un pic aux lendemains de ce CHAN pourrait compromettre la tenue de la CAN à venir. Et, enfin, au plan sécuritaire, le pays doit pouvoir contenir les velléités de sabotage de ce CHAN par des séparatistes anglophones et tout mettre en œuvre pour que les terroristes de Boko-Haram n'endeuillent pas le tournoi sportif.

Sur le terrain, le spectacle, en tout cas, promet d'être au rendez-vous, quand on voit que certaines équipes ont déjà pris le rythme de croisière en affichant de belles choses. De quoi rassurer les sceptiques qui craignaient que l'arrêt prolongé des championnats dans la plupart des pays du continent, impacte sur la qualité du jeu. Détenteur du titre, le Maroc n'a qu'à bien se tenir. Les candidats au sacre le 7 février 2021 sont nombreux, parmi eux les Lions indomptables A' du pays hôte et la RDC, double vainqueur de l'épreuve. Et pourquoi pas le Congo, en dépit de son départ manqué? Les Diables-Rouges rêvent d'inscrire, aussi, le nom du Congo au palmarès de ce tournoi. Quelle meilleure occasion de le faire en terre camerounaise où leurs aînés avaient remporté en 1972 l'unique CAN de l'histoire du football congolais!

Jean ZENGABIO

FOOTBALL/ CHAN 2020

Premières étincelles et faux départ du Congo

Les premières étincelles ont déjà fait prendre conscience aux férus congolais du football de l'immensité de la tâche qui attend les Diables-Rouges, qui ont raté leur première sortie à Douala, dimanche 17 janvier, face aux Léopards de la République Démocratique du Congo.

La sixième édition du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) rythmera la vie des mordus du ballon rond africain trois semaines durant. Les joueurs mordent avec enthousiasme dans le ballon à belles dents. Ils ont raison. Beaucoup d'entre eux ne seront peut-être pas présents l'année prochaine à la grande CAN, toujours au Cameroun. Aussi profitent-ils de cette plage pour mieux s'exprimer et extérioriser leur talent. On signale la présence des dénicheurs de l'oiseau rare au Cameroun, pour suivre les empoignades proposées au public. Parmi les joutes qui ont toujours déchaîné les passions ataviques: RDC-Congo.

RDC-Congo: un derby remporté par les Léopards

Les matches entre les deux Congo ont toujours pris l'allure de choc au sommet. En effet, le dernier en date, dimanche, a suscité une grande passion et un intérêt certain, même si les deux protagonistes n'étaient pas au mieux de leur forme. Au bout, une victoire logique des Léopards générée par Chico Ushindi (47e), l'artisan de l'unique but de cette rencontre.

Les Léopards, grâce à ce succès, ont encore justifié leur réputation de bête noire des Diables-Rouges qui auraient, vraisemblablement, mérité un meilleur sort tant le match était relativement très équilibré en première mi-temps (0-0). Une erreur d'inattention de la défense et de placement du gardien de but (mais il était par ailleurs masqué) ont suffit pour permettre aux Léopards de battre les Diables-Rouges.

Trois matches s'étaient disputés samedi avant le derby du fleuve Congo. Dans le groupe A, Camerounais et Zimbabwéens, lancés à vive allure sur la pelouse, ont ouvert les hostilités. Les premiers ont fait l'essentiel en l'emportant par 1-0, mais un résultat nul aurait mieux reflété, assure-t-on, la physionomie de cette rencontre dont la vivacité a tenu en éveil le public du Stade Amadou Ahidjo. De leur côté, les Maliens ont surpris leurs voisins burkinabè (1-0), tandis que pour le premier match du groupe B, dimanche, Libyens et Nigériens se sont séparés sans vainqueur (0-0).

D'autres matches se jouent au moment où nous mettons sous presse. Nous y reviendrons.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

FOOTBALL FEMININ

Une Congolaise confirmée par un contrat, une première !

Berjona Mbemba poursuivra ses fonctions sur le banc des sélections nationales dames seniors et des moins de 20 ans, mais cette fois avec un contrat en bonne et due forme. C'est une grande première pour une femme dans le football national.

Les équipes nationales féminines du Congo sont dirigées pour la toute première fois par un staff technique exclusivement féminin, conformément à une recommandation de la FIFA. Berjona Mbemba avait été nommée au poste de sélectionneuse nationale en 2019. Elle a été confirmée à son poste mardi 13 janvier dernier, avec à l'appui un contrat d'une durée d'un an paraphé avec la Fédération congolaise de football (FECOFOOT). L'intéressée percevra de façon régulière une indemnité mensuelle, tout comme son adjointe, Ella Bayeni, stipule le contrat.

La volonté de la FECOFOOT de faire signer un contrat au staff technique des sélections nationales dames participe de son ambition «*de donner de la valeur au football féminin»,* a indiqué Jean Guy Blaise Mayolas, président de l'instance dirigeante du football congolais. Et l'un des objectifs, a-t-il précisé, est *«de voir le foot féminin participer à la première édition de la ligue africaine des champions dames.»* D'où l'invite faite au duo d'entraîneurs dames à *«travailler aussi pour l'atteinte de cet objectif»,* a-t-il indiqué.

Un nouveau challenge attend donc ce duo : bâtir des équipes nationales compétitives en sillonnant tout le Congo *«afin de rechercher et détecter les jeunes*

La FECOFOOT et Berjona Mbemba désormais liées par un contrat

filles qui jouent au football ou manifestent le désir de pratiquer ce sport.»

Berjona Mbemba s'est dite, pour sa part, *«très heureuse et très honorée»* et a *«conscience de l'ampleur du défi»*. Elle espère bénéficier aussi de l'appui de la Direction technique nationale pour accomplir sa mission.

G.-S.M.

En pensant à "Yaoundé 72"

Une délégation congolaise assez fournie avait quitté Brazzaville, le vendredi 15 janvier 2021, pour rejoindre, à Douala, les Diables-Rouges A'. Dans les rangs, quatre anciens internationaux et héros de "Yaoundé 1972" : Jean-Bertrand Claise Balékita "Eusebio", Djibril Ndengaki, Bagamboula-Mbemba "Tostao" et Augustin Ndouly "Ryno". Reçus en audience par le ministre des Sports la veille, ils ont appris que leur mission était de s'impliquer, là-bas, pour la réussite des Diables-Rouges A' qui seraient motivés davantage par leur présence au Cameroun. Ils rayonnaient de joie, habités par leurs exploits au pays du roi Milla, où ils avaient remporté la Coupe d'Afrique des nations, en 1972. *«Libérez les jeunes et bénissez-les pour qu'on gagne comme en 1972»,* avait déclaré Hugues Ngouélondélé.

Le saviez-vous ?

Le projet "Oviebo Football Academy" prend forme, assure son promoteur, Doless Oviebo, président et mécène de l'AS Vegas, club congolais de Ligue 2. Académie de football masculin et féminin, il reposera sur les compétences et l'expérience d'un formateur français, en l'occurrence Serge Segura, recruté l'année passée.

Début janvier, les équipes U12 et U13 (moins de 12 et 13 ans), garçons et filles, ont reçu du promoteur leurs kits d'entraînement constitués de maillots et de bottines, au Complexe scolaire Louis Samuel, à Talangaï, le vivier de l'académie.

MONDIAL DE HANDBALL MASCULIN

L'Afrique ou l'éternel apprentissage

Les pays africains, excepté l'Egypte, sont en train de filer du mauvais coton au 27e Championnat du monde de handball masculin qui se déroule, du 13 au 31 janvier 2021, au pays des Pharaons.

Pour la deuxième fois, après l'édition de 1999, l'Egypte a le redoutable honneur d'accueillir ce Mondial. Ce n'est pas n'importe lequel, puisqu'il est marqué par la décision de l'IHF de passer de 24 à 32 équipes participantes. La compétition se déroule sur quatre sites: Le Caire, Alexandrie, Gizeh et Wedian, future capitale du pays en construction, à 45 km du Caire.

L'Afrique, avec ses sept représentants, n'y voit que du feu pour l'instant, sauf l'Egypte qui alignait, au moment où nous étions sous presse, deux victoires en autant de matches: contre le Chili (35-25) et sur sa lancée face à la Macédoine (38-19).

Après avoir perdu déjà face à l'Algérie lors de leur premier match (24-23), les Marocains se sont inclinés à nouveau devant le Portugal (33-20). L'Algérie est tombée, ensuite, face à l'Islande (39-24).

Avec deux cas de COVID-19 sur un effectif de 11 joueurs seulement, l'équipe du Cap-Vert a dû déclarer forfait pour son match contre l'Allemagne dimanche 17 janvier. Il avait déjà perdu son premier match contre la Hongrie (34-27).

Battue par l'Argentine d'entrée (28-22), la RDC s'est inclinée à nouveau, cette fois face au Danemark tenant du titre (39-19). Les Angolais n'ont pas fait mieux en perdant lors de leur première sortie devant le Qatar (30-25), puis sont tombés à nouveau devant la Croatie (28-20). Quant à la Tunisie, battue par la Pologne (30-28), elle a concédé un match nul (32-32) sur le fil contre le Brésil, qui avait l'avantage de deux buts.

L'Égypte, grâce à ses deux victoires, est d'ores et déjà admise au deuxième tour, le tour principal.

Serge Désiré KOUBOLO KIANA

TELEPHONIE MOBILE

MTN CONGO atteint les 3 millions d'abonnés

L'année 2021 démarre sous de bons auspices pour l'opérateur de téléphonie mobile, MTN Congo, qui a atteint et dépassé la barre de trois millions d'abonnés actifs. Confirmant ainsi son leadership sur le marché national et sa qualité de « meilleur réseau » reconnu par le très sérieux et rigoureux régulateur, l'ARPCE (Agence de Régulation, des Postes et des Communications Electroniques).

En dépit du contexte difficile lié à la pandémie du Covid-19, le staff dirigeant et l'ensemble des agents de MTN Congo, sous la houlette du directeur général Ayham Moussa, ont fait preuve de détermination et d'abnégation, pour continuer à offrir des services de qualité à tous ceux qui ont porté leur dévolu sur le réseau MTN. Le résultat est fort encourageant.

«Nous sommes fiers de constater que notre famille rassemble désormais plus de 3.000.000 de personnes, pour encore plus d'entraide, de communication et de partage. Quand plus de trois millions de personnes communiquent entre elles, c'est magique… !», s'exclame-t-on, sans fausse modestie, au sein de l'entreprise.

A la vérité, MTN Congo n'a cessé d'investir pour satisfaire sa clientèle, ses abonnés qui ont apprécié à leur juste valeur les apports de la 4G et la solution mobile money (MoMo). Désormais, sans tracasseries et avec facilité, les abonnés ont recours à ce portefeuille électronique pour leurs diverses transactions, paiement des factures, transfert d'argent, paiement des ordonnances médicales, paiement des salaires… Le mobile money rythme aujourd'hui nos faits et gestes. Difficile de s'en passer, au regard des faibles coûts appliqués.

De lourds investissements

S'agissant des investissements, l'opérateur n'a pas lésiné sur les moyens. MTN-Congo, faut-il le souligner, a investi au cours de ces cinq dernières années plus de 110 milliards de F CFA dont plus de la moitié, 57 milliards de FCFA, dans la modernisation et l'extension de son réseau. Le but étant de réduire la fracture numérique entre le Congo et le reste du monde.

En boostant la connectivité internet avec sa 4G, MTN Congo a accéléré l'évolution de l'économie numérique au Congo. A ce jour, l'opérateur couvre la presque totalité du territoire national. Il est présent dans plus de 136 localités, en dehors de principales communes et chefs-lieux des douze départements que compte le Congo.

A noter que La société MTN Congo, s'etant engagée à assurer la couverture des zones non-couvertes en réseaux de communications électroniques, a lancé au mois de juin 2020 les premiers travaux d'installation de sites téléphoniques dans certaines localités rurales, a déjà connecté 60 sites ruraux pour la phase 1 du projet, au titre de l'année 2020.

Cette réalisation s'inscrit dans le strict respect de la politique du GROUP MTN dénommée BRIGHT. MTN estime que toutes les couches de la population ont droit à l'accès aux services de communications électroniques tels que les appels, les SMS, le Mobile Money, etc. Pour continuer à offrir le «meilleur des mondes» à ses clients, MTN Congo ne va pas s'arrêter en si bon chemin. Il entend poursuivre ses investissements à court et long termes.

Aussi, A travers son service d'appel gratuit, le 123, l'opérateur reste toujours à l'écoute de ses trois millions d'abonnés, en resserrant leurs liens, d'autant plus qu'ils forment «une même famille» partageant «un même réseau» et «un même code». RESEAU MOKO, FAMILLE MOKO, CODE MOKO …. Dans l'allégresse, célébrons la plus grande famille au Congo.

MTN everywhere you go !